

Nouvelle série N° 167
2018



REVUE D'ÉTUDES D'OC

REVISTO D'ESTÙDI D'O — REVISTA D'ESTUDIS D'OC

**Études de langues et littératures d'Oc
modernes**

CENTRE DE RECHERCHE PREFICS-CERESIF
UNIVERSITÉ RENNES 2

(tranche)

REVUE D'ÉTUDES D'OC

N° 167

2018

REVUE D'ETUDES d'OC
Revisto d'Estudi d'O – Revista d'Estudis d'Oc
Anciennement *La France Latine*

Revue du Laboratoire PREFICS EA 7469
gérée par l'*Union des Amis de la France Latine*
Association régie par la loi de 1901

Pierre VERGNES
et Jean SASTRE
fondateurs

SIÈGE SOCIAL

REVUE D'ÉTUDES D'OC
(à l'attention de Philippe Blanchet)
Université Rennes 2 – UFR ALC
C.S 24307

35043 RENNES CEDEX

(Adresse e-mail : philippe.blanchet@univ-rennes2.fr)

Prière d'envoyer à cette adresse toute correspondance concernant les adhésions à l'association, la rédaction, les manuscrits et services de presse.

Les opinions soutenues dans les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Abonnement : 25 € par an

Abonnement de soutien : à partir de 30 € par an

Rédiger les chèques à l'ordre de : *Union des Amis de la France Latine* CCP Paris 10 136-33 F.

© *Revue d'études d'oc - France Latine* 2018. Tous droits de reproduction, même partielle, réservés pour tous pays.

Directeurs de la Publication

Philippe Blanchet (domaine moderne, n° d'hiver)
Brigitte Saouma (domaine médiéval, n° d'été)

Secrétaire de rédaction

Nolwenn Troël-Sauton
revue.flreo@gmail.com

Comité de Rédaction

Blanchet, Ph.	Thiolier, S.
Courty, M.	Thiolier, J.C.
Guimbard, C.	Venture, R.
Saouma, Br.	Wanono, A.

Comité scientifique

Philippe BLANCHET (université Rennes 2)
Pilar BLANCO (université Complutense, Madrid)
Maria A. CIPRÉS PALACÍN (université Complutense, Madrid)
Catherine GUIMBARD (université de Paris IV-Sorbonne)
Cyril HERSHON (université de Birmingham)
Claire KAPPLER (CNRS, Paris, UMR 8092)
Catherine Léglu (université de Reading)
Claude MAURON (université d'Aix-Marseille)
Roy ROSENSTEIN (université américaine de Paris)
Élisabeth SCHULZE-BUSACKER (université de Pavie)
Naohiko SETO (université Waseda, Tokyo)
Tullio TELMON (université de Turin)
Suzanne THIOLIER-MÉJEAN (université de Paris IV-Sorbonne)

Site internet de la revue : <https://revueflreo.wixsite.com/revueflreo>

Reprographie Université Rennes 2
Dépôt légal : 4^e trimestre 2018 - ISSN 2429-4748

LA LANGUE D'OC DANS LA DRÔME: ÉTAT DES LIEUX, GÉOLINGUISTIQUE ET PERSPECTIVES SOCIOLINGUISTIQUES

La Drôme fait partie du domaine d'oc, mais elle est toutefois située en marge, au nord. C'est un territoire linguistique pluriel, dont la partie la plus septentrionale appartient au domaine francoprovençal. Sa variété, que les linguistes appellent le vivaro-alpin, a bénéficié de nombreuses études depuis le XIX^e mais depuis les années 70-80 et la thèse de Bouvier¹, nous ne disposons de peu d'éléments sur l'état de la langue, et en particulier de sa vitalité. Il s'agit ici de l'objet de notre étude : rendre compte du paysage linguistique drômois, dans sa généralité, sans toutefois tomber dans la généralisation. Cet état des lieux occupe plusieurs niveaux : littéraire, enseignement scolaire, géolinguistique et discours épilinguistique. Les nombreuses enquêtes sur le terrain, auprès d'élèves de collèges et de locuteurs traditionnels, nous ont permis de dresser un portrait de la langue d'oc dans cette zone charnière, un portrait malheureusement en demi-teinte : les pratiques et la transmissions sont moribondes, alimentant ainsi le conflit linguistique sous-jacent et les représentations linguistiques, tout en conservant une certaine originalité et un espoir de revitalisation.

I. Brève photographie du paysage linguistique drômois

¹ Bouvier Jean-Claude., *Les parlers provençaux de la Drôme, Étude de géographie phonétique*, Paris, C. Klincksieck, 1976.

A. La Drôme territoire linguistique charnière : historique linguistique d'un territoire en marge²

La Drôme est ancrée dans la subdivision du nord-occitan. La variété drômoise est appelée *vivaro-alpin* ou *provençal-alpin*, et se caractérise par un ensemble de particularités qui lui sont propres, et notamment, à l'instar du nord-occitan, de la palatalisation de K et G + A latins. Le vivaro-alpin couvre la partie occitane des Alpes et du Dauphiné, ainsi que le nord du Vivarais, en Ardèche. Par ailleurs, une petite partie du nord de la Drôme ne fait pas partie du domaine d'oc : les villages les plus septentrionaux font effectivement partie du domaine francoprovençal, formant ainsi une zone de transition entre les deux domaines linguistiques. Mais si aujourd'hui le nom *vivaro-alpin* est ancré, il a été le centre d'études et de vifs débats, et ce, dès le XIX^e, époque littéraire « sacrée » dans le département.

Pourtant, le domaine d'oc a hérité, de par sa diversité, de nombreuses désignations. Dès le Moyen-Âge, on parle de *lemosi* (au XIII^e), de *lenga romana*, de *roman* (au XIV^e) ou de *provençal* (« proensal »³). Le terme *occitan*, quant à lui, ne se répandra qu'au XX^e. Qu'en est-il donc du nom donné à notre variété nord-occitane de la Drôme ?

Au fil de nos lectures de la littérature de la langue d'oc drômoise, nous avons relevé de nombreux désignants au XIX^e siècle, dès l'époque de renaissance de la langue. En effet, avant cette époque, non seulement les écrits sont rares et difficilement accessibles, mais ils comportent peu de réflexions méta- ou épi-

² Morin Laetitia, *L'occitan dans la Drôme : états des lieux, géolinguistique et perspectives sociolinguistiques*, thèse de doctorat sous la direction de Francis Manzano, Université Jean Moulin Lyon 3, 2016.

Voir Chapitre IV : Présentation du domaine d'enquête.

³ Bec Pierre., *La Langue occitane*, Paris, Presses Universitaires de France, 1973, p.65.

linguistiques. Du moins, dans la Drôme, nous n'en avons pas trouvé trace. La majeure partie des désignations retrouvées évoluent à partir du XIX^e.

À cette époque, la langue d'oc n'échappe pas à la désignation de *patois*, relevée en majorité auprès des auteurs, désignation que Boyer⁴ qualifie d'« endogène » à celle-ci : *patois* est une construction sémantique stigmatisante exclusivement française, et qui a désigné en priorité les variétés de la langue d'oc. Dans les écrits drômois, la désignation peut être divisée en deux types : le premier type, majoritaire, est une désignation métalangagière, ou plus exactement un logonyme, construit ainsi : *patois + localité* (« patois de Montélimar ; de Dieulefit ; de Crest, etc. »). Il renvoie à une variété locale, sans pour autant renvoyer à un langage corrompu, ou à une situation d'hégémonie ou d'infériorité. Il n'a, dans ce cas précis, aucune qualité « endogène ». Le second, moins répandu, fait référence à une situation plus conflictuelle, en tant que langue grégaire.

Cependant, les désignations qui nous intéressent ici, sont celles qui ont jalonné l'histoire de la Drôme, dont l'identité, comme nous le verrons ensuite, hésite entre Provence au sud et Dauphiné au nord. Aussi, nous relevons des désignations en rapport avec ce dernier, en particulier au XIX^e.

- « parler delphinal », « parlers dauphinois », très fréquents dans les écrits de l'Abbé Moutier, qui eut une grande influence linguistique et littéraire dans le département,
- « dialecte bas-dauphinois », chez Goy⁵,
- « vivaro-dauphinois » chez Bornecque et al.⁶,
- « dauphinois », chez Ronjat⁷

⁴ Boyer Henri, *Langue et identité, sur le nationalisme linguistique*, Limoges, Lambert-Lucas, 2008, p. 41.

⁵ Goy Paul, *Les poètes patois de la ville de Crest en Dauphiné*, Crest.

⁶ Bornecque Michel et al. *Drôme, Hautes-Alpes, Isère, Puy-en-Velay*, C. Bonneton, 1982.

Par ailleurs, l'attachement à la Provence est très présent. Outre les désignations *provençal* ou *langue provençale*, nous trouvons également : « parlers nord-provençaux », « le provençal du pays de Montélimar », « nord-provençal » présentes chez Bouvier⁸, Gardette⁹ (dans un grand nombre d'écrits), ou Tuaillon¹⁰.

Enfin, la Drôme ne subit pas seulement une attraction nord-sud : les Alpes sont également un lieu de passage, de transhumance, et jouxtent toute la partie est du département. On relève ainsi : « rhodano-alpin », « vivaro-alpin », peu retrouvé chez nos auteurs spécifiquement drômois et « provençal-alpin » (Morin, 2016)¹¹.

Ainsi, les noms sont-ils représentatifs de la géographie linguistique du département : une position charnière, entre attraction lyonnaise et grenobloise au nord, alpine à l'est et provençale au sud. Mais ils sont également représentatifs d'une vision de la géographie linguistique de la Drôme, vision tripartite,

⁷ Ronjat Jules, *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*, 4 vol., Société des langues romanes, Montpellier. [réédit. de 1980, Laffitte reprints, Marseille], 1930-1941.

⁸ Bouvier Jean-Claude., 1976, déjà cité, et « Le provençal du pays de Montélimar à la croisée des chemins », *Le Pays de Montélimar, provençal ou dauphinois ?*, Actes du colloque du château des Adhémar, 1-2 décembre 1990, éd. de l'association Hispamont, 1994, pp. 76-92.

⁹ Gardette Pierre, *Études de géographie linguistique*, textes réunis par Horiot B., Simoni M.-R et Straka G., Strasbourg, C. Klincksieck, 1983.

¹⁰ Tuaillon Gaston, *Le francoprovençal I*, Aoste, Musumeci, 2007.

¹¹ p. 193

voire quadripartite, déjà remarquée dès le XIX^e par l'Abbé Moutier, et confirmée plus tard par Bouvier dans sa thèse (1976).

B. Histoire littéraire drômoise : une 1ère approche sociolinguistique du conflit de langue¹²

Et c'est ici tout le fil conducteur de notre étude des écrits de langue d'oc : quelle vision de la langue se dégage de ces écrits drômois depuis deux siècles ? Notre étude s'est concentrée sur les écrits à partir du XVIII^e, riches en réflexions métalinguistiques et désignations épilinguistiques. L'analyse des représentations a mis en valeur une situation dite de diglossie, de conflit linguistique, inhérente à la situation générale du département. Les auteurs, dispersés, dans tout le département, mais concentrés particulièrement dans le sud et dans les grandes villes, sont souvent proches du mouvement du Félibrige. Le XIX^e laisse derrière lui la poésie et le théâtre pour se concentrer sur des écrits plus inspirés du réalisme et plus engagés : le matériel épilinguistique s'enrichit alors fortement à cette époque.

- De la difficulté de nommer : entre stigmatisation et mythification

Le classement en deux parties des désignations, métalangagières d'abord (*langage-langue-dialecte-idiome-parler-patois*), glossonymiques ensuite (*occitan, provençal*, etc.), a ainsi fait émerger à la fois une hiérarchisation de la langue mais également la recherche d'une identité linguistique jusqu'ici mouvante et floue.

Les désignations métalinguistiques ont pu être associées de différentes manières. Par exemple, des associations à

¹² Morin, 2016, voir Chapitre VIII (Difficultés de dénomination d'une langue : le reflet social d'un nom et appellations métalinguistiques) de notre travail pp. 327-364. .

l’ancestralité de la langue (*langage primitif, langage de nos Pères*), à un prestige, souvent passé (*lengo puro, noblo*) ou encore à une forme d’enracinement local fort (*notre langue, langue du pays*). Toutefois, la désignation la plus utilisée dans les écrits est, sans conteste, *patois*. Qualifiée d’« épilangagière » par Boyer¹³, elle porte le plus souvent le poids de représentations négatives et dépréciatives. Nous avons pu relever ainsi certaines associations stigmatisantes, comme celle de la ruralité ou de l’altération par rapport au français : « Langue maternelle de tous les gens de la campagne »¹⁴, par exemple.

Une autre vision de *patois* se dégage pourtant : certains auteurs refusent ces connotations dénigrantes et l’hégémonie du français. Ils se mobilisent autour de leur langue, prouvant, dans le même temps, leur attachement à la terre, à leur identité :

« culte de notre *patois* »¹⁵

« Le *patois* est une langue de mon enfance et de mon pays natal et [...] un lien d’affection tendresse me rattache à cette langue quelque pauvre et méprisée qu’elle soit »¹⁶

Ainsi, le conflit linguistique provoque-t-il un double phénomène stéréotypique de *patois* : une stigmatisation mais aussi une idéalisation ou « mythification »¹⁷, référant aux racines,

¹³ Boyer Henri, « ‘Patois’, continuité et prégnance d’une désignation stigmatisante sur la longue durée », *Lengas*, CNRS, Montpellier, Université Paul Valéry, n° 57, 2005 p. 73-90.

¹⁴ Roux, J.J., sous le pseudonyme de St Rémy Jules, « Les poètes *patois* du Dauphiné », *Bulletin d’Archéologie et de Statistique du département de la Drôme*, Tome VII, 1873, p. 66.

¹⁵ C. Armorin, 1958, préface de P. Goy, *Les poètes *patois* de la ville de Crest en Dauphiné*, Crest..

¹⁶ Eloi Abert, *Les Cahiers d’Eloi Abert, la chanson du paysan*, les éditions de la Bouquinerie- Epire et Royaume, 1994, p.3.

¹⁷ Manzano Francis, « Les langues régionales de France sont-elles égales dans le recul ? », *Marges Linguistiques*, M.L.M.S. Publisher, 2005, pp.133 – 156.

à l'affect de l'auteur et du locuteur envers sa langue. Ce phénomène de défense, entrepris contre une trop grande pression du français, a été relevé dans la plupart de nos écrits. Il est appelé par Marcellesi¹⁸, « individuation », consistant à « systématiser ses différences linguistiques, à les sacraliser, à les considérer comme déterminantes, à en faire un élément de reconnaissance » ; c'est un processus manifeste dans beaucoup d'écrits étudiés, une volonté de voir naître une langue propre, à part entière, notamment de la part des auteurs dauphinois, en quête d'identité. C'est également une forme de rejet, non pas du français en tant que langue dominante, mais plutôt un rejet de la stigmatisation massive des patois et surtout, de leurs locuteurs. Cependant, cette stigmatisation des patois est tout aussi présente chez nos auteurs. Qualifiée par Lafont¹⁹, de « culpabilité sociolinguistique », il la considère « maximale » dans les populations du XIX^e, dont la lutte scolaire a eu un effet de « traumatisme » : peur de mal parler le français, peur d'être associé à une population rurale alors stigmatisée. Cette relation entre le patois et le français, de dominé-dominant est certainement l'aspect le plus flagrant du conflit linguistique alors particulièrement latent dès le XVIII^e. De ce fait, les patois, par la honte et la culpabilité engendrées par les représentations qu'en donnent les locuteurs de la variété haute, ne sont utilisés que dans un cadre très fermé, la langue réservée à la famille, à l'entourage proche. C'est un vernaculaire, qui selon Gardy et Lafont²⁰, est « apte à assurer certaines formes de communication immédiates, plus chaleureuses, plus

¹⁸ Marcellesi Jean-Baptiste, « Actualité du processus de naissance de langues en domaine roman, *Cahiers de Linguistique Sociale*, GRECO, Université de Rouen, n°9, 1986, pp. 21-29, p. 24.

¹⁹ Lafont Robert, « Un problème de culpabilité sociolinguistique : la diglossie franco-occitane », *Langue Française*, n° 9, 1971, p. 93-99, p. 97.

²⁰ Gardy Philippe., Lafont Robert, « La diglossie comme conflit : l'exemple occitan », *Langages, Bilinguisme et diglossie*, 15^e année, n°61, 1981, pp. 75-91.

savoureuses ». Blanchet²¹ parle de « marqueur de connivence et d'identité culturelle » mais toujours attaché à des fonctions « ponctuelles », en « complémentarité » avec l'utilisation du français²². Ainsi, Delacroix²³ précise également que l'utilisation des patois « met [les locuteurs] dans le cas de parler et surtout de prononcer moins bien le français », mettant en valeur le rapport conflictuel et de concurrence entre les deux langues, l'une bafouant l'intégrité de l'autre et entraînant ainsi une situation de soumission/ hégémonie entre les deux systèmes.

- Identité linguistique des auteurs : tiraillée entre Dauphiné et Provence

L'étude des désignations n'a pas soulevé que le problème du conflit linguistique, au sein même de ses noms, elle a également permis de mettre au jour toute la pluralité des identités linguistiques présentes dans le département, et notamment une dualité qui est encore actuelle : le tiraillement entre Dauphiné et Provence. En effet, dans le sud du département, la « poussée méridionale »²⁴ est très forte, et au XIX^e, elle l'est d'autant plus avec l'influence du Félibrige. Mais certains auteurs dauphinois cherchent à mettre en valeur toute la singularité de leur langue, sans pour autant se désolidariser totalement du prestige provençal.

²¹ Blanchet Philippe, « Distanciation et rapprochement en contexte diglossique : calques, emprunts, interférences, alternances... », dans *Diglossie, interférences linguistiques, néologismes, emprunts, calques*, Actes de la conférence annuelle sur l'activité scientifique du Centre d'Études Francoprovençales, des 17 et 18 décembre, 2005, p. 19-26, p.22.

²² Delacroix M., *Statistique du département de la Drôme*, 1835, p. 293.

²³ *Ibid.*

²⁴ Bouvier Jean-Claude, « L'occitan en Provence : le dialecte provençal, ses limites et ses variétés », *Espaces du langage, géolinguistique, toponymie, cultures de l'oral et de l'écrit*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2003, p. 17.

Louis Moutier crée en 1879 l'*Escolo Dóufinalo dóu Felibrige*, rassemblant de nombreux auteurs dauphinois. Mais l'influence du provençal reste prégnante et laisse place, là aussi, à une forme de hiérarchisation des parlers. Moutier²⁵ qualifie ce qu'il appelle « le dauphinois » comme rattaché « par le fond » à la Provence, et de « dialecte de transition », laissant peu de place à un réel statut. Il n'est d'ailleurs pas le seul à le penser à cette époque. Ce concept de contact et de transition transparaît également dans la description et dans l'essai de classement des parlers par les auteurs de cette époque. Abert Eloi²⁶, par exemple, définit celui de Chantemerle (nord Drôme) : « C'est une contrée de transition où les idiomes sont assez mal fixés. [...] Dans cette région, le provençal harmonieux cède de plus en plus le pas au Lyonnais [...]. L'idiome de mon pays natal est fait de ces deux éléments ». Par ailleurs, Moutier, dans ses études, distingue entre autres le « dialecte mitanié », dans la vallée de la Drôme, Valence et le Vercors ; d'autres auteurs parlent même d'hybridation. La situation, quasi conflictuelle, se révèle également chez Ollivier²⁷ qui parle d'« inimitié » cette fois au nord, entre le peuple de Valence et celui de Romans. Les isoglosses fixées plus tard par Bouvier et Tuaillet²⁸ sur des faits purement linguistiques se ressentent déjà, dès le XIX^e dans les mentalités et les représentations souvent conflictuelles des langues en présence dans le département. L'identité linguistique des auteurs reste ainsi difficile à cerner, tant la tension linguistique, sur laquelle nous

²⁵ Moutier Louis, *Orthographe des dialectes de la Drôme*, Valence, 1886, p. 6.

²⁶ Abert Eloi, 1994, p. 5.

²⁷ Ollivier J., *Essais historiques sur la ville de Valence*, éditions du Baston, 1831, p. 202.

²⁸ Tuaillet Gaston, « Le Franco-provençal, progrès d'une définition », *Travaux de Linguistique et de Littérature X*, 1, Strasbourg, Centre de philologie et de littératures romanes, 1972, pp. 1-72.

reviendrons, est forte : les auteurs hésitent entre une volonté d'individuation de leur langue, avec ses particularités propres et une soumission, une « satellisation » telle que l'entend Marcellesi (et al.)²⁹ par rapport à un modèle linguistique plus prestigieux, ici le provençal.

II. L'enquête sur la zone charnière entre langue d'oc et franco-provençal : locuteurs traditionnels rares, début de figement de la langue³⁰.

A. Les informateurs : perte de transmission, émergence des sous-locuteurs

La zone de transition entre les deux domaines linguistiques a fait l'objet de nombreuses études, dont les plus récentes, celles de Bouvier (1976) et Tuaillet (1972). Elles ont permis de fixer les isoglosses, et notamment celui du -A atone final précédé d'une palatale³¹. Nous avons voulu, par le biais d'enquêtes sur le terrain, réévaluer ces traits distinctifs, traduits sous la forme d'un faisceau par Bouvier³².

Nous avons rencontré une vingtaine d'informateurs, dont les variables sociolinguistiques se réfèrent, pour beaucoup, à celui des locuteurs traditionnels : locuteurs âgés, isolés, ruraux,

²⁹ Marcellesi Jean-Baptiste., Bulot Thierry, Blanchet Philippe, *Sociolinguistique, épistémologie, langues régionales, polynomie*, Paris, L'Harmattan, 2003.

³⁰ Voir Morin (2016), Chapitre V (Étude phonologique de la zone de transition) de notre travail.

³¹ En contexte palatalisant, le -A inaccentué en finale se palatalise en -i en francoprovençal dans les substantifs et les adjectifs. Les continuateurs francoprovençaux de FILIA (*fille*) et VACCA (*vache*) se terminent par /i/ : ['fiʎi] ou ['vatsi].

³² Bouvier Jean-Claude, 1976, p. 466.

masculins et dont les compétences linguistiques sont les plus aptes à parler et comprendre la langue régionale³³. Les plus âgés se trouvent en outre dans la zone temporelle charnière de la rupture linguistique, qui aurait eu lieu dans les années 20-30³⁴: ils sont sûrement les derniers témoins d'un usage quotidien des langues régionales et du bilinguisme.

Pour autant, il apparaît qu'une partie de l'échantillon appartiennent à deux catégories « emblématiques » (Bert et Grinevald)³⁵, d'une situation de langue en danger : les semi-locuteurs et les sous locuteurs. Caractéristiques d'une transmission en partie indirecte, les semi-locuteurs conservent de très bonnes connaissances linguistiques, notamment en réception. En revanche, les sous-locuteurs (sept dans notre échantillon) ont éprouvé de réelles difficultés à répondre à nos questions ; leurs compétences linguistiques restent parcellaires et certainement liées, d'une part à une transmission très partielle (leurs parents parlaient patois entre eux), et d'autre part à des métiers fortement liés au français (instituteur, employés) et à leur mobilité géographique. En effet, selon Gadet³⁶, la proximité de son réseau

³³Bert Michel., Costa James, Martin Jean-Baptiste., *Étude FORA, Francoprovençal et occitan en Rhône-Alpes*, pilotée par l'Institut Gardette, INRP, ICAR, DDL, 2009, p. 34-35.

³⁴ Bert Michel, « Qui parle une langue en danger ? Locuteurs du francoprovençal et de l'occitan en Rhône-Alpes, France », *Faits de langue, Linguistique de terrain sur langues en danger : locuteurs et linguistes*, Grinevald C. et Bert M. (dir.), Paris, Ophrys, n° 35-36, 2010, pp.79-116.

³⁵ Bert Michel, Grinevald Colette., « Proposition de typologie des locuteurs de LED », *Faits de langue, Linguistique de terrain sur langues en danger : locuteurs et linguistes*, Paris, Ophrys, n° 35-36, 2011, pp.117-132, p. 126.

³⁶ Gadet Françoise, *La variation sociale en français*, coll. L'Essentiel Français, Paris, Ophrys, 2003, p.96.

social et linguistique est « un facteur de conservation puissant, résistant au changement venus de l'extérieur, et garant des normes communautaires vernaculaires ».

Si nous disposons de plusieurs catégories de locuteurs dans notre échantillon, ils ont pourtant plusieurs caractéristiques communes. Une transmission indirecte (un seul cas de transmission directe) tout d'abord, qui, même dans le cas des locuteurs dits traditionnels, pose des problèmes de production d'un vocabulaire précis et élargi à plusieurs domaines d'activités, loin du vocabulaire quotidien, domestique. Ensuite, la plupart de nos informateurs ont sous-évalué leurs compétences, parfois même, certains ont refusé de nous répondre : il s'agissait surtout de femmes, plus en retrait et enclines au sentiment d'infériorité linguistique. Les classer dans une catégorie fermée nous semble alors illusoire : chacun a sa propre histoire avec la langue, et dans le cadre d'une langue qui porte le poids d'un passé honteux pour beaucoup, la pratique de la langue reste grégaire voire inexistante pour la grande majorité de nos informateurs.

B. Étude phonétique de la zone de transition : entre début d'obsolescence et richesse lexicale

Cette étude a été menée, grâce à des entretiens individuels, afin de juger de la vitalité et de l'actualité de la limite entre langue d'oc et francoprovençal, limite auparavant observée et fixée par le travail de thèse (entre autres) de Bouvier (1976), qui a élaboré un faisceau de seize traits phonétiques caractéristiques, que nous avons tous réinterrogés, sous la forme d'un questionnaire. Il s'avère que les résultats ont très peu changé mais nous avons pu observer plusieurs phénomènes.

Tout d'abord, afin de délimiter les deux domaines linguistiques, les dialectologues s'appuient régulièrement sur un trait particulier : le double traitement du A tonique après un

contexte palatalisant. Pour Tuaillet³⁷, ce premier critère, « le plus commode », caractérise à lui seul les parlers francoprovençaux. La double conjugaison des verbes du premier groupe est un exemple particulièrement parlant pour ce dernier. En effet, si la langue d'oc n'a qu'une seule série de formes du premier groupe, le francoprovençal en dispose de deux. L'exemple le plus flagrant est celui des étymons PORTARE « *porter* » et MANDUCARE³⁸ « *manger* » :

<i>Langue d'oc :</i>	[pur'ta] / [mã'dʒa]
<i>Francoprovençal :</i>	[pur'tɔ] / [mã'dʒe] ³⁹
	[pur'ta ⁰] / [mi'ʒe] ⁴⁰

Dans nos enquêtes, la double conjugaison des verbes en –ARE existe toujours, en revanche, elle semble moins prégnante. Une première série de polymorphismes émerge ici sous la forme d'une palatalisation intermédiaire en /Ø/, sous l'influence des parlers provençaux, dans une zone située sur la tranche nord de la limite : on retrouve au même endroit une forme clairement occitane en –a, [mi'ʒa]. Nous relevons également deux formes de vélarisation : /ɔ/ et /a⁰/, dans plusieurs villages situés au nord de l'isoglosse de palatalisation du A après palatale. Il s'agit vraisemblablement de formes francoprovençales, puisque cette vélarisation est constatée également dans le lyonnais et la Suisse romande et dans le nord de l'Ardèche⁴¹.

³⁷ Tuaillet Gaston, 2007, p. 64.

³⁸ Ou *MĀNDUCARE qui concerne les parlers de la moitié nord de la Drôme.

³⁹ Relevés par Gardette Pierre, *Études de géographie linguistique*, textes réunis par Horiot B., Simoni M.-R et Straka G., Strasbourg, C. Klincksieck, 1983, p. 611.

⁴⁰ Bert Michel, 2001.

⁴¹ Bert Michel, *Rencontre de langues et francisation : l'exemple du Pilat*, thèse de doctorat, sous la direction de J.-B. Martin, Université Lumière, Lyon 2, 2001, p. 270.

Le cas du –A en contexte palatalisant dans les féminins est moins hétérogène : initialement palatalisé en /i/⁴², nous n'en retrouvons quasiment aucune trace. Il a pu évolué en un /ə/, voire complètement chuter. Ces formes, relevées également par Tuaillet (2007), sont le signe selon lui d'une évolution normale issue d'un timbre occitan, et non francoprovençale, qui, en ce sens, ne permet plus une distinction entre francoprovençal et langue d'oc. Bouvier⁴³ et Bert⁴⁴ postulent en faveur d'un phénomène de « nivellement analogique » : les formes peu fréquentes tendent à être remplacées par des formes majoritaires, ici celles de la langue d'oc.

Dans l'ensemble, nous avons constaté une chute assez générale des finales, notamment dans les cas des féminins, phénomène plus prégnant chez les informateurs les plus septentrionaux, qui ne bénéficient pas de l'influence méridionale. Nous avons également observé une simplification des diphongues en monophongues⁴⁵, dans la plupart des communes, y compris les plus méridionales. La simplification touche également certaines palatalisations comme K ou G + yod ou K + voyelle antérieure⁴⁶ : là où Bouvier trouvait encore des formes palatalisées, voire « dentalisées » pour certaines, nous n'y avons

⁴² Par exemple, VACCA (*vache*) évolue en ['vatʃi] en francoprovençal.

⁴³ Bouvier Jean-Claude, « L'occitan en Provence : le dialecte provençal, ses limites et ses variétés », *Espaces du langage, géolinguistique, toponymie, cultures de l'oral et de l'écrit*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2003, p. 115.

⁴⁴ Bert Michel, 2001, p. 366.

⁴⁵ Au sujet de la diphongaison –AU par exemple (Morin, 2016, p. 254-256), les continuateurs de SAL (sel) sont, en francoprovençal [sa] et en langue d'oc [saw].

⁴⁶ Par exemple, Bouvier a relevé comme continuateur de ACCU HIC (ici), [t̪i]. Nous relevons des formes telles que [i't̪je]. Morin, 2016, p.247.

trouvé que des formes intermédiaires, certainement consécutives à une régression vers des formes plus simples en [kj] ou [tj].

Bien que la majorité des formes étudiées semblent plutôt hermétiques au temps et aux pénétration du français, malgré quelques simplifications, prouvant ainsi la stabilité de cette zone de transition linguistique, il s'avère que le polymorphisme phonétique et lexical est aussi très présent. En effet, la palatalisation de la séquence G + U en francoprovençal⁴⁷, visible plus particulièrement sur les participes passés du troisième groupe, a fait émerger un tel nombre de résultats qu'il nous a été impossible de cartographier le phénomène. Il est également apparu quelques originalités phonétiques, telles que l'apparition du phonème /Ø/, résultat de la chute de la consonne intervocalique, laissant ainsi un hiatus E + U, réduit ensuite en /Ø/, peu relevé à ce jour⁴⁸. Il s'agirait ainsi d'un trait particulier du francoprovençal, que nous avons relevé jusque dans les parlers du Vercors, fortement influencés par ce dernier.

Par ailleurs, les enquêtes ont été une source, assez inattendue doit-on le dire, de richesse lexicale préservée. En effet, certaines formes rares comme la forme [gu'ly]⁴⁹ qui désigne le dindon, introuvable dans les précédents relevés, et possible continuateur de GOLA « gueule », ou encore de la forme [kabro'bu] « chèvre-bouc », désignant une « chèvre qui ne fait plus de petit », forme qui permet au passage de noter un cas de phonétisme retardé⁵⁰ permettant ainsi à la désignation de préserver toute son expressivité.

⁴⁷ Par exemple, le type VENIRE (venir), évolue, au participe passé et au masculin singulier en [vẽn'gy] en occitan drômois, tandis qu'il est palatalisé dans le nord de la Drôme : ['vẽdjy], Morin, 2016, p. 234.

⁴⁸ Des formes telles que les continuateurs de BIBERE (boire), [bØ] ou de VENIRE (venir) [və'njØ].

⁴⁹ Morin, 2016, p. 269.

⁵⁰ Bouvier Jean-Claude, 1976, p.460.

La liste des faits phonétiques et lexicaux, relevés dans nos enquêtes, ne peut être développée ici mais il apparaît que malgré quelques évolutions et originalités, la langue évolue peu. La transmission souvent fragmentaire et la grégarité⁵¹ des pratiques plongent la langue dans le silence ; elle disparaît peu à peu, au rythme des derniers locuteurs. L'« équilibre de la langue »⁵², entre continuité et discontinuité semble se suspendre pour aboutir à l'attrition de la langue. Sans renouvellement linguistique, sans transmission (aucun de nos informateurs n'a souhaité transmettre sa langue), le terme d'obsolescence prend tout son sens ici : la langue perd son mouvement. En revanche, l'originalité de ces parlers, déjà remarquée par les premiers dialectologues, reste d'actualité : la zone de transition entre francoprovençal et langue d'oc demeure, mais pour combien de temps ?

III. Enquêtes sociolinguistiques auprès d'élèves de collège : altérisation de la langue, discontinuité linguistique, et revitalisation

Toujours dans l'optique d'obtenir des réponses permettant d'affiner le paysage linguistique drômois, nous avons profité de notre position d'enseignante de langue d'oc dans un établissement secondaire, à Nyons, petite ville à la croisée des chemins, entre Alpes et Provence. Nous avons effectué des enquêtes sociolinguistiques auprès de nos élèves (un groupe d'élèves apprenant la langue d'oc, et un groupe sans l'option) afin de faire émerger la représentation épilinguistique de la langue d'oc.

A. Rupture linguistique et naissance des néolocuteurs : une ruralité en mouvement

⁵¹ Terme employé par Calvet Louis-Jean., *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Payot, Hachette, 1987.

⁵² Blanchet Philippe, 2005, p. 20.

Dans notre groupe d'occitanistes, environ 50% d'entre eux ne sont pas issus de la région ; cette zone de la Drôme provençale est en effet un lieu de migrations internes et professionnelles important. Ils sont également issus de catégories professionnelles intermédiaires, et non rurales : leur profil est étonnant. La langue d'oc serait-elle alors considéré comme un marqueur d'identité ? Une façon de s'intégrer plus facilement à la région ? De nombreuses études s'y sont consacrées, notamment en ce qui concerne le basque ou le breton (Urteaga⁵³, Le Coadic⁵⁴) et prouvent en effet que la langue est un biais d'insertion culturelle et sociale fort, ce que tendent à prouver nos chiffres : une population jeune, mobile, active et moins soumise à la pression linguistique que le milieu rural indigène. En effet, contrairement à cette tendance, les agriculteurs sont très peu représentés dans notre échantillon d'élèves ; ils sont pourtant souvent les derniers témoins de la présence de la langue et des « pratiques patoisantes » des zones rurales, qui représenterait 50% de cette tranche de la population selon Blanchet⁵⁵. D'autres études en Aquitaine, Pays Basque ou Bretagne⁵⁶ prouvent également que le monde agricole reste encore intimement lié à la langue régionale.

⁵³ Urteaga Eguzki., « La langue basque au Pays Basque : diagnostic, évolution et prospective. », *Revue d'études basques*, n° 7, 2002, pp. 227-338.

⁵⁴ Le Coadic Ronan, « À propos des relations entre langue et identité en Bretagne », *International Journal of the Sociology of Language*, vol. 2013, Septembre 2013, pp.23-41.

⁵⁵ Blanchet Philippe, « Problèmes méthodologiques de l'évaluation des pratiques sociolinguistiques en langues 'régionales' ou 'minoritaires' : l'exemple de la situation en France », *Langage et société*, n° 69, 1994, pp. 93-110, p. 96.

⁵⁶ Respectivement Schrantz Michel, « Langues parlées en Aquitaine : la pratique héritée », *Le Quatre Pages*, INSEE Aquitaine, septembre 2002, n° 110, Urteaga (2002) et Le Coadic (2013).

Ces deux tendances, inverses, pourraient avoir en commun la césure linguistique, la rupture générationnelle. Dans le monde agricole, la langue d'oc n'est quasiment plus transmise : il réside une transmission très partielle, voire sporadique, qui se concrétise souvent par le français régional. Les derniers locuteurs traditionnels ne pratiquent qu'entre pairs ou dans des associations. Le morcellement linguistique, causé entre autre par l'uniformisation linguistique et les préjugés attachés à la langue, a enclavé la langue dans un réseau où cette pratique est la moins honteuse, dans un système « horizontal », entre locuteurs âgés. La communication verticale, la transmission intergénérationnelle de la langue n'a plus lieu mais il réside des stéréotypes forts, quant à eux sans doute transmis, comme nous le verrons ensuite. La population issue du milieu agricole porte ainsi les stigmates d'un passé diglossique lourd socialement et politiquement.

Le peu d'intérêt des couches inférieures peut alors s'expliquer par la transmission non plus d'une langue, mais d'un sentiment d'insécurité linguistique, d'un sentiment d'infériorité face au français. Face à cela, l'afflux surprenant des couches moyennes serait également une conséquence de l'absence de transmission : le besoin de (re) trouver ses racines pour une population qui n'a bénéficié que d'une transmission très partielle voire inexistante et moins enclue à la dépréciation, aux stéréotypes. Ainsi, ces élèves représentent un nouveau vivier pour la langue d'oc : ce que Bert et Grinevald (2011) appellent des « néolocuteurs ». Ils sont finalement les symboles de la rupture linguistique et d'une situation de langue en danger. Libérés du poids des stéréotypes, novateurs, peu intégrés à la communauté linguistique patoisante, ils représentent, dans notre secteur, l'avenir de la langue d'oc, par la transmission scolaire.

B. Les représentations épilinguistiques des élèves : stéréotypes, et altérisation de la langue

Lors d'une première enquête sur l'opposition des désignations occitan/patois, il est apparu que de nombreux stéréotypes

persistaient au sein des deux dénominations. *Patois* englobe un système de conflits, et porte le poids d'un passé diglossique (Gardy⁵⁷, Boyer, 2005) ; en témoignent les nombreuses associations de nos élèves à la ruralité et à un temps révolu. Pourtant, il tombe en partie en désuétude dans beaucoup de réponses : un grand nombre d'entre eux ne connaissent pas la signification de ce mot. Cette perte de sens d'un terme à la fois stigmatisé et à la fois utilisé comme glossonyme identitaire local engendre une forme de substitution linguistique, de domination : celle d'*occitan*.

La dénomination *occitan* a posé également des problèmes aux élèves : c'est une entité abstraite et mal définie pour eux, qui manque d'ancrage dans leur réalité. Les langues régionales n'ont que peu de visibilité dans le département, et leurs réponses s'en ressentent, bien qu'on ait noté une différence d'appréciation entre les élèves apprenant la langue d'oc et les non-apprenants. En effet, il émerge une relation plus apaisée, moins stéréotypée de la part des apprenants : serait-ce parce qu'ils ont moins été en contact ? Rappelons que ce groupe a une proportion de parents mobiles plus élevée, et d'agriculteurs plus basse. Cela se vérifie dans le groupe de non-apprenants : la langue est associée au passé, à l'obsolescence et les élèves prennent de la distance par rapport à la langue, elle devient la langue de l'autre (des grands-parents, des plus âgés, des paysans, du Sud, etc.).

Dans l'optique d'obtenir des résultats les plus précis possibles et d'atténuer notre impact, nous nous sommes inspirée des

⁵⁷ Gardy Philippe., « Simples réflexions d'ordre sociolinguistique sur la nomination refusée de l'occitan dans le discours des militants linguistiques », *Les Français et leurs langues*, J.-C. Bouvier (dir.), Actes du colloque de Montpellier les 5, 6 et 7 septembre 1988, rassemblés par C. Martel, Université de Provence, 1991, p. 449-460.

travaux d'Abrik⁵⁸ et de sa méthode du noyau central et de la zone muette. Cette méthode nous a permis d'approfondir les résultats précédents : trois « noyaux » se dessinent alors. Tout d'abord, *l'occitan-langue morte*. La langue appartient à un passé révolu, sans ancrage dans leur réalité, ce qui la rendrait bien évidemment vivante. L'arrêt de la transmission, son obsolescence, son « illusion d'inéquation » selon Hagège⁵⁹ dénote son incapacité à être représentée dans la réalité. Cet élément s'entrecroise avec celui de l'altérisation de la langue : les élèves éprouvent des difficultés à se positionner vis-à-vis de la langue, entre volonté d'hétérogénéisation, de donner à la langue un statut individuel et volonté d'homogénéisation, de soumission à un modèle plus prestigieux, le français. C'est ce que Canut⁶⁰ nomme la *tension épilinguistique*, qui a pour conséquence la distanciation de la langue :

« Les pratiques "honteuses" sont, même lorsqu'elles sont reconnues réelles, renvoyées à un ailleurs spatial ou temporel ("dans le temps", "les vieux", "un voisin", "le village X très reculé" etc.) »⁶¹

Enfin, il émerge une dernière association au sein du noyau central : le lien indéfectible avec le provençal, dont les limites se situent seulement à quelques kilomètres de Nyons, influencé depuis toujours par sa position géographique et économique

⁵⁸ Abric Jean-Claude, *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF, 1994.

⁵⁹ Hagège Claude, *Halte à la mort des langues*, Paris, Édition Odile Jacob, 2000, p. 197.

⁶⁰ Canut Cécile, « Pour une analyse des productions épilinguistiques », dans *Cahiers de praxématique*, n°31, 1998, pp.69-90 et « Subjectivité, imaginaires et fantasmes des langues : la mise en discours 'épilinguistique'. », *Langage et société*, n° 93, 2000, pp. 71-97.

⁶¹ Blanchet Philippe, 1994, p. 97.

certes, mais également par son lien étroit avec des auteurs du Félibrige comme Roumanille. Et c'est finalement par cette dénomination que les élèves ont pu au mieux se situer par rapport à la langue : c'est une langue et un territoire géopolitique ancrés dans les représentations de nos élèves. Le provençal garde ici toute son influence et son prestige linguistique et culturel, même parmi des élèves qui ne le parlent pas. Le système des dénominations de la langue d'oc par nos élèves prend ainsi une forme tripolaire, complémentaire et conflictuel : *occitan-provençal-patois*, bien qu'il tende à devenir bipolaire, tant *patois* tombe en désuétude, ses dénominations, vacillant entre cristallisation des stéréotypes et perte totale de motivation.

Conclusion : Et l'école dans tout cela ?

Face à l'arrêt de la transmission, à la grégarité de certaines pratiques et aux stéréotypes encore lourds auxquels doit faire face la langue d'oc, l'école semble être le dernier espoir de voir la langue se perpétuer. Dans la Drôme, la situation est de plus en plus problématique. Si le primaire constitue un bon vivier d'élèves, il n'y a qu'un instituteur pour tout le département ; il en va de même dans le secondaire, où la langue d'oc n'est plus enseignée que quelques heures à Nyons. Et malgré un passé glorieux, l'enseignement de la langue d'oc dans la Drôme ne tient qu'à un fil ; les effectifs tendent à diminuer d'année en année, et le matériel pédagogique en vivaro-alpin n'existe pas, ce qui incite les professeurs au « bricolage pédagogique »⁶². Pourtant, l'enjeu de la revitalisation linguistique est de taille et se poser la question de l'enseignement de la variété vivaro-alpine ou de la variété languedocienne standardisée résulte d'une réelle réflexion au sein

⁶² Morin Laetitia, 2016, p. 95.

de notre pratique. Nous avons ainsi choisi l'angle *polynomique* que défendent également Marcellesi⁶³ et Ottavi⁶⁴, éliminant ainsi toute volonté de purisme ou d'opposition entre une langue normalisée et un patois. Dans l'optique d'une continuité, d'un continuum linguistique, nous donnons aux élèves les clefs pour une compréhension de la pluralité, de la variation : une langue « *Unitas Multiplex* »⁶⁵.

Laetitia Morin

⁶³ Marcellesi Jean-Baptiste, *Sociolinguistique. Epistémologie, Langues régionales, Polynomie*, en coll. Thierry Bulot et Philippe Blanchet, Espaces Discursifs, Paris, L'Harmattan, 2003. Il définit ainsi le concept de *polynomie* : « [Les langues polynomiques sont des] langues dont l'unité est abstraite et résulte d'un mouvement dialectique et non de la simple ossification d'une norme unique, et dont l'existence est fondée sur la décision massive de ceux qui la parlent de lui donner un nom particulier et de la déclarer autonome des autres langues reconnues. », dans « La définition des langues en domaine roman : les enseignements à tirer de la situation corse », *Sociolinguistique des langues romanes*, Actes du congrès des romanistes d'Aix-en-Provence, vol. n° 5, 1983, pp. 309-314, p. 314.

⁶⁴ Ottavi Pascal, « Langue corse et polynomie. Retour sur un processus langagier dans l'enseignement secondaire », dans *Cahiers de sociolinguistique*, n°15, 2010/1, pp. 87-96.

⁶⁵ Morin Edgar, *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Paris, Seuil, 2000.

UN TEXTE RÉvolutionnaire BILINGUE OCCITAN-FRANÇAIS :
LE *DIALOGO ENTRÉ DUS INSURJATS* (AN VII)
ÉDITION CRITIQUE

Le *Dialogo entré dus Insurjats de l'armado rouyal* [Dialogue entre deux insurgés de l'armée royale] fait partie des textes écrits en occitan pendant la période révolutionnaire. Même si l'emploi de la langue locale reste minoritaire en regard de la masse constituée par les imprimés en langue française, on sait que la Révolution correspond à une période de relative abondance pour les textes en langue occitane. Les centres de production sont urbains et parmi eux, la ville de Toulouse se taille la part du lion : 40 % de la production totale est réalisée à Toulouse. Le corpus toulousain du texte révolutionnaire en occitan produit entre 1789 et 1799 comprend 59 textes, répartis entre 35 textes révolutionnaires et 22 contre-révolutionnaires¹.

Le *Dialogo entré dus Insurjats de l'armado rouyal* est un texte tardif, daté de fructidor an VII (août-septembre 1799). Il se place dans la seconde phase de l'écrit révolutionnaire en occitan identifiée par Philippe Martel². À la période « libérale », relativement courte (1790-1792), qui a vu se multiplier les textes en occitan (100 textes sur 17 départements), a succédé une période « répressive », marquée par la progressive diminution de la production (50 textes entre 1793 et 1799). Le « Rapport sur la Nécessité et les Moyens d'anéantir les Patois et d'universaliser l'Usage de la Langue française » présenté à la Convention le 16 prairial an II (4 juin 1794) symbolise le changement d'attitude des

¹ Sur ce corpus, v. Maria Carmen ALÉN GARABATO, *Quand le “patois” était politiquement utile. L’usage propagandiste de l’imprimé occitan à Toulouse durant la période révolutionnaire*, Paris, L’Harmattan, 1999, p. 41-69.

² Philippe MARTEL, Philippe, « Les textes occitans de la période révolutionnaire : un peu de géographie », in Henri Boyer / Georges Fournier / Philippe Gardy / Philippe Martel / René Merle / François Pic, *Le texte occitan de la période révolutionnaire*, Montpellier, SFAIEO, 1989, p. 219-245, part. cartes 3, 4 et 5, p. 228-229.

révolutionnaires à l'égard des langues locales, toutes présentées comme des obstacles à la diffusion des idées républicaines. Sur le terrain cependant, ce désengagement des révolutionnaires n'est pas complet. Les besoins de la propagande, face à des populations occitanophones monolingues ou dont la compréhension du français est jugée insuffisante, imposent de s'adresser à elles dans leur langue, comme le font, du reste, à l'occasion, les adversaires de la Révolution.

Beaucoup de textes de la période révolutionnaire sont anonymes. Le *Dialogo* ne comporte pas de nom d'auteur mais il est attribué de façon certaine à un Toulousain qui est loin d'être un novice en écriture occitane. Jean-Marie-Charles Garres est un « employé » sur lequel on est peu renseigné³. Son activité semble avoir débuté dans l'année faste de la production révolutionnaire en occitan à Toulouse, en 1791. Cette année-là, le 15 mars 1791, se présente à la tribune de la Société des Amis de la Constitution réunie en séance publique, un « bon patriote », l'employé Garres, pour faire lecture d'un long texte en prose (24 pages), les *Rasounomens, Pensados & refflectious d'un boun Pagés des embirouuns de Toulouso* (Pic n° 124⁴). L'accueil est enthousiaste et il vaut même à l'auteur d'être sur-le-champ admis dans la Société. Par la suite, toujours en 1791, Garres donne un *Dialogo entre dus Paysans des embirous de Toulouso, à l'occasiou de la nouminatiou del Pere Sermet, à l'Abesquat de la Métropolo del Sud* (huit pages), publié à Toulouse (Pic n° 121) et à Montauban (Pic n° 122), consacré à l'éloge de l'abbé Sermet promu à l'évêché de Toulouse, un des auteurs de langue occitane les plus

³ V. Georges FOURNIER, « La production toulousaine », in Henri Boyer / Georges Fournier / Philippe Gardy / Philippe Martel / René Merle / François Pic, *Le texte occitan de la période révolutionnaire*, Montpellier, SFAIEO, 1989, p. 392, 396 et 420.

⁴ L'inventaire des textes révolutionnaires de la période révolutionnaire a été dressé par François PIC, « Essai d'inventaire des textes en occitan de la période révolutionnaire (1788-1800) », in Henri Boyer / Georges Fournier / Philippe Gardy / Philippe Martel / René Merle / François Pic, *Le texte occitan de la période révolutionnaire*, Montpellier, SFAIEO, 1989, p. 10-175.

prolifiques de la période révolutionnaire⁵. Vers le mois de juin 1791, Garres fait paraître à Toulouse, chez le même imprimeur que son premier texte, Viallanos, un *Dialogo entre dus Paysans des embirous de Toulouso fait par un chassur de la Legioun de la Daourado* (Pic n° 123), dirigé contre les prêtres qui refusent la Constitution civile du clergé⁶.

Lorsqu'il renoue en l'an VII (1799) avec l'écriture en occitan, Garres reprend un schéma discursif dont il a déjà éprouvé l'efficacité. Comme dans deux textes de 1791, le texte se présente comme un dialogue entre deux paysans. Un troisième personnage est introduit, un prêtre catholique, désigné comme « L'abbé » (*l'abat*, en occitan) exclusivement francophone, à la différence des deux paysans qui ne s'expriment qu'en occitan. Cette distribution des langues est symbolique. Il est évident que dans la réalité des échanges oraux bien des prêtres des zones rurales s'expriment en occitan avec leurs ouailles. Le français représente ici d'abord la langue de l'élite sociale, en contraste avec la parole dialectale portée par les deux paysans. Ceux-ci sont dotés de prénoms, Janot et Miquel [Michel], choisis pour leur banalité.

La forme du dialogue est particulièrement représentée dans l'écrit révolutionnaire de langue occitane et dans ce cadre, le recours à des paysans est fréquent, au-delà des œuvres de Garres,

⁵ Sur cette figure majeure de la Révolution à Toulouse et de l'emploi dans ce cadre de l'occitan, v. Georges FOURNIER, « Antoine-Pascal-Hyacinthe Sermet, évêque, révolutionnaire et homme d'Oc », *Per Robert Lafont*, Montpelhièr / Nîmes, CEO, 1990, p. 75-89. La désignation de Sermet comme évêque de la Haute-Garonne, métropolitain du Sud, a eu lieu le 26 mars 1791. Le texte de Garres doit être de peu postérieur.

⁶ Texte retrouvé par Carmen Alén Garabato (2000) au Collège d'Occitanie, à Toulouse, à présent conservé au CIRDOC (Béziers, CR-A 8176-33). Il a été édité par Alén Garabato (« *Dialogo entre dus paysans des embirous de Toulouso fait per un chassur de la legioun de la Daourado* : une conversation édifiante en 1791 », *Revue des langues romanes*, 103, 2000, p. 399-417) sans prise en compte de l'auteur pourtant identifié par Georges Fournier.

dans l'ensemble de la production⁷. Cette mobilisation d'un personnel agricole renvoie à des modèles éprouvés : la tradition virgilienne des *Bucoliques*, d'une part, et, dans le champ de la littérature de langue occitane, l'églogue gasconne (Pey de Garros, Fondeville). Ces derniers textes cependant sont anciens (Garros du XVI^e siècle, Fondeville de la fin du XVII^e siècle). L'auteur s'inspire plus directement d'un des premiers textes toulousains de la période révolutionnaire, le *Dialogo entre le Cultibatou Bourrel de la Parroquio de Sen-Sarni de Toulouso et Mestre Labertat, Jardinié* (Pic n° 38), publié en mars 1789 par le cultivateur toulousain Michel Bourrel⁸. Le succès de la formule s'explique par la mise en scène d'un personnel réduit en nombre, l'emploi de la prose et l'enchaînement rapide d'échanges concentrés. Rien n'interdit de penser que ce texte, en priorité destiné à la lecture publique, n'ait pu également être conçu comme pouvant faire l'objet d'une représentation scénique. En mobilisant deux paysans, l'auteur s'inscrit dans une tradition littéraire, prestigieuse (Virgile) et locale (Bourrel), en même temps qu'il manifeste son intention de s'adresser à une catégorie de la population a priori exclue de l'accès à l'écriture. Le dialogue en prose occitane mettant en scène deux paysans et un abbé joue ainsi sur les deux niveaux de destinataires : les intermédiaires culturels qui se chargeront de l'oralisation du texte, dotés d'un niveau culturel qui leur permet d'identifier aisément la dimension intertextuelle du dialogue, puis les paysans de la région toulousaine peu habitués à se voir directement représentés dans un texte imprimé.

Les moyens mis en œuvre pour parvenir à la persuasion du public visé sont marqués par une recherche de la plus grande

⁷ Sur la fortune du genre du dialogue, v. Maria Carmen ALÉN GARABATO, *Quand le “patois” était politiquement utile. L’usage propagandiste de l’imprimé occitan à Toulouse durant la période révolutionnaire*, Paris, L’Harmattan, 1999, p. 72-95.

⁸ Sur ces textes, v. Jacques GODECHOT, « Pamphlets en occitan à Toulouse en 1789 », *Lengas revue de sociolinguistique*, 18, 1985, « La question linguistique au Sud au moment de la Révolution », p. 253-286.

proximité possible avec la langue qu'on imagine être celle des paysans. Les marques d'oralité sont nombreuses. Le texte débute par un « hé bé ! » retentissant, un « té » [tiens] ouvre une réplique de Miquel (p. 2). Les comparaisons imagées, souvent triviales, abondent : dans le camp royaliste, les morts tombent « coumo d'aglam » [comme des glands, p. 1] ou « coumo de mousquos » [comme des mouches, p. 2], le clergé est pauvre (*sec*) « coumo un ginoul d'agasso » [comme un genou de pie, p. 7]... Le lexique est familier (« *ficut couart* » [fichu couard, p. 1], l'abbé « *se fiquo* » [se fiche, p. 5] des paysans...), le roi est flanqué d'une *biscouaillo* [marmaille, p. 6]..., à côté de figures dont on peut se demander si elles ne proviennent pas du grand poète toulousain Godolin, identifié par Philippe Gardy comme le principal modèle de la production toulousaine⁹. Dans le même temps, les phrases sont courtes, dominées par une parataxe qui imite l'enchaînement de la parole orale et la syntaxe est simple tout comme la totalité du lexique. L'absence de *realia* et de toute référence contextuelle qui pourrait paraître trop localisée dans son expression permet ainsi une lecture et une compréhension aisées, aussi bien dans la Gascogne toulousaine que côté languedocien. Ces procédés, combinés à une économie générale des moyens et à une construction par dévoilements successifs, assurent l'efficacité rhétorique d'un texte totalement ancré dans l'actualité.

Le titre de l'œuvre fait en effet directement allusion à la vaste insurrection royaliste qui embrasa la région toulousaine au cœur de l'été 1799, en l'an VII du calendrier républicain. Cet épisode important de l'histoire de la fin du Directoire, à l'échelle régionale et nationale, n'en fut pas moins bref. Commencé dans la nuit du 18 thermidor (5 août), le soulèvement était terminé au bout d'une quinzaine de jours. Après la bataille de Montréjeau du 3 fructidor (20 août), seuls subsistaient quelques groupes épars dont les républicains vinrent rapidement à bout. Mais pendant

⁹ Philippe GARDY, « Les modèles d'écriture : ruptures et continuités », in Henri Boyer / Georges Fournier / Philippe Gardy / Philippe Martel / René Merle / François Pic, *Le texte occitan de la période révolutionnaire*, Montpellier, SFAIEO, 1989, 485-501.

quelques jours, l'insurrection s'était développée dans une zone qui s'étendait en croissant sur une centaine de kilomètres de long. Si le département de la Haute-Garonne était le plus touché, la région soulevée allait du Lot et du Lot-et-Garonne au nord au Tarn et à l'Aude à l'est, en passant par le Gers à l'ouest et l'Ariège au sud. En Haute-Garonne, la rébellion était particulièrement forte à l'ouest du département aux confins du Gers dans les districts de Muret et de Grenade, mais également dans celui de Villefranche au sud-est. La révolte mobilisa les campagnes, mais il est difficile de connaître le nombre exact des troupes nombreuses formées surtout de paysans. Les sources, majoritairement républicaines, gonflent les chiffres et les estimations varient selon les historiens du simple au double : de 20 000 pour certains à 8 ou 10 000 pour d'autres. Même en s'en tenant à la fourchette basse, il s'agit donc bien d'un mouvement populaire de grand ampleur qui n'eut pas d'équivalent dans la région pendant toute la période révolutionnaire.

Son déclenchement s'inscrit dans un contexte national et international qui dépasse de loin le cadre du Midi toulousain. Le Directoire connaissait alors de graves difficultés, militaires et politiques. Depuis le début de l'année 1799, la France républicaine affrontait les armées de la deuxième coalition, regroupant notamment l'Angleterre, l'Autriche et la Russie. Après de nombreux succès sur les champs de bataille qui avait permis à la jeune République des conquêtes brillantes au cours des années précédentes, ses troupes subissaient désormais des défaites et reculaient, abandonnant la plus grande partie de l'Italie notamment. Ces revers aggravaient les tensions politiques à l'intérieur du pays. Au printemps, les élections voyaient une nette poussée de la minorité jacobine, tandis que le gouvernement était discrédité. Un « coup » parlementaire permettait à de nouvelles personnalités d'arriver aux postes de Directeur, dont Sieyès qui devenait l'homme-clé de la situation. À l'été 1799, le régime pouvait sembler dangereusement fragilisé : la situation politique était confuse, la situation militaire compromise. Pour les royalistes, balayés deux ans auparavant par le coup d'État de

fructidor an V (1797), le moment semblait venu de tenter de l'abattre. Les royalistes de l'intérieur, en lien avec les émigrés et le Prétendant au trône, Louis XVIII, frère de Louis XVI qui vivait en exil, prévoyaient donc un plan ambitieux. Il consistait à provoquer le soulèvement de différentes régions de l'Ouest et du Sud-Ouest favorables à la Contre-Révolution en coordonnant leur déclenchement avec l'avancée des troupes de la coalition aux frontières. Des émissaires secrets et des structures clandestines s'activaient dans l'ombre dans ce but.

Le Midi toulousain faisait partie de ces zones où devait éclater une insurrection royaliste. Dès l'été 1798, des rassemblements favorables aux royalistes s'étaient produit dans les campagnes de la Haute-Garonne. Les premiers troubles sérieux éclatèrent en octobre 1798, quand un gendarme fut tué à Escalquens. À partir de prairial (mai-juin 1799), les troubles et les signes de défi à l'autorité, abattages d'arbres de la liberté, destructions et incendies de biens appartenant à des partisans de la République, agressions contre des républicains, se multiplièrent. Certes, la ville de Toulouse était un bastion jacobin, dont l'ancrage républicain avait encore été renforcé à l'issue des élections du printemps 1799. Mais les royalistes, qui se recrutaient notamment dans l'ancienne noblesse, très puissante dans la ville avant la Révolution, étaient implantés dans la région. Leur organisation clandestine, structurée autour de l'Institut philanthropique, était active. Ils auraient réuni environ 15 000 affidés en Haute-Garonne. Surtout, les campagnes étaient majoritairement hostiles au régime. Deux motifs puissants poussaient les ruraux au refus. Le premier était de nature religieuse. Les innovations religieuses de la Révolution avaient provoqué un rejet qui perdurait sous le Directoire. Après l'adoption de la Constitution civile du clergé en 1790, une partie du clergé, soutenu par la population, avait refusé de prêter le serment obligatoire à la Constitution ; le taux d'insermés était de 60 % en Haute-Garonne. La Terreur et sa politique déchristianisatrice avaient représenté un épisode violent contre la religion. La période thermidorienne avait ouvert une nouvelle

phase moins tendue dans les relations conflictuelles entre la République et le catholicisme. Mais le Directoire, surtout après le coup d'Etat de fructidor an V, avait repris la lutte contre les prêtres réfractaires et limitait l'exercice du culte public. Le sort des cloches, dont les sonneries étaient interdites, symbolisait ce conflit. Dans les campagnes, l'attachement à la religion romaine se manifestait par le respect du dimanche contre le décadi du nouveau calendrier et par l'appui apporté aux prêtres réfractaires vivant clandestinement au sein de la population. Comme ailleurs, la fidélité au catholicisme poussait ceux que les républicains qualifiaient de « fanatiques » dans le camp du royalisme. Le second motif, apparu un peu plus tard, était suscité par le recrutement militaire. La loi Jourdan-Delbrel qui instaurait la conscription adoptée en 1798, puis le contexte nouveau créé par la reprise de la guerre, conduisaient en 1799 à de nouvelles levées d'hommes pour les armées après celles de 1793. Or le Sud-Ouest refusait massivement et profondément le service militaire, un rejet qui persista sous l'Empire. Dès l'été 1798, des bandes armées d'insoumis et de déserteurs, que les royalistes tentaient de gagner à leur cause, se rassemblaient dans certaines zones. À partir du mois de mai 1799, leur agitation devenait franchement inquiétante. Treize cantons étaient concernés par ce qui apparaissait comme une rébellion ouverte. Le commissaire du canton de Castanet écrivait alors à l'administration départementale : « Nous ne pouvons nous dissimuler qu'il se forme dans nos parages une petite Vendée¹⁰ ».

Le choix de la région toulousaine était donc logique de la part des royalistes. La prise de la ville, ainsi que de Bordeaux où ils étaient bien implantés, pouvait permettre de contrôler l'ensemble du Sud-Ouest. L'opération, mal engagée, tourna pourtant vite au désastre. Elle commença en effet prématurément et resta isolée au lieu de s'inscrire dans une action de vaste envergure se déployant sur plusieurs terrains. Les historiens

¹⁰ Cité par Joseph LACOUTURE, *Le mouvement royaliste dans le Sud-Ouest (1797-1800)*, Hossegor, Librairie D. Chabas, 1932, p. 100.

s'interrogent sur les raisons de cette précipitation. Ils évoquent le rôle d'un agent républicain infiltré. D'autres soulignent le conjoncture militaire : la mise en application du décret sur l'enrôlement des troupes aurait accéléré les choses. De fait, les insurgés du Sud-Ouest restèrent seuls et ne reçurent aucun renfort. De plus, un point essentiel du plan ne put être réalisé. Les royalistes échouèrent à s'emparer de la ville de Toulouse qui ne disposait pourtant que de très maigres troupes. Dans la nuit du 18 au 19 thermidor (5 au 6 août), leurs troupes se regroupaient sous les murs de Toulouse sous la conduite de Rougé, un ancien général républicain rallié à l'insurrection. Mais contrairement au plan prévu, les portes de la ville, qui devaient leur être ouvertes grâce à l'action de complices présents à l'intérieur, restèrent closes. Averties par un agent double, les autorités républicaines avaient pris des mesures préventives qui découragèrent les royalistes toulousains. Or la ville représentait un élément essentiel, car elle renfermait des armes dont les insurgés étaient largement dépourvus. De plus, les autorités qui y siégeaient purent organiser la réponse et mener la contre-attaque.

Mais dans un premier temps, et malgré l'échec face à Toulouse, l'insurrection se développa dans de nombreuses zones rurales. Dès le 19 thermidor (6 août), les cantons de Muret, Saint-Lys, Montgiscard, Lanta, Caraman étaient en état d'insurrection, d'autres se soulevèrent les jours suivants. Les insurgés purent facilement prendre le contrôle de nombreuses localités, plus ou moins grandes : Muret, Saverdun en Ariège, Lombez, Mauvezin, L'Isle-Jourdain dans le Gers. Arborant la cocarde blanche et au cri de « Vive le roi », les royalistes manifestaient leur autorité sur le terrain par diverses actions : ils destituaiient les autorités locales, les arrêtaient, les remplaçaient en tentant de réinstaller les hommes en place sous l'Ancien Régime. Les exactions venant de leurs rangs étaient en revanche peu nombreuses. Aux portes même de Toulouse, les troupes républicaines furent mises en difficulté lors d'accrochages dans les faubourgs. Il fallut attendre le 22 thermidor (9 août) pour que, lors d'un combat plus décisif, les républicains l'emportent sur les insurgés qui s'étaient

regroupés sur les hauteurs de Pech David sous le commandement de Rougé. Le gros des troupes se replia alors vers le sud du département. À partir du 10 août, la réponse républicaine à l'insurrection royaliste s'organisa efficacement depuis Toulouse et les départements avoisinants, mais il fallut quelques jours pour que les territoires gagnés aux royalistes repassent les uns après les autres sous le contrôle des autorités.

C'est durant cette période d'incertitude, où les campagnes restaient réceptives aux menées royalistes, que le texte fut probablement rédigé, peut-être à la suite d'une commande. Il est en tout cas frappant de constater la similitude du contenu avec celui d'un arrêté du département daté du 27 thermidor¹¹ (14 août) et évoqué dans le texte (« Lé départomen nous a proumés un perdou », p. 6). Le registre du discours relève donc de la propagande, une propagande républicaine qui s'adresse à la masse des insurgés, c'est-à-dire aux paysans du Midi toulousain, ces « habitants de la campagne », ces « laborieux agriculteurs » évoqués dans l'arrêté du 27. Les sources de la répression montrent bien que les paysans étaient les plus nombreux parmi les rebelles (plus de 63 %), suivis de loin par les artisans (22 %). Cette « armée » s'était dotée d'une organisation militaire en bataillons et compagnies, dans laquelle les soldats émanaient très majoritairement du peuple, tandis que les chefs qui occupaient des grades appartenaient plus souvent à la bourgeoisie et à la noblesse regroupant les propriétaires terriens rentiers du sol.

Les combats furent meurtriers pour les troupes royalistes, mal armées et sans expérience militaire pour la plupart. L'évaluation du nombre de rebelles tués, comme celle de leurs effectifs, est sujette à caution, les autorités locales ayant tout intérêt à gonfler les chiffres face au gouvernement. Certains auteurs évoquent 200 tués à Pech David, de 1 000 à 2 000 morts à Montréjeau. Au total, il y aurait eu 4 000 tués selon Jacques Godechot¹², une estimation ramenée à 1 000 par d'autres

¹¹ Archives départementales de la Haute-Garonne, 1 L 446.

¹² Jacques GODECHOT, *La Révolution française dans le Midi toulousain*, Toulouse, Privat, 1986, p. 301.

historiens. Si les données sont donc souvent surévaluées, il n'en reste pas moins que le nombre de tués et blessés fut infiniment plus élevé du côté des insurgés que de celui des républicains. En insistant lourdement sur le nombre de morts au sein de l'armée royale, l'auteur du texte cherche donc tout d'abord à renforcer la peur et les mouvements de défection attestés parmi les paysans. Les sources contemporaines, qui émanent toutes d'autres milieux sociaux que la paysannerie, relèvent en effet la panique qui s'emparait des insurgés lors des affrontements armés et la débandade qui s'ensuivait pour l'armée royale. Le phénomène était d'autant plus important que certains rebelles avaient été enrôlés de force. La peur face aux risques encourus était aussi un des motifs qui conduisait les jeunes gens à refuser le service militaire ou à déserter. En revanche, l'auteur ne dit rien, bien sûr, des exactions commises par les troupes républicaines à L'Isle-Jourdain et qui conduisirent à des massacres de civils en fructidor, postérieurs sans doute à la rédaction du texte.

De manière très explicite, le rédacteur du texte cherche également à convaincre les paysans qu'ils ne sont que les jouets des chefs de l'insurrection, présentés ici comme les anciens seigneurs et les membres du clergé réfractaire. Tout le propos consiste à dévoiler leur supposée duplicité, à montrer aux paysans en quoi leurs intérêts s'opposent aux leurs et à susciter leur ralliement à la République au prix de la trahison des chefs. De même, dans son arrêté du 27 thermidor, le département déclarait aux « habitants des campagnes » : « Signalez et déclarez à l'autorité légitime les monstres qui vous fanatisèrent et ont voulu aliéner vos cœurs à la République . . . Abandonnez vos généraux féroces et nommez-les hautement pour qu'ils soient punis de leurs crimes. Ils se faisaient insolemment appeler vos chefs ; ils ne voulaient être que vos bourreaux ».

Les attaques contre le clergé réfractaire sont distillées à travers la mise en scène du personnage de l'abbé. Il s'agit d'un personnage fictif, comme le sont Janot et Miquel. La dénonciation

de l'abbé se fait sur un ton satirique par l'évocation d'une bataille dans laquelle l'abbé ne songerait qu'à fuir : « En perduts ! aqui l'ennemic ; ... et qu'abex pau ; moussu Labat ? Cal toutjour marcha ambé confienço dins le cami del salut, sans regarda darnié » [Nous sommes perdus ! Voici l'ennemi ; et vous avez peur, Monsieur l'abbé ? Il faut toujours marcher avec confiance dans le chemin du salut, sans regarder derrière, p. 4]. La dernière remarque est profondément ironique. Le paysan Janot fait preuve d'irrespect, comme le perçoit l'abbé qui invite les deux paysans à respecter son « caractère », ramenant ainsi la question à un trait individuel. En fait, cette dénonciation reprend un leitmotiv des écrits républicains, assimilant systématiquement fanatisme et royalisme. Il est vrai que quand ils prenaient possession d'une localité, les royalistes faisaient dire une messe par un prêtre réfractaire, que des prêtres ont bénii drapeaux et armes, que certains d'entre eux se sont engagés dans l'armée royale et ont combattu. Dans le district de Castelsarrasin, le curé Bouloc qui appartenait à une bande royaliste avait acquis le surnom de Brisefer. Mais si l'attachement au catholicisme est incontestable dans les campagnes révoltées, il faut cependant sans doute minorer le rôle du clergé réfractaire dans le déclenchement et le déroulement de l'insurrection. L'abbé Dubourg, qui dans la clandestinité dirigeait le clergé réfractaire en tant que vicaire général, n'a ainsi pas soutenu ouvertement la révolte.

Les « seigneurs », absents de la scène, sont évoqués à travers une série d'accusations à la fin du texte. L'implication plus ou moins ouverte de nobles dans l'insurrection est attestée, le rôle le plus marquant revenant au jeune comte de Paulo, qui co-dirigeait les opérations avec Rougé. Le poids économique et social des élites sociales dans les campagnes toulousaines restait très important. Au cours du temps, les riches citadins, bourgeois et nobles toulousains, notamment les parlementaires qui dominaient la ville avant 1789, avaient investi dans l'achat des meilleures terres. Dans les terroirs les plus fertiles, dans le Lauragais, la vallée de la Garonne, la part de la propriété noble était particulièrement élevée, jusqu'à 50 % des terres à la fin de

l’Ancien Régime. Avant la Révolution, ces grands propriétaires fonciers avaient également détenu des seigneuries, qui leur donnaient revenus supplémentaires, puissance et prestige. Sous le Directoire, ces riches familles possédaient toujours terres et châteaux, malgré les confiscations révolutionnaires qui avaient touché les émigrés. Les anciens seigneurs, désormais repliés sur leurs terres où ils résidaient quand ils n’avaient pas émigré, conservaient une influence importante parmi les ruraux.

Pour l’amoindrir, Garres s’attache à souligner les antagonismes sociaux qui perduraient dans les campagnes et à opposer les intérêts des paysans à ceux du clergé et de l’ancienne noblesse. Il tente ainsi de rappeler à une paysannerie pauvre les acquis de la Révolution gagnés au détriment des ordres privilégiés de l’Ancien Régime. Il évoque explicitement deux types de redevances supprimées par la Révolution, brandissant le spectre de leur restauration en cas de victoire royaliste. Selon lui, le clergé n’aurait pas accepté la suppression de la dîme dès le début de la Révolution (p. 7). Ce prélèvement en nature sur les récoltes effectué au profit de l’Église avait fait l’objet de nombreuses contestations de la part des communautés rurales dans la région à la fin de l’Ancien Régime et était impopulaire. Quant aux seigneurs, ils regretteraient leurs anciens droits démantelés en plusieurs étapes, d’abord en 1789, puis surtout en 1793 après la victoire des Montagnards. Ces derniers les supprimèrent tous sans contrepartie financière, libérant officiellement les paysans du paiement des censives, la « rente » évoquée dans le texte et qui n’était parfois plus payée (p. 7). L’auteur ne se limite pas à ce constat. Il suggère que les seigneurs n’auraient pas pardonné les attaques dont ils avaient été victimes tout au long de la période, y compris de la part de ces mêmes paysans. Il rappelle le soutien initial à la Révolution de ces derniers et même leur participation aux épisodes les plus radicaux de la période en raison de leur opposition aux détenteurs de châteaux (p. 7). Au début de la Révolution, à l’été 1789, lors d’émeutes un peu partout en France, les habitants des campagnes s’emparèrent des archives des seigneuries et brûlèrent les chartriers pour faire disparaître les

preuves sur lesquels les seigneurs s'appuyaient pour exiger leur dû. La région connut de nouveaux troubles agraires en 1792 contre les riches et les « aristocrates » ainsi que les prêtres insermentés, qui se traduisirent par des pillages et des taxations. En 1793-1794, pendant la période jacobine, les intérêts des grands propriétaires terriens vendeurs de blé furent atteints par la mise en place du « maximum » qui fixait un prix plafond aux denrées, et notamment aux céréales, pour favoriser les consommateurs, tels les petits paysans, souvent simples journaliers, qui ne pouvaient atteindre l'autosuffisance alimentaire. L'auteur rappelle également la Terreur en faisant allusion à l'emprisonnement à Toulouse des suspects dénoncés (p. 7) – ils furent jusqu'à 1000 prisonniers à certains moments –, qui toucha notamment les familles nobles, plus encore si un de leurs membres avait émigré. Le message est donc clair : en raison de leur soutien à la Révolution jacobine, les paysans doivent craindre la vengeance de prêtres et de nobles qui n'ont rien oublié.

Quel pouvait être l'impact de tels arguments, même prononcés en « patois » ? L'auteur simplifie – toutes les régions touchées par l'insurrection ne présentaient pas les mêmes structures agraires à la fin du XVIII^e siècle – et surtout laisse de côté les limites des conquêtes révolutionnaires pour les paysans – leur exclusion de la vente des biens nationaux, l'alourdissement de la rente versée par les métayers aux propriétaires qui sont les grands bénéficiaires de la suppression des dîmes et censives seigneuriales. Comme l'arrêté départemental du 27 thermidor, il garde également le silence sur l'une des composantes majeures de l'insurrection : nulle allusion ici aux insoumis et déserteurs qui avaient rejoint les rangs de l'armée royale. La présence de bandes armées de jeunes hommes refusant le service militaire a pourtant constitué un facteur essentiel de l'agitation qui avait précédé la révolte et peut-être de son déclenchement prématuré. La présence des insoumis dans l'armée royale est par ailleurs attestée par les listes d'insurgés arrêtés, de manière moins massive qu'attendu à suivre les affirmations des historiens. Mais à la différence de la proclamation du 2 fructidor adressée aux habitants de Saint-

Martory par les chefs militaires républicains, le texte n'évoque pas le sort des « réquisitionnaires et déserteurs » ou des « jeunes conscrits » et la mansuétude qu'ils peuvent espérer en application de la loi du 1^{er} juillet amnistiant déserteurs et réfractaires.

Tandis que par leurs discours et proclamations les républicains tentaient de convaincre la masse des insurgés d'abandonner le combat et de dénoncer leurs chefs, ils déployaient sur le terrain leurs forces pour défaire militairement l'armée royale. Différentes colonnes depuis le Tarn, l'Aude, le Gers, Toulouse reprirent progressivement le contrôle des zones insurgées, dont Muret. Le gros des troupes se dirigea vers le sud, en direction des Pyrénées, prenant éphémèrement possession des localités qu'elles traversaient. Les rebelles mirent à mal les républicains le 26 thermidor (13 août) à La Terrasse, faisant des tués parmi leurs rangs. Mais cet épisode n'eut pas de suite. Une semaine après, la rencontre décisive avait lieu à Montréjeau et se soldait par l'échec des insurgés. Les restes de leur armée se repliaient vers Saint-Béat et le Val d'Aran, permettant à une partie des troupes de passer en Espagne, comme le firent le comte de Paulo et Rougé. Au nord de Toulouse et dans le Gers, les dernières bandes furent détruites dans les jours suivants. Dès lors débuta la phase de répression. Un arrêté de l'administration centrale du département en date du 25 août (8 fructidor), au lendemain de leur échec, prescrivait la rédaction de listes de participants à l'insurrection en distinguant les « chefs » et les « enrôleurs » de « ceux qui méritent d'être excusés ou pardonnés ». Étaient également prévues des mentions particulières pour les nobles, les parents d'émigrés et les prêtres. Les attendus de l'arrêté revenaient une fois de plus sur la clémence dont les autorités devaient faire preuve envers « les manouvriers et cultivateurs simples et crédules que la malveillance a, par astuce ou violence, entraînés sous les drapeaux des brigands royaux ». La répression des troubles fut donc modérée et suivit les mêmes orientations que celles développées dans le texte : mansuétude à l'égard du « peuple », sévérité plus marquée à l'encontre des chefs. Il y eut un nombre

important d'arrestations, difficile à évaluer une fois de plus – certains auteurs évoquent 6 000 prisonniers – aboutissant à 15 condamnations à mort seulement, dont un prêtre. La majorité des détenus fut libérée rapidement, 2 650 personnes pour les seules prisons toulousaines. La plupart des paysans qui avaient fourni le gros des troupes ne furent pas poursuivis.

Quand Bonaparte prit le pouvoir, le 19 brumaire suivant (10 novembre), l'insurrection était bel et bien terminée et la pacification de la région en bonne voie.

Jean-François COUROUAU,
Université Toulouse-Jean Jaurès, PLH-ELH

Christine DOUSSET-SEIDEN
Université Toulouse-Jean Jaurès
FRAMESPA

Références bibliographiques

ALÉN GARABATO, Maria Carmen, *Quand le “patois” était politiquement utile. L’usage propagandiste de l’imprimé occitan à Toulouse durant la période révolutionnaire*, Paris, L’Harmattan, 1999.

ALÉN GARABATO, Maria Carmen, « *Dialogo entre dus paysans des embirous de Toulouso fait per un chassur de la legiou de la Daourado* : une conversation édifiante en 1791 », *Revue des langues romanes*, 103, 2000, 399-417.

ALÉN GARABATO, Maria Carmen, « L’écrit propagandiste occitan en Toulousain (1789-1799) : La Constitution Civile du Clergé et l’évêque constitutionnel Sermet », in H. Boyer / Ph. Gardy (éds.) *Dix siècles d’usages et d’images de l’occitan. Des Troubadours à l’Internet*, Paris, L’Harmattan, 2001, 171-176.

BEAUBESTRE, Jean, *L'insurrection de l'an VII en Midi-Pyrénées*, Toulouse, BV publications, 1993.

BROWN, Howard, « Revolt and Repression in the Midi toulousain (1799) », *French History* 19/2, 2005, 234-261.

FOURNIER, Georges, « La production toulousaine », in Henri Boyer / Georges Fournier / Philippe Gardy / Philippe Martel / René Merle / François Pic, *Le texte occitan de la période révolutionnaire*, Montpellier, SFAIEO, 1989, 367-424.

FOURNIER, Georges, « Antoine-Pascal-Hyacinthe Sermet, évêque, révolutionnaire et homme d'Oc », *Per Robert Lafont*, Montpelhièr / Nîmes, CEO, 1990, 75-89.

GARDY, Philippe, « Les modèles d'écriture : ruptures et continuités », in Henri Boyer / Georges Fournier / Philippe Gardy / Philippe Martel / René Merle / François Pic, *Le texte occitan de la période révolutionnaire*, Montpellier, SFAIEO, 1989, 473-516.

GODECHOT, Jacques, « Discussions en occitan sur les doléances de Toulouse en 1789 », *Annales du Midi*, 1982, 301-318.

GODECHOT, Jacques, « Pamphlets en occitan à Toulouse en 1789 », *Lengas revue de sociolinguistique*, 18, 1985, « La question linguistique au Sud au moment de la Révolution », 253-286.

GODECHOT, Jacques, *La Révolution française dans le Midi toulousain*, Toulouse, Privat, 1986.

GOLFIER, Brigitte, *Les insurgés de l'an VII en Haute-Garonne. Pour une approche socio-historique du soulèvement contre-révolutionnaire d'août 1799*, mémoire de maîtrise, Université Toulouse-Le Mirail, 1989.

LACOUTURE, Joseph, *Le mouvement royaliste dans le Sud-Ouest (1797-1800)*, Hossegor, Librairie D. Chabas, 1932.

LAVIGNE, Bertrand, *Histoire de l'insurrection royaliste de l'an VII*, Paris, R. Dentu, 1887.

MARTEL, Philippe, « Les textes occitans de la période révolutionnaire : un peu de géographie », in Henri Boyer / Georges Fournier / Philippe Gardy / Philippe Martel / René Merle / François Pic, *Le texte occitan de la période*

révolutionnaire, Montpellier, SFAIEO, 1989, 219-245.

MEYER, Jean-Claude, « Antoine-Pascal-Hyacinthe Sermet, évêque métropolitain du Sud, face à ses détracteurs », *Actes du 110^e Congrès national des sociétés savantes*, Montpellier, 1985, 243-260.

PIC, François, « L'inventaire du texte occitan de la période révolutionnaire : buts, méthodes, premiers résultats », *Lengas revue de sociolinguistique*, 18, 1985, 201-227.

PIC, François, « Essai d'inventaire des textes en occitan de la période révolutionnaire (1788-1800) », in Henri Boyer / Georges Fournier / Philippe Gardy / Philippe Martel / René Merle / François Pic, *Le texte occitan de la période révolutionnaire*, Montpellier, SFAIEO, 1989, 10-175.

**Dialogo
Entré dus Insurjats de l'armado
Rouyal**

Avec traduction en regard

**Dialogo
Entré dus Insurjats de l'armado
Rouyal.**

JANOT.

Hé bé ! Que pensos-tu Miquel d'aquesté salpiquet¹ ?

MIQUEL.

Qué bos qué te digoy, moun amic, aben faït uno soutiso, qué pagaren beleu de nostro pel.

JANOT.

Ficut couart, as pou beleu ? Baï, sios tranquillé, nostré général nous assiguro qué anan recebré dé grandis ranforts per battré lés mango campanos.

MIQUEL.

Oh, et en attendan, nous déroquon coumo d'aglam ; regardo ount soun nostrés besis, nostrés amics ; bejos ce lés besés ? Nous abion proumés qué ressucitarion ; mais an clucat² per un boun cop.

JANOT.

Nous an pas dit que tournarion al coustat de nous-aüs ; mais aquos al sel, ount tournon bieuré dins l'abondantio.

¹ Le *salpiquet* désigne une « sauce relevée », comme le fr. *saupiquet* (d'origine occitane). Ici, le mot est pris dans une acceptation familière : « événements embrouillés, propos peu crédibles, mensongers ».

² Le sens premier de *cluca* est « fermer les yeux, éteindre, couvrir » (Noulet). Le sens figuré « mourir » est attesté depuis Godolin dans la « Querelo d'un Pastou countro un Satyri » (1617, *Oeuvres de Pierre Goudelin*, éd. Jean-Baptiste Noulet, Toulouse, Privat, 1887, p. 22 ; *Le Ramelet mondin & autres œuvres*, éd. Philippe Gardy, Aix-en-Provence, Édisud, 1984, p. 39).

Dialogue entre deux insurgés de l'armée royale

JANOT

Hé bien ! Que penses-tu, Miquel, de cette salade ?

MIQUEL

Que veux-tu que je te dise, mon ami, nous avons fait une sottise que nous paierons peut-être de notre peau.

JANOT

Fichu couard, tu as peur peut-être ? Va, sois tranquille, notre général nous assure que nous allons recevoir de grands renforts pour battre les bouffeurs de cloches.

MIQUEL

Oh, et en attendant, on nous fait tomber comme des glands ; regarde où sont nos voisins, nos amis ? regarde si tu les vois. On nous avait promis qu'ils ressusciteraient ; mais ils ont fermé l'œil pour de bon.

JANOT

On ne nous a pas dit qu'ils reviendraient à nos côtés ; mais c'est au ciel qu'ils revivent dans l'abondance.

MIQUEL.

Tout aquo soun dé babilos ; moussu Labat nous troumpo, coumo les généraux ; nous abion dit qué

[2]

Toulouso ero prés ; qué y abio un Rey tout prest, qué le parc et les canous éron à nostré poudé, et tout aquo és pas estat que fum de geïssos³ ; per tout nous tuon coumo de mousquos.

JANOT.

Et ségur que nous toquon reddomen ; mais nous diben pas rebuta, cé mouren en defendren lé Rey et la Religieu, gagnan la glorio éternello dins l'autré mondé.

MIQUEL.

Tout aquo és pla bou ; mas comben que dins aquesto oucasieu, aquelo glorio tant bantado sembla pas proumeso qu'à nous aux, car y a pas qué des nostrés que fasquon le bouyatgé ; examino aquelis qué nous an dounat les consels, an pla soin dé sé mettré de coustat ? Ce cresion ço qué nous disen, s'amagarion pas per fugi la mort.

JANOT.

Escouto, tas reflexieus de bestio me paressen fondados, és sigur que s'espauson pas nostrés messieus... Bos qué fasquen pla, anen trouba mousu Labat, qué nous expliquara tout aquo.

³ Forme toulousaine de *gesse*, « plante grimpante à gousses fournissant du fourrage vert ».

MIQUEL

Tout cela n'est que fariboles ; Monsieur l'abbé nous trompe, comme les généraux ; ils nous avaient dit que

[2]

Toulouse était prise, qu'il y avait un Roi tout prêt, que le parc et les canons étaient en notre pouvoir, et tout ça n'a été que de la fumée de gesses ; partout ils nous tuent comme des mouches.

JANOT

Et c'est sûr qu'ils nous frappent durement ; mais nous ne devons pas nous décourager, si nous mourons en défendant le Roi et la Religion nous gagnons la gloire éternelle dans l'autre monde.

MIQUEL

Tout cela est bien beau, mais admets que, dans cette occasion, cette gloire si vantée ne semble promise qu'à nous, car il n'y a que les nôtres qui fassent le voyage ; examine ceux qui nous ont donné ces conseils, ils ont bien soin de se mettre de côté ! S'ils croyaient ce qu'ils nous disent, ils ne se cachereraient pas pour fuir la mort.

JANOT

Ecoute, tes réflexions idiotes me paraissent fondées, c'est sûr que nos messieurs ne s'exposent pas... Veux-tu que allions trouver Monsieur l'Abbé qui nous expliquera tout cela.

MIQUEL.

Té, le serquaren pas long-tens, garo l'ay-ci, aro qué l'auratgé es passat... Adiciats, mousu Labat, et mai bostro compagnon.

L'ABBÉ.

Bonjour, mes frères, en Jésus-Christ.

MIQUEL.

Qué disets-bous, moussu Labat, d'aquestis affas ?

[3]

aben l'aïre de nou pas noun tira las causos netos.

L'ABBÉ.

La confiance en Dieu, mes bons amis, vous combattez pour la foi ; la récompense est sûre, et sur-tout inaprévisible.

MIQUEL.

Y contax-bous, moussu Labat, sur aquelo recoumpenso qué proumetets ?

L'ABBÉ.

Dieu me préserve d'en douter ; périsse celui qui n'y croit pas.

MIQUEL

Tiens, nous ne le chercherons pas longtemps, vois-le par ici, maintenant que l'orage est passé... Bonjour, Monsieur l'abbé, et votre compagnie.

L'ABBÉ

Bonjour, mes frères en Jésus-Christ.

MIQUEL

Que dites-vous, monsieur l'abbé, de ces affaires ?

[3]

Nous avons l'air de ne pas nous en sortir très bien.

L'ABBÉ

La confiance en Dieu, mes bons amis, vous combattez pour la foi ; la récompense est sûre, et surtout inappréciable.

MIQUEL

Vous y comptez, Monsieur l'Abbé, sur cette récompense que vous promettez ?

L'ABBÉ

Dieu me préserve d'en douter ; périsse celui qui n'y croit pas.

MIQUEL

Pourtant, il ne vous tarde pas d'en profiter, car je ne vous vois pas souvent, ni vous ni ces messieurs, affronter la mort qui la procure.

JANOT

Escoutax, moussu Labat, aben faït reflexieu toutis dus, à uno causo remarquabلو ; à toutos las batailloz aben layssat uno soulado⁴ de morts ; mais s'y trobo pas qué dé paurés paysans coumo nous-aus : bous bouldrioi pla demanda d'oun ben aquelo preferenço.

L'ABBÉ.

Elle est bien simple, mes amis ; le ciel nous a commis pour vous diriger et vous conduire ; nous dans la voie du salut, et ceux qui vous commandent dans le chemin de la victoire ; la prudence ne veut pas que nous exposions nos jours, ils sont trop précieux à la cause sainte que nous défendons.

[4]

MIQUEL.

Et crento d'el mal parat, bous metex à coustat ? La precautieu es bouno ; aquo es pas saquela ço qué nous abiots proumés, dibiots estré à nostro testo, au dibiots tout esparabissa à grands cops de crousés, et cepandant quand en al foc, nous trouban souls coumo l'azé de piquos⁵, et malgré aquelos crousés que dibion nous garanti de tout, lés de la Republico nous meten en salcисso.

⁴ La *soulado* désigné à Toulouse la « quantité de gerbes étendues sur l'aire pour être battues » (Noulet). Le sens figuré est établi depuis les stances de Godolin « A l'hurouso memorio d'Henric le Gran » (1617, *Œuvres de Pierre Goudelin*, éd. Jean-Baptiste Noulet, Toulouse, Privat, 1887, p. 7 ; *Le Ramelet mondin & autres œuvres*, éd. Philippe Gardy, Aix-en-Provence, Édisud, 1984, p. 34) : « Jamay cap d'autre Rey nou fèc talo soulado / De cosses de souldats esquitats an la mort » [Jamais aucun autre roi n'avait fait pareille jonchée / De corps de soldats quittes avec la mort. Trad. Philippe Gardy, *Histoire et anthologie de la littérature occitane*, t. II, *L'âge du baroque. 1500-1789*, Montpellier, Presses du Languedoc, 1997, 79].

⁵ Jeu de mots entre *ase* « âne » et *as* « as [aux jeux de cartes] ».

JANOT

Écoutez, Monsieur l'Abbé, nous avons fait réflexion tous les deux, d'une chose remarquable ; à toutes les batailles nous avons laissé une foule de morts ; mais il ne s'y trouve que de pauvres paysans comme nous ; je voudrais vous demander d'où vient cette préférence.

L'ABBÉ

Elle est bien simple, mes amis ; le ciel nous a commis pour vous diriger et vous conduire ; nous dans la voie du salut, et ceux qui vous commandent dans le chemin de la victoire ; la prudence ne veut pas que nous exposions nos jours, ils sont trop précieux à la cause sainte que nous défendons.

[4]

MIQUEL

Et par peur du danger, vous fuyez ? La précaution est bonne, ceci n'est pas toutefois ce que vous nous aviez promis, vous deviez être à notre tête, vous deviez tout renverser à grands coups de croix, et cependant une fois au feu, nous nous trouvons seuls comme l'as de pique, et malgré ces croix qui devaient nous garantir de tout, ceux de la République nous mettent en saucisse.

L'ABBÉ.

Ne profanez point le saint nom de la Croix ; agissez avec confiance, et vous serez heureux ; observez qu'un seul mouvement d'impatience peut vous perdre, et rendre nul tout le mérite de votre dévouement à la cause du Ciel ; laissez-vous conduire dans la voie du salut, marchez, et ne regardez point derrière.

JANOT.

Boulex pas dounc qué bous bejan, car y ex toutjour per abanço.

MIQUEL.

Tabés es daban per recula, et aquo reben al memo.

JANOT.

En perduts ! aqui l'ennemic ; ... et qu'abex pau ; moussu Labat ? Cal toutjour marcha ambé confienço dins le cami del salut, sans regarda darnié.

L'ABBÉ.

Mes... mes amis, ce ne sont pas de badinages à faire avec un homme de ma façon, vous devez respecter mon caractère.

L'ABBÉ

Ne profanez pas le saint nom de la Croix ; agissez avec confiance, et vous serez heureux ; observez qu'un seul mouvement d'impatience peut vous perdre, et rendre nul tout le mérite de votre dévouement à la cause du Ciel ; laissez-vous conduire dans la voie du salut, marchez, et ne regardez point derrière.

JANOT

Vous ne voulez donc pas que nous vous voyions ? car vous y êtes toujours par avance.

MIQUEL

Il est aussi devant pour reculer, et ça revient au même.

JANOT

Nous sommes perdus ! Voici l'ennemi ; et vous avez peur monsieur l'abbé ? Il faut toujours marcher avec confiance sur le chemin du salut, sans regarder derrière.

L'ABBÉ

Mes... mes amis, ce ne sont pas de badinages à faire avec un homme de ma façon, vous devez respecter mon caractère.

[5]

JANOT

Bous demandi escuso, cé bous ey affachat, aquos uno petit
esprobo per sabé cé pensats ço qué conseillats, et aro soun
countent : Digax-mé un pauc, qué debendran las pauros beusos
dés qué soun morts ; qui gagnara dé pa à lours maynatgés ?

L'ABBÉ.

Soyez sans inquiétude sur le sort de vos femmes et de vos enfans,
vous ne manquerez jamais de rien ni les uns ni les autres ; notre
bon roi, nos bons seigneurs et vos bons prêtres, pourvoiront à
leurs besoins. Préparez-vous à de nouveaux combats ; du courage
et sur-tout de la confiance en Dieu, et nous triompherons de ses
ennemis. Recevez la sainte bénédiction que je vous donne, au
nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et revenez au combat.

MIQUEL.

Et bous, ount anax ?

L'ABBÉ.

Je vais prier, pendant que vous combattrez. Adieu, mes amis, la
paix soit avec vous.

JANOT.

Per ma fé, crési qué sé fiquo dé nous aux, nous souhaito la pax, en
memo tens que nous exhorto à la guerro.

[5]

JANOT

Je vous demande pardon si je vous ai fâché, c'est une petite épreuve pour savoir si vous pensez ce que vous conseillez, et maintenant je suis content. Dites-moi un peu, que deviendront les pauvres veuves de ceux qui sont morts ? Qui gagnera du pain pour leur ménage ?

L'ABBÉ

Soyez sans inquiétude sur le sort de vos femmes et de vos enfants, vous ne manquerez jamais de rien ni les uns ni les autres ; notre bon roi, nos bons seigneurs et vos bons prêtres, pourvoiront à leurs besoins. Préparez-vous à de nouveaux combats ; du courage et surtout de la confiance en Dieu, et nous triompherons de ses ennemis. Recevez la sainte bénédiction que je vous donne, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et revenez au combat.

MIQUEL

Et vous, où allez-vous ?

L'ABBÉ

Je vais prier, pendant que vous combattrez. Adieu, mes amis, la paix soit avec vous.

JANOT

Pour ma foi, je crois qu'il se fiche de nous autres, il nous souhaite la paix, et même temps qu'il nous exhorte à la guerre.

MIQUEL.

T'au ei dit, qu'à pla reflechi sul diré et sur la conduito d'aquelos gens, on y trobo quicon qué lés fa mespresa, en respectant lour caracteró.

[6]

Bos qué fascan pla, lé departomen nous a proumés un perdou ; cé mé cresés, you soun d'abis dé degringoula⁶, et dé planta aqui lé Rey ambé touto sa biscouaillo.

MIQUEL.

Au boli plan ; tapla aben la gardo pel sol à la perditieu, et aquo és la premiero causo qu'aurion diugut nous oucupa. Aprep tout, per qué nous anirion fa tua ? Per abé un rey, de seignoux, dé capelas ? Es sigur qué tout aquo nous dounabo pla dé proufit quand abion lé rey ; nous aurion pla d'oubligatiu de nous estré batuts per el ? Lés qué nous coumandon de leng, n'aurion tutto la glorio, et nous aux serion toutjor lés azés dés seignoux.

JANOT.

As pla rasou, quand y pensi, podi pas m'imagina coussi mé soun laissat embeguina⁷, car cal estré bestio per prene le fet et causo d'aquelos gens ; de la faiçou qué lés cioneissi, serion capables dé sé benja contro nous aux, perso qué aben fabourisat la révoulutieu dins lé coumençomen ; aquo soul serio capablé dé nous fa penja, quand aurion pas maï beson dé nous aux.

⁶ Sens non attesté que nous comprenons par « laisser tomber, abandonner ».

⁷ Sens de « tromper quelqu'un par un leurre, rendre dupe, tromper », proche du français *embéguiner* « occuper l'esprit tout entier en inspirant une passion excessive et déraisonnable »

MIQUEL

Je te l'avais dit, qu'à bien réfléchir sur les propos et sur la conduite de ces gens, on y trouve quelque chose qui les fait mépriser, en respectant leur caractère.

[6]

JANOT

Tu sais quoi ? Le département nous a promis un pardon ; si tu me crois, je suis d'avis d'en finir et de planter ici le Roi et toute sa marmaille.

MIQUEL

Je veux bien et puis, nous avons le blé sur le sol qui est en train de se perdre et c'est la première chose dont nous aurions dû nous occuper. Après tout, pourquoi irions-nous nous faire tuer ? Pour avoir un roi, des seigneurs, des curés ? C'est sûr que nous avions bien du profit quand nous avions le roi, mais on nous serait reconnaissant de nous être battus pour lui ? Ceux qui nous commandent de loin, en auraient toute la gloire, et nous autres serions toujours les ânes des seigneurs.

JANOT

Tu as bien raison, quand j'y pense, je ne peux pas m'imaginer comme je me suis laissé embéguiné, car il faut être bête de prendre fait et cause pour ces gens ; de la façon dont je les connais, ils seraient capables de se venger contre nous, parce que nous avons favorisé la révolution au début ; cela seul suffirait à nous faire pendre, surtout s'ils n'avaient plus besoin de nous.

MIQUEL.

Y a pla d'autros rasous que nous diben fa cregné lour bengenço ; les seignoux nous perdounaran pas jamaï dé lés abé fourçats à bailla lour blat al maximum⁸.

[7]

JANOT.

Et maï un pauc plus bas, cé t'en soubenés ?

MIQUEL.

O, és bertat.

JANOT.

Cresés qué ajoï oublidat qué l'y fasqueben brulla sas paperassos⁹, qué les¹⁰ meneben dins las prisous dé Toulouso¹¹ ?

MIQUEL.

Aquo soun dé causos qué se perdounon pas. Aro nous caresson, fan lés famillés per qué lour ajuden à tourna mestrés, et apey sé benja dé tout ço qué lour aben faït.

⁸ Référence à la législation de 1793-1794 qui imposa un prix maximum des marchandises, et particulièrement des céréales.

⁹ Dès 1789, les paysans brûlèrent dans de nombreuses localités les titres féodaux dans lesquels étaient précisés les droits des seigneurs avec les redevances qui leur étaient dues.

¹⁰ Le texte original porte *le*. Nous rétablissons le pluriel.

¹¹ Pendant la période de la Terreur (1793-1794), les prisons de Toulouse se remplirent de suspects enfermés à titre préventif. Les nobles et les parents d'émigrés faisaient partie des catégories visées par la loi des suspects de septembre 1793.

MIQUEL

Il y a bien d'autres raisons qui doivent nous faire craindre leur vengeance ; les seigneurs ne nous pardonneront jamais de les avoir forcés à donné leur blé au maximum.

[7]

JANOT

Et même un peu plus bas, si tu t'en souviens.

MIQUEL

Oui, c'est vrai.

JANOT

Tu crois qu'ils ont oublié que nous avons fait brûler leurs paperasses et que nous les avons menés dans les prisons de Toulouse ?

MIQUEL

Ce sont des choses qui ne se pardonnent pas. Maintenant ils nous caressent, ils font les familiers pour que nous les aidions à redevenir les maîtres, et après ils se vengeront de tout ce que nous leur avons fait.

JANOT.

Pardi eron pla fats, aquo serio pla lour bailla lé fouet per nous fa fouita.

MIQUEL.

Digos-mé, quand y a qu'as pas pagat la rendo¹², tu Janot ?

JANOT.

Y a, al més de juin douxé ans. Mé fas pensa à uno causo ; serion toutis à l'aldoïno, cé aquel galutras¹³ de seignou tournabo.

MIQUEL.

Et les Curés, cresés qué cé n'abion, calguesso pas pagua lé deymé¹⁴ ? Y pourrios conta, et maï un pauc plus gros qué dé dex un, perço qué lé clergé, qu'és sec coumo un ginoul d'agasso, demandario al rey, en recouneissenço de sous serbicis, les mouyens dé s'engraïssa dé suito. Et qui fournirio lé mil ? Lé

[8]

pauré paysan ; ainsi, moun amic, aquo serio tomba dé la fiebre al mal caut¹⁵ ; nous cal retira, et teni per la Republico.

¹² Allusion à la « rente » seigneuriale, c'est à dire aux redevances perçues par les seigneurs.

¹³ Forme non attestée qui paraît proche de *galufras* « personne qui mange avec excès, avidement et salement, goinfre » ou de *galitraud*, *galitrandas* « bélître, pendart », donné par Doujat dans son dictionnaire des œuvres de Godolin (1638).

¹⁴ La dîme était un prélèvement en nature prélevé sur les récoltes au profit de l'Eglise. En théorie, elle représentait un dixième des récoltes. Dans les faits, son poids pouvait être supérieur ou inférieur à cette proportion. Elle est supprimée dès 1789.

¹⁵ Expression proverbiale *tomber de fièvre en chaud mal* « tomber d'un médiocre mal dans un plus grand » (Académie 1798).

JANOT

Pardi, nous serions bien fous, ce serait leur donner le fouet pour nous faire fouetter.

MIQUEL

Dis-moi, depuis quand tu n'as pas payé la rente, toi, Janot ?

JANOT

Au mois de juin, il y a douze ans. Tu me fais penser à une chose : nous serions tous réduits à l'aumône, si ce goinfre de seigneur revenait.

MIQUEL

Et les curés, tu crois que si nous les avions, il ne faudrait pas payer la dîme ? Tu pourrais y compter, et même un peu plus de dix fois ce que nous payions, parce que le clergé, qui est sec comme un genou de pie, demanderait au roi, en reconnaissance de ses services, les moyens de s'engraisser tout de suite. Et qui fournirait le mil ? Le

[8]

pauvre paysan ; ainsi, mon ami, ce serait tomber de fièvre en chaud mal ; nous devons nous retirer et tenir pour la République.

JANOT.

Mé ben uno pensado ; escouto, meritarion pla millou nostré perdou, cé poudion coummuniqua à nostrés amics las reflexieus qu'aben faïtos, et les engatga à seconde nostre dessen, de nous empara dés chefs, et dé lés mena liats et garroutats à Toulouso.

MIQUEL.

Ta pensado és pla bouno, moun amic, mais cal estré pla pruden ; bay de ton coustat, et you bau del mieu, per tacha dé fa courré aquel proujet, ta pla gna forço qué soun fachats d'abé seguit, et soun pla sigur qué sé poden parbeni à nous douna lé mot, serion toutis d'acordi sur aquel punt ; bay, perdos pas tens, tantos nous tournaren joindré, et nous countaren ço qué pouden espera de nostro demarcho.

JANOT.

Adieu, moun amic, agiscan ambé prudenço ; en tout cas, qué reussiscan ou nou, en sigurs qué lés Republiquens nou soun tarriblés qué contro lours enemies armats, et qué perdounon ambé plasé, as paurés egarats, penetrats d'un beritablé repentit, cridon dé boun cor, bibo la Republiquo.

G*****¹⁶.

FRUCTIDOR, AN 7¹⁷.

¹⁶ Jean-Marie-Charles Garres, « employé » à Toulouse.

¹⁷ Mi-août-mi-septembre 1799.

JANOT

Il me vient une pensée ; écoute, nous mériterais bien mieux notre pardon si nous pouvions communiquer à nos amis les réflexions que nous avons faites et les engager à seconder notre dessein de nous emparer des chefs et de les mener liés et garrotés à Toulouse.

MIQUEL

Ta pensée est bien bonne, mon ami, mais il faut être très prudent ; va de ton côté et moi j'irai du mien, pour tâcher de faire avancer ce projet, et je suis bien sûr que si nous pouvions parvenir à nous donner le mot, nous serions tous d'accord sur ce point ; va, ne perds pas de temps, nous nous retrouverons bientôt et nous nous raconterons ce que nous pouvons espérer de notre démarche.

JANOT

Adieu, mon ami, agissons avec prudence ; en tout cas, que nous réussissions ou pas, nous sommes sûrs que les Républicains ne sont terribles que contre leurs ennemis armés et qu'ils pardonnent avec plaisir aux pauvres égarés qui, pénétrés d'un véritable repentir, crient de bon coeur, « Vive la République ! ».

G****

LES SOURCES D'INSPIRATION DU *POUÈMO DÓU ROSE*

Certaines œuvres d'art répondent à une nécessité. Peut-être que Notre-Dame de Paris ne pouvait se passer d'une épopée, et qu'il fallait au moins Victor Hugo pour l'écrire. Le Rhône voulait la sienne, et quand bien même de nombreux courtisans le flattèrent en vers ou en prose, il attendait Frédéric Mistral pour le célébrer. En effet, à la fin du XIXe siècle le grand livre du Rhône restait à écrire, de l'aveu d'écrivains qui en tentèrent une approche sans oser l'aborder, tel l'Uzétien Jules de Saint-Félix, qui souhaitait voir le jour de « cette majestueuse biographie »¹, ou Alphonse Daudet comprenant qu'il manquait au fleuve provençal l'équivalent du *Rhin* de Victor Hugo et se demandant s'il devrait lui-même s'en charger². Mistral connaissait cette demande, il avait également parfaitement conscience qu'écrire non pas un simple livre mais LE livre sur le Rhône représentait une immense gageure, le Rhône étant déjà, en soi-même, un livre³. Certes un

¹ [L'histoire du Rhône] « fournirait matière à un beau livre, un livre de haute philosophie et de haute portée littéraire. Un jour viendra peut-être où cette majestueuse biographie sera écrite. » *Le Rhône et la mer, souvenirs, légendes, études historiques et pittoresques*, Paris, 1845, vol. I, p. 384.

² « Victor Hugo a écrit dans sa jeunesse un beau livre historique et légendaire intitulé *Le Rhin*, dans lequel il fait revivre les vieilles pierres des bourgs féodaux qui mirent leurs ruines grandioses dans les flots du grand fleuve vert. Un livre qui s'intitulerait *Le Rhône* et raconterait la remontée du fleuve à petites journées, car à la descente le flot impétueux, poussé par le mistral, vous emporte trop vite et vous empêche de rien voir, ce livre serait pour le moins aussi pittoresque et suggestif à écrire. Je pourrais peut-être m'en charger, mais pour cela il faudrait refaire le voyage. » *Premier voyage, premier mensonge*, Roman posthume publié chez Flammarion, Paris, 1900, p. 19.

³ Le chroniqueur Alphonse Balleydier écrivait dans *Les Bords du Rhône de Lyon à la mer* (Paris, 1843, p. 75) : « Il n'y a pas sur les bords du Rhône une

projet aussi encyclopédique n'avait pas de quoi effrayer le père de *Mirèio*, de *Calenda* et de *Nerto*, mais pour *Lou Pouèmo dóu Rose* il a mené une enquête méthodique à la façon des écrivains naturalistes, comme il ne l'avait jamais fait pour ses autres poèmes ; et cette recherche, comme on le sait, trouvera un prolongement dans la création du *Museon Arlaten*. *Lou Pouèmo dóu Rose* n'est pas seulement un chef d'œuvre littéraire, il est aussi une somme, et Mistral l'a voulu ainsi. Nous proposons ici de remonter le courant à notre tour, à la recherche des textes qui l'ont inspiré, des échanges et des rencontres qui l'ont informé pendant les six ou sept ans d'« incubation » (pour reprendre son propre terme⁴) de son poème. Dans les premières années de son travail de documentation, Mistral s'intéressait principalement à la batellerie, et d'une façon générale au vocabulaire et aux métiers liés au fleuve, et c'est bien sur ce plan que son œuvre est présentée dans sa correspondance, vers 1892. La dimension merveilleuse et symbolique du poème s'imposera rapidement, mais dans un second temps, c'est pourquoi nous consacrerons ultérieurement une étude aux sources légendaires du *Pouèmo dóu Rose*. De même, afin de nous concentrer sur l'image du Rhône que Mistral a pu trouver dans la littérature de son temps, nous laissons provisoirement de côté ses sources plus anciennes : *L'Histoire de la Provence*, de l'abbé Papon, le *Voyage dans les départemens du Midi de la France* 'Aubin-Louis Millin (que

pierre, un rocher, une montagne, une vieille maison, une ruine, qui ne soit pas une page d'histoire écrite par les générations passées pour servir d'exemple ou d'enseignement aux générations futures. »

⁴ On sait que Mistral a commencé d'y travailler en 1890, d'après une lettre à Mariéton le 11 octobre 1893, dans laquelle il lui dit qu'il « incube » *Lou Pouèmo dóu Rose* « depuis trois ans et plus ». (citée par Critobule [Paul Vial] dans *Paul Mariéton d'après sa correspondance* (Paris, 1920, t. II, p. 68)).

Mistral a notoirement utilisé pour la foire de Beaucaire⁵ et pour la description du bas-relief de la fontaine de Tourne).

Sources orales

Souvenirs rhodaniens

Les plus anciennes sources du *Pouèmo dóu Rose* appartiennent aux souvenirs d'enfance de Mistral, dont une partie de la famille, du côté paternel, vivait en terre de Beaucaire, ce qui occasionnait de fréquents passages du Rhône⁶. À la foire de Beaucaire, où son grand-père maternel allait *faire tintèino* (« faire bamboche ») et perdre ses mouchoirs⁷, fasciné par les mariniers du Rhône, Frédéric aurait conçu le « rêve de les faire revivre », ainsi qu'il l'affirmera à Edouard Aude :

« Là je pus connaître le déclin de la batellerie du Rhône. Etait-ce un effet de mon admiration ? Il m'a semblé voir dans ces mariniers vivant dans le tourbillonnement du fleuve, parmi les cris de commandement et les clamours désordonnées, des sortes de géants.

Ils employaient dans leur commerce le langage provençal, mêlé de certains termes bizarres que je ne comprenais pas mais qui ajoutaient à mes impressions quelque chose de mystérieux. Depuis ces jours, j'ai eu présents à la mémoire ces hommes qui m'avaient fait sauter

⁵ Pour la foire de Beaucaire, Mistral avait également en mémoire *Les embarras de la Fièiro de Bèu-Caire* (1700) du Nîmois Jean Michel.

⁶ Cf. Claude Mauron, *Frédéric Mistral*, Fayard, Paris, 1993, p. 33.

⁷ *Memòri e raconte* (1906), éditions CPM, Raphèles-lès-Arles, 1980, chapitre I, p. 13.

sur leurs puissants genoux, et mon rêve de les faire revivre, je viens de l'accomplir dans le *Pouèmo dóu Rose*. »⁸

Dans ses *Memòri e Raconte*, Mistral évoque le temps où, avec ses petits camarades de Saint-Michel-de-Frigolet, il allait contempler le Rhône du haut de la Roque d'Acier, *emé li barco e li radèu que ié passavon au pèd*, « avec les barques et les radeaux qui passaient à ses pieds »⁹. Cette admiration enfantine est confirmée et soulignée au début du *Pouèmo dóu Rose*, à l'un des deux seuls endroits du poème où le poète parle de lui-même : (...) *venian, enfant, sus l'aigo longo / Vèire passa, fièr, li man à l'empento / Li Coundriéulen*¹⁰...

Bien plus tard, s'ajouteront les souvenirs des *felibrejado* de la Barthelasse, devenues, comme toute activité des félibres, une tradition incontournable¹¹. Il faut dire que durant tout le XIX^e siècle, jusqu'au début du XX^e, les bords du Rhône réunissaient quelques hauts lieux gastronomiques d'Avignon. Les Avignonnais – et les voyageurs – allaient au « Chêne-Vert », auberge réputée tenue par la famille Abrieu, ou dans les cabarets de la Barthelasse, chez Madec, Satragno (dit Sartagno), ou

⁸ Cité par Edouard Aude et Paul Roman dans « Etude sur le *Poème du Rhône* », Aix-en-Provence, 1897, p. 7.

⁹ *Memòri e raconte* (1906), chapitre V, *op. cit.*, p. 72.

¹⁰ « (...) Nous venions, enfants, voir sur l'eau longue, / voir passer, fiers, les mains au gouvernail, / les Condillots ! » (Chant I, laisse III, v.20-24). L'autre allusion personnelle explicite concerne les jouets de la foire de Beaucaire (X, LXXXIX, 41).

¹¹ Roumanille y invita l'Américain Thomas A. Janvier (*sòci* du Félibrige à New-York) qui fut enchanté de ce « *pleasure-place* » : « *It is the gayest and sweetest place for merry-making, this Isle de la Barthelasse, that ever a poet found* » écrit-il dans *An Embassy to Provence*, (Londres, 1893, p.55-59).

Dibon¹². Théodore Aubanel avait une préférence pour les cabarets de la Barthelasse, où il réunissait chaque mois les *taulejaire de la mióugrano* pour des repas littéraires dont les conséquents menus s'annonçaient parfois en vers, comme l'illustrent ces couplets improvisés avec Paul Arène sur l'air du *Temps des cerises* :

Quand il fera chaud, sous les grands platanes,
Nous ferons chanter d'immenses concerts

Aux fritures d'ânes

Mais non pas de ceux qu'un corroyeur tanne...

Mais de ceux qu'on prend, Rhône, en tes flots verts,
Et puisqu'il fait chaud sous les grands platanes,
Goujons frits, chantez vos plus doux concerts !

Et quand reviendra le temps de l'aloise,
Nous nous en irons tous chez Sartagno,

Manger quelque chose.

Nous contemplerons le grand Ventoux rose ;

Nous écouterons les soupirs de l'eau,

Puisque est revenu le temps de l'aloise,

Nous voici : Bonjour, Monsieur Sartagno !

Et quand rougira la verte écrevisse,

Crustacé bizarre et mets polisson

Qui nous pousse au vice

Nous en mangerons à chaque service :

En bisque, en coquille, en braise, en buisson ;

Et quand rougira la verte écrevisse,

¹² Cf. Jules Belleudy, « Les cabarets de la Barthelasse », dans *Les Meilleures recettes culinaires*, publié et offert par les Etablissements Cabassu, Avignon, [s.d.], p. 177-183.

Qui donc rougirait d'être polisson ! ¹³

Ces couplets ne brillent certes pas par le génie littéraire, mais ils illustrent la gaieté de ces réunions rhodaniennes, où l'on improvisait des vers tout en commentant des recettes de mariniers. Paul Arène décrit l'une de ces *felibrejado* à laquelle il prit part vers 1875¹⁴, en compagnie d'Aubanel, Félix Gras, Pierre Grivolas, et Anselme Mathieu, « en plein air et au bord du fleuve, dans une enceinte de roseaux tressés et non loin d'un petit cirque où les taureaux courrent parfois le dimanche»¹⁵, et il évoque Aubanel déclamant ses vers « dans cette libre et verdissante académie qui tient volontiers ses séances au bord du Rhône. »

Parfois, il arrivait que la joyeuse compagnie s'éloignât quelque peu d'Avignon, sans toutefois quitter les bords du Rhône. Mistral se souviendra particulièrement d'une promenade à Arles en 1865 avec ses amis Daudet, Aubanel et Grivolas, au cours de laquelle ils rencontrèrent un marinier, le patron Gafet. Celui-ci leur indiqua une auberge à Trinquetaille où ils partagèrent en sa compagnie le repas des mariniers. Mistral utilisera dans *Lou Pouèmo dóu Rose* les souvenirs de cette « Ribote de Trinquetaille » contée dans *L'Armana pèr 1891*¹⁶, et reprise dans les *Memòri* en 1906¹⁷. *Es pas, moun Diéu, un oste dóu proumié numerò*, leur avait dit patron Gafet, *mai li gènt de ribiero, li radelié, li Coundriéulen, fan aqui sa tambouio, e n'en soun pas*

¹³ La chanson est citée par Jules Belleudy, *op. cit.*, p. 179-80.

¹⁴ « De Vaucluse à Avignon », dans *Le Tour de France, description pittoresque*, recueil collectif, 1er fascicule, Paris, [s.d.] p. 43. Nous situons cette *felibrejado* vers 1875, car Paul Arène note que « Mistral a les maçons et se fait bâtir une maison neuve à Maillane », pour expliquer son absence.

¹⁵ *Le Tour de France, op. cit.*, p. 48.

¹⁶ « *La Riboto de Trencó-Taio* », *Armana Prouvençau pèr 1891*, p. 33-44.

¹⁷ *La Riboto de Trencó-Taio* donne son nom au dernier chapitre (chap. XVIII) des *Memòri e Raconte. Op. cit.*, p. 323 et s.

*trop mau countènt*¹⁸. Ils devaient pour s'y rendre traverser le pont de Trinquette, et Mistral n'a pas résisté au plaisir d'évoquer l'impression spéciale que devait procurer le passage d'un pont de barques. On ne retrouvera pas de description semblable dans *Lou Pouèmo dóu Rose* (où les personnages ne passent que *sous* les ponts), mais l'anthropomorphisme des images, pour exprimer la puissance de la « respiration » du fleuve, est déjà celui du poème :

*E, au pont de Trencô-Taio, qu'èro d'aquelo epoco encaro
un pont de barco, tout en charrant arriberian. En ié
passant dessus, aquéu poustan mouvènt, entaula sus de
bèto bord à bord ajustado, sentias souto vous-autre,
pouderouso e vivènto, la respiracioun dóu flume ; e de
soun peitrau lis oundo en s'aubourant vous aubouravon, en
s'abeissant vous abeissavon.*¹⁹

« Et, au pont de Trinquette, qui, encore à cette époque, était un pont de bateaux, tout en causant, nous arrivâmes. Lorsqu'on le traversait sur le plancher mouvant, entablé sur des bateaux juxtaposés bord à bord, on sentait sous soi, puissante et vivante, la respiration du fleuve, dont le poitail houleux vous soulevait en s'élevant, vous abaissait en s'abaissant. »

À l'auberge, ils partagèrent avec le patron Gafet le repas des mariniers : de gros oignons de Bellegarde, des poivrons au

¹⁸ *L'Armana Prouvençau*, p. 37 ; *Memòri e Raconte*, *op. cit.* p. 331. « Ce n'est pas une hôtellerie, mon Dieu ! de premier ordre ; mais les gens de rivière, les *radeliers*, les bateliers qui viennent de Condrieu y font leur gargotage, et n'en sont pas trop mécontents. » Traduction de Frédéric Mistral, *Mes origines, Mémoires et récits*, Plon, Paris, 1906.

¹⁹ *L'Armana Prouvençau*, p. 37 ; *Memòri e Raconte*, *op. cit.* p. 331.

vinaigre, du *cachat*, des olives, de la *poutargue* “du Martigue”, de la merluche braisée, et la soupe au vin :

*Li ribeirié, pamens, aguènt acaba soun cabrit, finissien soun repas, coume es acò la modo di marinié de Coundriéu, em' un platas de soupo grasso. E chascun d'éli à soun bouiou aguènt mescla 'n grand got de vin, ensemble s'amourravon, di dos man, à si sieto – que sabourousamen escoulèron d'un cop, tout en fasènt peta la brego.*²⁰

« Les mariniers, pourtant, ayant achevé leur cabri, terminaient leur repas, ainsi que c'est l'usage des bateliers de Condrieu, avec un plat de soupe grasse. Chacun d'eux à son bouillon mêlait un grand verre de vin ; puis, portant des deux mains leurs assiettes à la bouche, tous ensemble vidèrent d'un seul trait le mélange, savoureusement, en claquant des lèvres. »

À hauteur de Tournon, sur la roche dite la « Table du Roi », l'équipage du Caburle déjeunera de la même façon qu'à l'auberge de Trinquette, terminant par le rituel potage au vin :

*Vivo lou rèi ! Finisson pèr la soupo
E, vujant dins lou brouit lou vin de fèsto
Que fai bon estouma, segound sa modo,
Cadun à soun platet béu la goudalo.*²¹

Vive le roi ! Par la soupe ils terminent

²⁰ *L'Armana Prouvençau*, p. 39 ; *Memòri e Raconte, op. cit.* p. 334.

²¹ *Lou Pouèmo dóu Rose*, III, XXIX, 33-36.

et, dans le brouet versant le vin de fête
qui fait bon estomac, selon leur mode,
chacun à son écuelle hume la soupe au vin.

Enfin à l'auberge de Trinquette, le festin finira en chansons. Mistral en reproduit quelques couplets, dont celui-ci, qui réapparaîtra dans *Lou Pouèmo dóu Rose* :

*Mai li gènt de ribiero, noun vouguènt resta 'n uno, en cor
alor cantèron :*

« *Li fiho de Valènço
Sabon pas fai l'amour
Aquéli de Prouvènço
La²² fan, la niue, lou jour. »*

Mais les gens de la rivière, ne voulant pas être en reste, chantèrent alors en chœur : « Les filles de Valence – ne savent pas faire l'amour – celles de Provence – le font la nuit, le jour. »²³

Les mariniers du Caburle chanteront ce couplet après le repas de la « table du Roi » :

*E'm' acò pièi lou Brande de l'Eireto,
Sus lou trantai di barco, zóu ! que drihe !
N'en vos de cant ? Li fiho de Valènço
Sabon pas fai l'amour, li de Prouvènço*

²² *Sic.* Le pronom, au féminin dans le texte de *L'Armana Prouvençau* comme dans l'édition des *Memòri*, passe au masculin dans le poème. On sait qu'en provençal, le substantif *amour* peut être masculin ou féminin (cf. *Lou Tresor dóu Felibrige*).

²³ Nous traduisons.

Lou fan la niue, lou jour...²⁴

Ensuite un branle, la ronde de l’Aurette,
qui sous les sauts fait chanceler les barques,
et des chansons : Les filles de Valence
sont molles en amour, les Provençales
le font, la nuit, le jour...

Tout prétexte était bon à voyager par le Rhône. Ainsi au printemps 1860, Mistral proposa à Bonaparte-Wyse une excursion en bateau à vapeur qui se serait avérée plus courte, s’ils l’avaient effectuée par la route, comme au retour :

« Puisque votre sensibilité vous empêche de retourner aux Baux, savez-vous bien où nous irons banqueter ? À Aigues-Mortes. Nous partirons d’Arles, nous descendrons jusqu’aux embouchures. Arrivés là, nous trouverons, grâce aux bons soins d’un curé que je connais (beaucoup moins bête que celui des Baux) des chevaux camargues tout sellés et pour guides des *Veran* et des *Ourrias* qui nous conduiront aux Saintes-Maries, des Saintes-Maries à Saint-Gilles, de Saint-Gilles à Aigues-Mortes. Retour par Nîmes. »²⁵

Nous nous attarderons davantage sur le souvenir du voyage des félibres et des cigaliers sur le Rhône au mois d’août 1891²⁶.

²⁴ *PdR*, III, xxx, 1-5.

²⁵ Lettre de F. Mistral à Bonaparte-Wyse, 7 mars 1860.

²⁶ Les relations furent très nombreuses : signalons l’article de Fernand Vandérem, dans *La Revue Bleue* du 29 août 1891 ; le récit de la *Revue Félibréenne*, t. VII, juillet-août-septembre 1891 (p. 145 à 276) ; ainsi que

L'on ne pense pas souvent à faire figurer cette *desciso* parmi les sources de l'inspiration du *Pouèmo dóu Rose*²⁷, et pourtant elle nous semble importante, car à l'époque où elle se déroule, Mistral a déjà commencé à travailler à son poème depuis plus d'une année. Le voyage, organisé par Maurice Faure²⁸ et Paul Mariéton²⁹, rassemble une centaine de personnes à bord du fameux bateau à vapeur *Le Gladiateur*, où l'on a même hissé un piano. Les félibres partent de Lyon le 8 août, à la *primo aubo*, au lever du jour :

« Il est à peine cinq heures, et le départ ne doit avoir lieu qu'à sept. Le jour est clair, le soleil légèrement voilé ; on le voit comme à travers une mousseline blanche. Peu à peu, le quai s'anime, sous les arches gigantesques du pont du

le récit de Louis Gallet « Les fêtes cigalières et félibréennes : notes de voyage », dans *La Nouvelle Revue* du 1er septembre 1891, t. LXXII, p. 202 à 208. Le plus complet est certainement le *Voyage des félibres et des cigalières sur le Rhône et le Littoral, 7-16 août 1891*, Paris, Savine, / Avignon, Roumanille, 1892. [Museon Arlaten, Bibliothèque Mariéton, 1355]. Il contient des extraits des divers comptes rendus des félibres publiés dans des journaux et revues, ainsi qu'une grande partie des discours et des poèmes qui furent lus à l'occasion. On trouvera encore d'autres évocations, comme celles de Mistral dans *L'Aiòli* (« *Lou Roumavage di felibre* », *L'Aiòli* n° 22, 7 août 1891, et n° 23, du 17 août) ; celle de Paul Mariéton dans l'ouvrage de Critobule, *Paul Mariéton d'après sa correspondance*, (Paris, 1920, t. II, p. 14-15) ; de Charles Maurras dans les *Nouveaux méandres* (éditions du Cadran, Paris, s.d., [1932]) ; l'on peut se reporter aussi à l'*Histoire du Félibrige – 1876-1914*, de René Jouveau (Nîmes, 1970), p. 177 et s.

²⁷ Léon Teissier avait seulement rappelé ce voyage dans son article « *Lou pourtulan dóu Pouèmo dóu Rose* » (*Calendau*, n° 84, 1940) disant que le « portulan » des félibres en 1891 était le même que celui de Mistral en 1892, à savoir l'ouvrage du baron Raverat.

²⁸ Maurice Faure est alors député de la Drôme.

²⁹ Critobule, *Paul Mariéton d'après sa correspondance*, op. cit., II, p. 14-15.

Midi, le puissant Rhône s'éveille ; il met en mouvement toutes ses rives. »³⁰

Comme les passagers du Caburle, les félibres et les cigaliens doivent se rendre jusqu'à Beaucaire, où ils arrivent en fin de journée. Mistral les rejoint le lendemain à Tarascon, pour remettre à l'honneur les fêtes de la Tarasque « qui ne s'étaient pas faites depuis trente ans »³¹. Puis le voyage continue par voie de terre jusqu'à Martigues, pour la Sainte-Estelle, le 11 août. Rien de plus félibréen que cette *desciso*. Sous la houlette de Mariéton, c'est une fête ininterrompue, une suite de brindes, de discours, de chansons et de déclamations de poèmes, de banquets à chaque halte, d'inaugurations de bustes et de plaques commémoratives, jusqu'à Nice. « Jamais autant de bustes ne furent inaugurés en si peu de temps, sinon en 1894 », dit René Jouveau³². Le long de cette descente que Maurice Faure appelle le « voyage des rois », les bords rhodaniens, leurs monuments, leurs villes et leur histoire sont salués avec le lyrisme joyeux qui sera celui du prince d'Orange. Chaque ville est accueillie d'un *vivat*, on applaudit comme à un spectacle au défilé de l'histoire rhodanienne sur les berges du fleuve. Devant le château de Givors est évoqué le passage de la galère de Richelieu, traînant dans une barque Cinq-Mars et de Thou ; on acclame Vienne endormie sur ses sept collines comme une petite Rome ; devant Saint-Vallier on déclame un sonnet alambiqué sur Diane de Poitiers, évocation que Mistral rendra parfaite dans la concision de sept vers :

³⁰ Louis Gallet, « Les fêtes cigalières et félibréennes : notes de voyage », art. cit., p. 204.

³¹ René Jouveau, *Histoire du Félibrige – 1876-1914*, op. cit., p. 178.

³² *Histoire du Félibrige – 1876-1914*, p. 178. En effet un voyage identique sera organisé en 1894 (voir plus bas).

*Vès-aqui Sant-Valié 'mé si terrasso :
 Ié miraiejo amount l'oumbrino ilustro
 De Diana de Peitiéu, l'enmascarello
 Dóu rèi Francés Proumié, la grand duquesso
 D'aquéu Valentinés que Droumo arroso,
 La coumtesso d'Estello clarissimo
 Qu'enjouliè d'amour la court de Franço.* ³³

Or voilà Saint-Vallier et ses terrasses :
 apparition illustre, en haut miroite
 Diane de Poitiers, l'ensorceleuse
 du roi François Premier, la grande duchesse
 de ce Valentinois que Drôme baigne,
 la comtesse d'Étoile clarissime
 qui enjôla d'amour la cour de France.

Après Valence, il fut donné lecture d'un poème de Marie Valandré ; René Jouveau est peut-être un peu généreux d'affirmer que Mistral s'en « souviendra dans son *Poème du Rhône* »³⁴, mais il est en effet question dans ce poème d'un bateau qui emmène sur l'eau toute miroitante des rois, des poètes et des amoureux. Le voici tel qu'il est donné dans *Le voyage des félibres et des cigaliers*³⁵ :

Comme un beau miroir bleu sous l'azur du ciel clair,
 Reflétant les vieux bourgs, les coteaux et les nues,
 Baignant de sa fraîcheur le pied des roches nues,
 Le fleuve se déroule et descend vers la mer...

³³ *PdR*, III, xxvii, 25-32.

³⁴ *Histoire du Félibrige (1876-1914)*, 1970, p. 178.

³⁵ *Op. cit.*, p. 21-22.

Et voici que, porté par ses ondes dociles,
 Un bateau, dont la proue ouvre un sillon d'argent,
 Dans le cadre riant de ses rives tranquilles,
 Paraît, et s'efface à l'horizon changeant.

Des fleurs ornent sa poupe ; une lente harmonie
 Flotte très doucement sur son pont pavoisé,
 Et l'eau diamantée, à la lumière unie,
 Fait reluire au lointain son flanc qu'elle a baisé...

« – Qui mènes-tu, bateau, vers d'idéales grèves ?
 Des rois, ou des amants ?... à coup sûr des heureux
 ! »

« – Ceux-là que je conduis au pays de leurs rêves
 Sont bien plus que des rois et que des amoureux !

« Ce sont ces fous divins et bénis, des poètes
 Qui s'en vont en chantant librement ; c'est pour eux,
 Pour eux que le soleil éclatant a des fêtes
 Et la cigale d'or son cri mélodieux...

« Saluez-les aussi ; leur destinée est belle ;
 Leur royaume est meilleur qu'un royaume d'un jour
 ;
 Et pour n'être jamais déçus dans leur amour,
 Ils ont aimé le Beau d'une amour éternelle !... »

Comme un grand ruban bleu sous l'azur du ciel clair
 Le fleuve se déroule entre les roches nues,
 Et, le front dans le vent, le regard vers les nues,
 Ils suivent son courant qui descend vers la mer...

Comme au chant VIII, on s'écrie « *Avignoun ! Avignoun !* » à l'approche de la cité des papes... Et à Tarascon, Sextius Michel commence ainsi son discours : « Est-il un voyageur, touriste ou pèlerin qui, voyant poindre à l'horizon le pays de ses rêves, ne salue d'un cri de joie la terre hospitalière ? »³⁶ Tout cela fut renouvelé en août 1894, toujours à bord du *Gladiateur*, avec la même dépense d'enthousiasme, de fleurs et de farandoles au son du piano de Mariéton. Encore une fois, l'événement donna lieu à de nombreux comptes rendus, et par la même occasion, à des textes consacrés au Rhône³⁷. En particulier, Sextius Michel³⁸ publia un recueil de sonnets provençaux destinés à célébrer ce voyage, intitulé : *Long dóu Rose e de la Mar*³⁹, où, parmi les évocations des différentes villes et étapes, on trouve par exemple ce poème sur la *Desciso dóu Rose*, « Descente du Rhône » :

*Noblo bandiero i sèt estello
Flamejo au lus de Termidor !
L'oundo reflèto ti rai d'or,
E ta clarta nous enmantello.*

Aro, lou cor se despestello.

³⁶ Cité dans le *Voyage des félibres et des cigaliers sur le Rhône et le Littoral*, *op. cit.*, p. 62.

³⁷ Sernin Santy en fit un récit publié sous le titre *Rhône et Provence – compte rendu des Fêtes félibréennes et cigalières de 1894*, (Paris - Avignon, [s.d.]). L'on trouvera également l'équivalent des récits de 1891 : celui de *La Revue Félibréenne*, t. X, juillet-août-septembre 1894, et le compte rendu « officiel » : *Le Voyage des félibres et des cigaliers, 9-14 août 1894*, Paris, Savine, / Avignon, Roumanille, 1895.

³⁸ Sextius Michel (Sénas, Bouches-du-Rhône, 1825 – Paris, 1906), vécut à Paris où il fut maire du XV^e arrondissement, et par ailleurs président de la Société des Félibres de Paris (1886-1906).

³⁹ (Publiés avec traduction française en regard, avec une préface de Frédéric Mistral), Flammarion-Roumanille, Paris-Avignon, 1992.

*Dau, li cant e lis estrambord !
Lou Rose clantis, e si bord
Passo, claróusi farfantello.*

*Passon castèu, bourg e ciéuta ;
E pertout de pople enfesta
Vèn saluda la nau flourido.*

*I'a memo lou galoi que dis :
« Es li Felibre de Paris :
Van counquista lis Esperido ! »*

Noble bannière aux sept étoiles, – flamboie au soleil de Thermidor ! – Tes rayons d’or se reflètent sur les ondes, – et tu nous enveloppes comme d’un manteau de clarté.

Maintenant, les cœurs s’ouvrent. – Allons, c’est l’heure des chants et des *estrambords*. – Le Rhône en retentit, et ses rives – passent, visions éblouissantes.

Passent les châteaux, les bourgs et les cités, – et partout de joyeuses populations – viennent saluer la nef toute fleurie.

Il y a même le plaisantin qui dit : — « Ce sont les Félibres de Paris – qui vont reconquérir les Hespérides. »

Mistral n'a participé à aucun de ces voyages⁴⁰ : en 1891, il a rejoint les félibres à Tarascon, et en 1894, à Cadenet. Mais il devait y être sensible, car, si les récits disent vrai, ces *desciso* ont été le symbole de la gloire du Félibrige, car, dans les villes riveraines, félibres et cigaliers sont en effet accueillis par l'acclamation des foules⁴¹. Et, même s'il considérait qu'il fallait « être fous pour organiser de pareils périples en si peu de jours, et en août ! »⁴², il reconnaît que l'expédition est réussie⁴³, voyant un symbole d'union dans cette descente du Rhône. Il en décrit le déroulement dans *L'Aiòli*, dès le 7 août, alors que les félibres

⁴⁰ Les autres félibres provençaux non plus, ce voyage étant celui des félibres de Paris et des autres provinces.

⁴¹ « Sur les rives, des groupes apparaissent poussant des cris de bienvenue, agitant des drapeaux, faisant éclater des boîtes d'artillerie. Sur tous les ponts du Rhône, (et notamment à Vienne et à Serrières) les habitants attendent le passage des félibres et les acclament de hourras ! À Châteaubourg le château est pavoisé et une salve d'artillerie retentit. » (*Le Voyage des félibres et des cigaliers* de 1891, *op. cit.*, p. 18). Même chose en 1894 : « En sincérité, dit Jacques Normand, malgré la haute estime où je le tenais, je ne croyais pas le Félibrige capable d'inspirer aux populations un enthousiasme dont plus d'un souverain ou Président de la République serait jaloux. Dans chaque village côtoyé, la population entière est agglomérée sur les quais, aux fenêtres, nous attendant. » (*Le Voyage des félibres* de 1894, *op. cit.*, p. 19).

⁴² Lettre de Mistral à Mariéton, le 22 juillet 1891.

⁴³ Mistral explique à Mariéton qu'il craint la canicule, et trouve qu'un tel voyage au mois d'août est trop éprouvant. Aussi, en 1891, décline-t-il une invitation à rejoindre les félibres à Avignon : « Bien assez d'aller, le dimanche, assister aux fêtes de Tarascon, revenir coucher à Maillane, me reposer le lundi et repartir le mardi pour le Martigues », lui écrit-il le 22 juillet ; et le 21 août, après les fêtes, il constate qu'il a eu raison : « Ce voyage vous a tous mis sur le flanc. C'est inévitable, et il faut être fous pour organiser de pareils périples en si peu de jours, et en août ! Enfin, c'est fait, et très réussi. » (lettre à Paul Mariéton, le 21 août 1891. Bibl. Calvet, Avignon, ms 4669, fol. 481). L'on peut tout de même remarquer que, lorsque l'année suivante il effectuera quelques voyages sur le Rhône, ce sera également en été, mais pour son poème il ne semblera plus redouter la canicule !

partent à peine de Paris, et cette avance indique qu'il a dû suivre d'assez près les préparatifs de Mariéton :

Lou roumavage di felibre

*Descèndon pèr lou Rose, li Prouvençau de Paris...
Zóu ! toco tambourin !*

Arribon en cantant, la cigalo dins la tèsto, lis abiho d'or en bouco, la pouësio à la velo.

Sus sa barco à vapour, de poupo à pro cargado d'ami de la Prouvènço, e touto abandeirado i coulour de la Franço em'i coulour prouvençalo, nous aduson d'ajudo, nous aduson de voio.

Nòsti vièi pavaioun di Ramoun-Berenguié, e de la rèino Jano e dóu bon rèi Reinié, englòrion e souloubreron la galèro triounfalo. Es Pau Marietoun l'amirau de la nau. Arribon de Paris : se soun embarca à Lioun, ounte an fa recounèisse, bandeja, aplaudi lou drapèu dóu Felibrige. Tocon terro à Tournoun, à Valènço, à-n-Avignoun, e li vaqui à Bèu-Caire – qu'en musico, en pegoulado, tóuti ié van à l'endavans. E li Bèu-Cairen canton :

*De l'antico Bèucaire
Nous-àutri lis enfant,
Anen, ardènt cantaire !
Boumbigon nòsti cant !*

Quand n'aurien acò de bon, aquéli manifestacioun, que de faire vèire au pople qu'en deforo e en subre de la poulitico bruto, i'a quaucarèn de bèu, de gracious, de toucant, de gai, de poupulàri, pèr uni, pèr ralia, au-liò de divisa ; quand n'aurié de bon, acò, que de faire counèisse i gent de la Prouvènço qu'aquéli que la quiton, même pèr

abita Paris, ié revènon toujour, la reveson toujour em'un bonur nouvèu ; quand acò n'aurié de bon que de rememouria i Prouvençau dóu Rose, de Marsiho, dóu Martegue, de Touloun e d'Antibo, e de Cano e de Grasso, e de Niço la Blanco, qu'an despièi de milo an viscu la memo vido, agu la memo istòri, parla la memo lengo, e que devèn pas óublida nòsti mot de raliamen ; quand, vous dise, n'aurien qu'acò de bon aquéli fèsto, faudrié souveta que se renouvelèsson, coume lis Oulimpiado freirouso de la Grèço.

Le pèlerinage des félibres

« Ils descendant le Rhône, les Provençaux de Paris. Zóu ! Frappe tambourin ! Ils arrivent en chantant, la cigale à l'esprit, les abeilles d'or à la bouche, la poésie à la voile.

Sur leur barque à vapeur, de poupe en proue chargée d'amis de la Provence, et toute pavoisée aux couleurs de France et de Provence, ils nous apportent de l'aide, ils nous apportent de l'entrain.

Nos vieux pavillons des Raymond-Berenguier, de la reine Jeanne et du bon roi René ombragent de gloire la galère triomphale. C'est Paul Mariéton l'amiral du navire. Ils arrivent de Paris : ils se sont embarqués à Lyon, où ils ont fait reconnaître, acclamer, applaudir le drapeau du Félibrige. Ils accostent à Tournon, à Valence, à Avignon, et les voici à Beaucaire – où en musique, en procession, tous viennent à leur rencontre. Et les Beaucairois chantent :

De l'antique Beaucaire
Nous, les enfants,

Allons, ardents chanteurs,
Que jaillissent nos chants !

Quand elles n'auraient de bon, ces manifestations, que de montrer au peuple qu'en dehors et au-dessus de la politique brute, il y a quelque chose de beau, de gracieux, de touchant, de gai, de populaire, pour unir, pour rallier, au lieu de diviser ; quand cela n'aurait de bon que de faire connaître aux gens de la Provence, que ceux qui la quittent, même pour habiter Paris, y reviennent toujours, et la revoient toujours avec un bonheur nouveau ; quand cela n'aurait de bon que de rappeler aux Provençaux du Rhône, de Marseille, de Martigues, de Toulon et d'Antibes, de Cannes et de Grasse, et de Nice la Blanche, que depuis plus de mille ans ils ont vécu la même vie, eu la même histoire, parlé la même langue, et que nous ne devons pas oublier nos mots de ralliement ; quand, vous dis-je, elles n'auraient que cela de bon, ces fêtes, il faudrait souhaiter qu'elles se renouvelassent, comme les olympiades fraternelles de la Grèce. »⁴⁴

L'enthousiasme triomphal de ces *desciso* renaîtra dans *Lou Pouèmo dòu Rose*, concentré dans les discours d'un petit prince du nord. Il y a en effet quelque chose de spécifiquement félibréen dans le lyrisme du prince d'Orange, dans sa façon de saluer les villes au passage d'un cri de joie, dans ses brindes et ses éloges. Il serait même tentant de dire, avec ceux qui ont voulu reconnaître le portrait de Paul Mariéton dans ce personnage⁴⁵, que Guilhem parfois ressemble fort au grand orchestrateur de ces voyages, spécialement en des moments comme celui où, à Beaucaire en

⁴⁴ La traduction est de notre fait.

⁴⁵ Cf. Léon Teissier, « Le Lyonnais et les Vénitiennes », revue *Fe*, janvier-février 1949.

1891, depuis le balcon de l'Hôtel de Ville, il s'adresse à la foule en ces termes :

Pople Prouvençau !

Sian li Felibre !

Arriban de Paris, dóu grand sourne Paris, ounte pàuris eisila dóu soulèu, cantan afeciouna la patriò natalo. Sian vengu per celebra 'mé vautri l'amour dóu païs, pèr reviéuda l'ounour de la lengo dóu pople !

Vivo Prouvènço ! Vivo Bèucaire !

Vivo li belli chato bèucairencò !⁴⁶

« Peuple Provençal !

Nous sommes les Félibres !

Nous arrivons de Paris, du grand et sombre Paris, où, pauvres exilés du soleil, nous chantons passionnément la patrie natale. Nous sommes venus pour célébrer avec vous l'amour du pays, pour raviver l'honneur de la langue du peuple !

Vive Provençal ! Vive Beaucaire !

Vive les belles Beaucairoises ! »

Toutes les raisons données au chant II du *Pouèmo* pour justifier la présence du prince d'Orange sur le Rhône, sont déjà exprimées ici, dans le besoin quasi physique de quitter le Nord pour retrouver à la fois le soleil, la terre natale, la langue provençale et les jolies filles du Midi... La part faite de l'exubérance félibréenne, il reste que ces voyages de 1891 et de 1894 sont les premiers voyages sur le Rhône à but délibérément et exclusivement littéraire au sens large du terme. Il semblerait

⁴⁶ Cité dans *Le Voyage des félibres et des cigaliers* de 1891, p. 27.

même qu'ils eussent provoqué une mode, comme le suggérait l'un des chroniqueurs du premier voyage :

« C'est eux encore [les félibres] qui ont révélé les admirables beautés de cette descente du Rhône, trop longtemps négligée, maintenant à la mode et qui est digne de toute faveur. »⁴⁷

L'enquête orale

Au moment de livrer les premiers chants à la revue de Juliette Adam, Mistral attirait l'attention de son éditrice sur le caractère oral de ses sources :

« C'est tout au moins une œuvre écoutée pour ainsi dire au seuil et à la table des vieux mariniers du Rhône, une grande race épique que j'ai vue disparaître et qui, ayant tenu le Rhône pendant deux mille ans, n'a laissé aucun livre que je sache. Je désire que les lecteurs de *La Nouvelle Revue* trouvent à lire mon poème le plaisir que j'ai eu à le cueillir au bord du grand fleuve du Midi et dans sa langue naturelle... »⁴⁸

Dans les *Memòri*, Mistral raconte ses premières « collectes » rhodaniennes, à l'époque de la rédaction de *Mirèio* auprès de personnes du peuple qu'il appelle ses « collaborateurs » et *fautour*

⁴⁷ Dans *Le Voyage des félibres et des cigaliers* de 1891, p. 47.

⁴⁸ Lettre de Mistral à Madame Adam, 12 mai 1896 (copie archives du palais du Roure).

de pouësio mireienco. Il y a d'abord le bûcheron Siboul, de Montfrin, qui lui livre de si « justes observations » sur le Rhône :

...sus lou Rose, sus si currènt, sus si revòu, e sus si lono e sus si mueio, e sus sis auve e sus sis isclo, pièi sus la sóuvagino que trèvo si levado, li luio que s'ajasson dins lis aubre cura, li vibre que vous coupon de trounc coume la cueisso, e sus li debassaire que, dins li Segounau, pènjon si nis i brout dis aubo, e sus li panieraire e vergantié de Valabrego !⁴⁹

«...sur le Rhône, sur ses courants, ses remous, ses bras morts, ses récifs et ses îles, puis sur les animaux sauvages qui fréquentent ses digues, les loutres qui nichent dans ses arbres creux, les castors qui vous coupent des troncs comme la cuisse, les pendulines qui, dans les Ségonnaux, pendent leurs nids aux branches des peupliers blancs⁵⁰ ; sur les vanniers de Vallabregues. »

Puis vient le tour du charretier Lamouroux, qui, en 1855, tout en conduisant Frédéric Mistral et Anselme Mathieu au pèlerinage des Saintes-Maries, évoque devant eux la foire de Beaucaire du temps de son grand-père :

⁴⁹ Chapitre XI, *La rintrado au mas*, éd C.P.M., p. 189-190.

⁵⁰ Mistral évoque effectivement les *debassaire*, variété de mésanges (*remiz pendulinus*) en voie de disparition, ainsi nommées à cause de leur nid en forme de bas, dans une strophe de *Mirèio* : *Qui-de-long li debassaire / Avien penja sis nis* ; « le long de cette rive, les pendulines avaient suspendu leurs nids... », (*Mirèio*, VII, vers 30-31). Il ne les oublie pas non plus dans le *Tresor* : « La penduline niche sur les bords du Rhône, et elle fait son nid avec le duvet des peupliers blancs. »

*Vous parle, iéu, de quand la fiero de Bèu-Caire èro à soun pountificat, de quand lou proumié lahut qu'arribavo à la fiero gagnavo lou móutoun e que li marinié, quand l'avien espeia, n'en penjavon la pèu au bout de l'aubre-mèstre.*⁵¹

« Je vous parle, moi, de quand la foire de Beaucaire était dans sa splendeur, de quand la première tartane qui arrivait à la foire gagnait la prime du mouton dont la peau était pendue par les mariniers vainqueurs au bout du grand mât du navire. »

Voilà pour le mouton de la foire de Beaucaire dont il est question à la laisse VII, et qui échoit au bâtiment tunisien, dans la laisse LXXXII. Et enfin vient Jean Roussière, le valet « taillé comme un Hercule », l'ancien marinier qui lui apprit l'air de *Magali*, et qui semble déjà lui parler du Caburle :

Falié l'entèndre, quand parlavo de quouro, sus lou dougan, coundusié li chivau de viage, li chivalas que remoucavon, à la co l'uno de l'autro, li pinello dóu Rose, à Valènço, à Lioun.

– *Creirias-ti qu'ai mena, dis, à l'age de vint an, lou plus bël equipage, dóu ribeirés de Rose ? un equipage, dis, de vuetanto garagnoun, encoubla à cha quatre, que tirassavon sièis batèu*⁵²! *Qu'acò 'ro bèu, pamens, quand, lou matin, partian, sus li levado dóu grand flume ! e qu'aquéu*

⁵¹ Chapitre XIV, *Lou viage di Santo*, C.P.M., p. 253-254.

⁵² Quatre-vingt chevaux, comme pour l'équipage de maître Apian, qui compte cependant non pas six barques mais sept, comme l'imposait la mythologie avignonnaise et mistralienne.

barcarés, plan-plan, dins lou silènci, remountavo contro aigo !

E noumavo, Jan Roussiero, tóuti lis endré que i'a, lis aubergo, lis oustesso, li ribiero, li paliero, li caladat e li gafos, d'Arle au Revestidou, de la Coucourdo à l'Ermitage⁵³.

« Et il fallait l'entendre, lorsqu'il parlait du temps où, sur le chemin de halage, il conduisait les grands chevaux qui remorquaient, attachées l'une à l'autre, les gabares du Rhône, à Valence, à Lyon.

– Croyez-vous, disait-il, qu'à l'âge de vingt ans, j'ai mené bravement le plus bel équipage des rivages du Rhône ? Un équipage de quatre-vingts étalons, couplés quatre par quatre, qui traînaient six bateaux ! Que c'était beau, pourtant, le matin, quand nous partions, sur les digues du grand fleuve, et que, silencieuse, cette flotte, lentement, remontait le cours de l'eau !

– Et Jean Roussière énumérait tous les endroits des deux rives : les auberges, les hôtesses, les rivières, les palées, les pavés et les gués, d'Arles au Revestidou, de la Coucourde à l'Ermitage (*sic*). »

En 1892, puis en 1893, Mistral allait entreprendre pour lui-même quelques voyages sur le fleuve à la recherche de témoignages. Comme souvent, il demanda à Mariéton de le seconder pour le côté pratique, tout en demeurant très évasif quant à la raison littéraire de son voyage :

⁵³ Chapitre XV, *Jan Roussiero e Magali*, C.P.M., p. 275-276.

« Est-ce que tu connais M. Bonnardel⁵⁴, le Directeur des Bateaux à vapeur du Rhône ? J'aurai peut-être un voyage à faire sur le Rhône pour certaines études poétiques. Et je prendrai un bateau de remonte pour les marchandises afin de rester trois ou quatre jours sur le fleuve. Je ne sais pas si je pourrai être autorisé à coucher sur le bateau. »⁵⁵

Dans l'été 1892, il se rend à Valence, ainsi qu'il l'écrit à Victor Colomb, faisant confidence pour la première fois de son nouveau poème :

« Je suis allé accompagner ma femme jusqu'à Valence... Etant en incubation (entre nous soit dit) d'un grand poème sur le Rhône et l'ancienne batellerie, selon mon habitude, pour prendre librement mes impressions premières, je me suis mis, une fois libre, à courir votre ville et surtout les bords du fleuve pour causer avec les bonnes gens du peuple... Obligé de repartir le lendemain avec le Gladiateur, je m'en revins avec le remords d'avoir brûlé la visite que je vous devais, mais avec la pensée consolatrice de vous voir à mon prochain retour dans vos parages où je dois revenir plus d'une fois pour compléter mes études rhodaniennes. »⁵⁶

Lou Pouèmo dóu Rose conserve quelques traces discrètes des voyages de Mistral sur les bateaux à vapeur de la compagnie Bonnardel. En effet, le Caburle arrive à Avignon dans la soirée, et

⁵⁴ La compagnie Bonnardel fut créée en 1840 par les frères Bonnardel, issus d'une ancienne famille de mariniers de Condrieu.

⁵⁵ Lettre datée de 1892 sans autre précision, citée par Critobule, *Paul Mariéton d'après sa correspondance, op. cit.*, II, p. 44.

⁵⁶ Lettre de Mistral à Victor Colomb, le 6 août 1892.

le prince d'Orange est ébloui par la vision de la lumière dorée sur la ville⁵⁷... Cela correspond à ce que Mistral, comme tous les voyageurs, a pu observer, car, les bateaux à vapeur quittaient Lyon à l'aube (comme le Caburle) et mettaient dix à douze heures pour atteindre Avignon en fin d'après-midi. Victor Hugo, par exemple, jouit du même spectacle, lorsqu'il fit le voyage de Lyon à Avignon en bateau à vapeur, en septembre 1839 :

« Le soleil venait de disparaître dans une brume ardente ; le ciel avait déjà ce bleu vague et clair qui fait si divinement resplendir Vénus ; (...) je ne saurais dire quelle impression résultait pour moi de la mélancolie de l'heure mêlée au grandiose du spectacle. »⁵⁸

Au mois de septembre 1892, son beau-père Maurice Rivière, originaire de l'Isère⁵⁹, conduit Mistral à Condrieu, où il rencontre le patron Boissonnet ; en 1893, il écrit encore à Paul Mariéton : « J'ai des études à faire le long du Rhône, seul, qui ne me permettent pas de me distraire avec les bons amis de Lyon. C'est ma façon de travailler : pour qu'elle soit fructueuse, il ne me faut aucune autre préoccupation. »⁶⁰ Cette année-là il se rend à Pont-Saint-Esprit, et va voir le monument de Mithra au Bourg-Saint-Andéol. Au cours de ces voyages sur le fleuve en 1892 et 1893, il interroge d'anciens mariniers, et l'on se souvient de l'anecdote, bien connue, romancée par Charles Maurras⁶¹ :

⁵⁷ *PdR*, VIII, LXIX, 12-18.

⁵⁸ *Victor Hugo, En voyage, Alpes et Pyrénées*. Dans *Voyages*, coll. Bouquins, éd. Laffont, paris, 1987, p. 688.

⁵⁹ Sur Maurice Rivière, consulter l'article de Prosper Gien, « Maurice Rivière, Félibre rhodanien », dans *L'Action Française* du 31 décembre 1943, et le *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, 1956-1957.

⁶⁰ Lettre de Mistral à Paul Mariéton, 11 octobre 1893.

⁶¹ Dans la *Gazette de France* en 1896 et dans *Mistral*, éd. Montaigne, Paris, [s.d.], p. 74.

« [Mistral] m'a lui-même raconté quelques-unes de ses courses les plus pénibles, à la poursuite des survivants de l'antique marine du Rhône. Ni à Arles, ni à Avignon, ni à Pont-Saint-Esprit, ni si au nord qu'il remontât, rien de pareil ne se montrait : tout vestige manquait. Ce que Mistral voulait, c'était la déposition d'un témoin, d'un vieillard qui eût été mêlé à la navigation du fleuve avant que les chemins de fer en confisquassent le trafic... Passé proche, et pourtant lointain. Il se laissa pourtant saisir, et Mistral finit par rejoindre ce vieillard, ce témoin, si passionnément recherché. Il le trouva à l'extrémité de la terre d'Oc, dans une humble cabane d'un petit bourg perdu. À la vue ou, du moins, aux premières questions du poète, le dernier matelot du Rhône leva les bras au ciel ; et, les larmes aux yeux :

– Ah, dit-il, je vous attendais !

D'une voix éteinte, il prodigua les souvenirs, les explications, les tableaux. Puis, les deux hommes s'embrassèrent. Mistral redescendit en terre provençale ; pendant que le vieillard se réjouissait de mourir, maintenant qu'il avait légué sa mémoire au poète... »

2. Les sources écrites

La correspondance

Une part importante des investigations de Mistral passe par sa correspondance avec des riverains avertis et discrets⁶² : Victor

⁶² Victor Colomb écrivit en effet à Mistral (Valence, le 4 octobre 1892) : « Vous m'avez demandé de ne parler à personne de votre projet de poème ; vous pouvez compter sur ma discréetion absolue. »

Colomb, de Valence⁶³, et son beau-père Maurice Rivière, qui a des relations parmi les marins de Condrieu, et qui enquête sérieusement pour lui. Nous apprenons ainsi que Victor Colomb lui a indiqué, comme ouvrages généraux, *Le Rhône, Histoire d'un fleuve* que Charles Lenthéric venait de publier chez Plon⁶⁴ et un roman de Gabriel Gerin, *Mariniers du Rhône*⁶⁵; que, sur la Drôme, il lui a recommandé le *Dictionnaire des patois de la Drôme* (1874) de l'abbé Moutier (que Mistral en fait connaît déjà, puisqu'il le citait dans le *Tresor*), et qu'il lui a recopié des extraits de la *Statistique du département de la Drôme* de Delacroix de 1835⁶⁶. D'autre part, Mistral s'étant probablement enquis de documentation concernant le Dauphiné, il lui écrit qu'à sa connaissance « il n'existe aucun ouvrage sur la batellerie en Dauphiné. Je ne connais même pas d'article spécial à ce sujet. »⁶⁷ Mais il lui indique un *Glossaire des patois du Dauphiné*⁶⁸ de 1874. En effet Mistral demande également à ses correspondants

⁶³ Sur Victor Colomb (1847-1915) consulter les ouvrages d'Hector Reynaud, imprimerie d'art Jules Céard et fils, Valence, 1915, et 1924.

⁶⁴ Lettre de Colomb à Mistral, Valence, le 10 août 1892. Il est à noter que Victor Colomb avait publié une « Bibliographie des patois de la Drôme » (sous le pseudonyme de Jules Saint-Remy), dans le *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, tome XIII, 1879, p. 389-390.

⁶⁵ Paru chez Ollendorff, Paris, 1894.

⁶⁶ Nicolas Delacroix (1785-1843), député de la Drôme en 1815, publia d'abord en 1817 un *Essai sur la statistique, l'histoire et les antiquités du département de la Drôme*. Sa réédition revue et augmentée, publiée à Valence en 1835 sous le titre *Statistique du département de la Drôme*, lui valut une médaille d'honneur de la Société Française de Statistique Universelle. L'ouvrage contient quelques pages sur les parlers de la Drôme (chapitre II, p. 293 à 300); et une description géographique du Rhône. Au sujet de la batellerie, l'auteur insiste surtout sur la nécessité d'aménager le fleuve afin de remédier aux dangers de la navigation.

⁶⁷ Lettre de Colomb à Mistral, 10 août 1892.

⁶⁸ Sans doute s'agit-il du *Glossaire du patois de Die* (Drôme) d'A. Boissier, publié à Valence en 1874.

des informations linguistiques, concernant quelques mots qui ne figurent pas dans *Lou Tresor dóu Felibrige*, souhaitant manifestement confronter ses sources écrites au témoignage des mariniers. Ainsi, à propos du mot *rigue* (mot qui désigne un train de barque, un convoi, dans *Lou Pouèmo*⁶⁹), que Mistral a trouvé dans l'ouvrage du baron Raverat⁷⁰, Victor Colomb lui écrit, le 10

⁶⁹ Au chant III Mistral donnera en note sa définition du mot : « Le train ou le convoi des barques remorquées à la file par le même câble. *Recua*, en espagnol, signifie « suite de mules attachées l'une à l'autre par la queue ». Notons qu'en 1892, le marquis de Folin, ancien officier de marine, dans un ouvrage sur les *Bateaux et navires* dont Mistral n'eut visiblement pas connaissance, définissait les « rigues » comme « des bateaux plus petits que les Savoyardes, ayant l'avant un peu relevé. ». Puis, en 1896, Ardouin-Dumazet (dans le *Voyage en France*, tome VIII : *Le Rhône du Léman à la mer, (Dombes, Valromey, et Bugey, Bas-Dauphiné, Camargue)*, Paris, Nancy, 1896) emploie le terme comme désignant une des barques du haut Rhône, près de Seyssel, à propos d'un « port rempli de rigues » (p. 212), puis il parle de rigues transportant des pierres sur le haut Rhône jusqu'à Lyon (p. 240) qu'il définit un peu plus loin comme des « flottes », dans le sens adopté par Mistral : « J'ai pris passage sur une des grandes rigues qui portent à Lyon les pierres des carrières. C'est un des rares échantillons de cette flotte du Rhône que les bateaux à vapeur et les chemins de fer ont si considérablement réduite. Jadis leur circulation sur le fleuve était incessante, emportant avec eux quatre ou huit chevaux vigoureux installés à l'avant, ils descendaient avec rapidité le courant. Au retour ils remontaient à vide, les chevaux suivant le rivage ou traversant à pied les "maigres", on ramenait ainsi la rigue ou savoyarde à son port d'attache » (p. 244). Il illustre son propos par une référence au tableau bien connu de Dubuisson : « Il y a, au musée de Lyon, un tableau qui représente la remonte d'une rigue, sur les berges plates du fleuve, par les graviers et les brotdeaux, traversant des lônes calmes, l'équipage formé de puissants chevaux, empanachés de flots de laine rouge, tire avec une force majestueuse la grande rigue, à l'arrière de laquelle un sapin tout entier sert de gouvernail » (p. 245).

⁷⁰ Lettre de Mistral à Colomb, 6 août 1892 : « Je lis dans *La Vallée du Rhône de Lyon à la mer* par le baron Raverat « L'ancien système de remonte par les *rigues*, la remonte des *rigues*. » Ce mot *rigue*, qui me paraît du genre féminin, désigne-t-il une barque spéciale ou bien une file de bateaux ou bien les attelages qui halaient les bateaux. Ce mot était-il

août 1892 : « Pour le mot *rigue*, j'ai consulté un vieux batelier et il n'a pas pu me répondre. M. Delacroix, archiviste de la Drôme, qui s'occupe de linguistique, pense que ça veut dire *relais*. » Mistral correspondait également avec l'abbé Louis Moutier, curé d'Étoile dans la Drôme, échangeant avec lui des informations linguistiques depuis que celui-ci travaillait à un *Glossaire* du dialecte de Loriol. Dans une lettre du 4 mai 1896, l'abbé Moutier lui fournit quelques renseignements sur l'orpailage et le vocabulaire de la batellerie⁷¹.

Ouvrages de référence sur le Rhône et sa batellerie

Cette correspondance, qui débute en 1892⁷², indique qu'à cette date Mistral a commencé à se documenter méthodiquement, et même, d'après certaines interrogations, qu'il a déjà consulté quelques ouvrages. Quels sont les ouvrages ou documents concernant le Rhône ou la navigation rhodanienne dont Mistral pouvait disposer à partir de 1890 ? Voici l'inventaire des textes notoirement utilisés par Mistral :

employé par les riverains de Valence, et comment l'y prononçait-on ? Je ne l'ai jamais entendu prononcer par les mariniers du Rhône. » Achille Raverat, dans *La Vallée du Rhône de Lyon à la mer en bateau à vapeur* (Lyon, 1889), mentionne en effet le mot *rigue* dans son introduction (p. 10), en parlant de « la remonte des rigues, très pittoresque par le nombre et la beauté des chevaux qui les tiraient. »

⁷¹ Musée Mistral, Maillane, Lettre 160, 45.

⁷² Jusque vers la fin de la rédaction, Mistral continue de recevoir de la documentation. Ainsi, le 10 février 1895, Maurice Rivière lui fait encore parvenir « la relation en vers patois et historique, avec traduction en regard, de l'inondation du Rhône en 1840 ».

Auguste Fourès, *Les Valents timouniés*, (1878)

Auguste Fourès (1848-1891) est un félibre du Lauragais ; il écrit en languedocien, dans le dialecte de Castelnau-d'Orbieu, où il est né⁷³. *Les Valents timouniés* (« Les Vaillants timoniers »), paru dans la revue toulousaine *La Lauseta*, en 1878, avant d'être inséré dans le recueil *Les Cants del soulelh*⁷⁴, en 1891, exalte la renommée des mariniers du Rhône à travers le récit d'une collision entre deux bateaux à vapeur⁷⁵ évitée de justesse grâce à leur bravoure. L'action se déroule à Avignon, à hauteur de la Barthelasse. En voici l'intégralité, avec la traduction accompagnant le texte dans *La Lauseta* :

I *Dins le cel lins, Avignounrous
Coumo l'or, magic, auturous,
Cieutat anciano e bateganto
De belos cansous e d'amour
Que, del Roucas, guigno l' Ventour
pourtant naut sa bosso giganto.*

*Les faucils jiscloun, l'aire es clar
E, large coumo 'n bras de mar,
Le Rose cour, floucat d'escrumo,*

⁷³ Sur Auguste Fourès, on pourra consulter l'ouvrage du chanoine Joseph Salvat, *Le poète Auguste Fourès*, Collège d'Occitanie, Toulouse, 1973, ainsi qu'une plaquette de Paul Mariéton : *Le Félibre Fourès*, Lyon, 1883. Sur ses rapports avec Mistral et le Félibrige, voir l'article de Jean Fourié, « Mistral et les félibres de l'Aude (III) : Auguste Fourès », dans *La France Latine*, nouvelle série n° 103, 4^e trimestre 1985, p. 10-25.

⁷⁴ *Les Cants del soulelh*, Servière, Carcassonne ; Savine, Paris, 1891, p. 40.

⁷⁵ Ce type d'incident n'était pas rare, il pouvait même être provoqué volontairement, en raison de la rivalité des compagnies, dont le nombre s'était accru brusquement à partir de 1838 (cf. Guy Dürrenmatt, *La Mémoire du Rhône*, La Mirandole, Pont-Saint-Esprit, 1993, p. 241).

*Rabent, plé de remouliments,
De mourmouls e d'avaliments,
E dreit as pounts coumo 'n brau tumo.*

*Gar' aici que nauло d'aval,
Coustejant gairebe l'ribal,
Un batèu dambe chèminieiro
E rodos de cado coustat
Que tenoun le brivènt patat ;
Desplègo soun fum en bandieiro.*

*Un boussi vièllh, es petassat
De roumbaliès, – tiro alassat ;
Sa cargo es de barricos vudos.
A per aco cinq timouniès
Que soun pas jamai les darniès
À metre à l'obro lhours mas rudos ;
A per aco cinq timouniès !*

II *Ja trimo la valento troupo,
Sul pountet ennartat en poupo !
Cal que le flume siò doumtat !
Tiro, suso, buto, – l'esquino
Tibo e s'arqueto la pètrino
Ount clamo le cor abrandat.*

*Arrapènto, lauro le Rose,
Sens qu'un bricou le punh i escose,
Risen d'estaringlo ou de pic ;
Atend sènse pòu las tourmentos ;
Fa carrinca las ferromentos*

Del goubernalh en boun garric.

*Le batèu va de loungo, passo
 Costo la verdo Bartalasso,
 E per pica l'arco del pount,
 Les cinq omes manobroun rete ;
 Ardit, les bravis ! Que tout pete !
 Un autre vaissèl ven d'amount.*

*Agachats-le ! On diriò qu'a d'alois,
 E dins l'aigo que bulh, sas palos
 Rodoun à vous fa vese lums ;
 A grando vapou volo, volo ;
 Rousento, poulso la pairolo
 E soun canou rounflo, tout fums ;
 A grando vapou, volo, volo !*

III *Moustre pr'un titan delargat,
 Darrè 'no pilo es amagat
 A-n-aquel que, mountant, se viro
 E le mostro as sieus valedous ;
 Sul cop, s'enlairo de sus dous
 Un fèrouj crid d'espant e d'iro.*

*Lèu-lèu, sèns poude s'arresta,
 Pro contro pro se van tusta
 Coumo de marras azirouses ;
 Toutos las bandos cricaran,
 Caprouns e lintos s'asclaran,
 Ailas ! coumo de freulos nousos.*

*Lèu-lèu, tout sara capvirat,
'Spoutit, en trosses, desferrat,
L'aigo s'engoulira, fangouso
Dins l'estivo, pes traucs frigouuns ;
Les batèus aniran à founds
Dambe lhour colho verturouso.*

*« As barquets ! » bramo as timouniès
Le mounde cugnat sus taliès
Del pount couloussal que tremolo ;
As barquets ! Daissa les vapous !
Que ! les prenoun per de capous !
E fier, cado ome mai s'assolo ;
Que ! les prenoun per de capous !*

IV *Anen, les lutaires superbis !*
*Regats de venos e de nervis,
Les brasses tenoun cop, les dits
S'enclastroun à la duro barro,
La templego crico, la garro
Se couflo e 's pèds soun enredits.*

*Ja le vapou d'aval chapoto,
Les gafous renoun e la coto
Traço 'n mièj-celcle ves le bord,
Pèi sus la dreito tourno, proumto,
– Uno butado l'arremounto ;
Adieu le naufratge e la mort !*

*Les batèus se crouscoun, laucejoun,
Terribles, – les fums se barrejoun,*

*E les dex timouniès ardis
Se saludon d'un bram de joio,
En fugent dins un rai de glorio,
Per les 'spetatous aplaudits.*

*E dins un ré, tout s'apazimo,
Ves le cambalh e ves la cimo ;
Avignoun siau dentelo l' cel,
La Bartalasso souloumbrouso
A mai d'uno voux amourouso
De jouve, de drollo e d'aucel,
– A mai d'uno voux amourouso.*

V *Timouniès, valents mièjournals,
Salut tres cops ! Ets d'inmourtals !
La santo patriò remiro
Les vostris brasses atletics,
Fortis fraire de Cinegiro.*

*O travalhaires à 'nveja !
Vouldriò pla sapiè maneja
E la gradino e la massolo
Per esculta, dins le Paros,
Vostre bel escabot d'eros
Que de las vilanios counsolo !*

*Vous fariò, dins vostro vertut,,
Le pèd descaus e le cap nud,
Mainatges de l'eterno peno,
Al timou, d'unis enrennats,
D'autres butant, espanjarnats,*

Le frount rufat, couflant la veno.

*Sus un piliè del pount fanous,
Arc de trioumble espetaclous
Ount, dejoubs, vostre batèu passo,
Sariots quilhats, lènh des couars,
Fieris, traucant les belets clars
De vostr' estaturo grandasso,
Fieris, traucant les belets clars !*

I Dans le ciel profond, Avignon roux – comme l'or, magique, altier, – cité ancienne et palpitante – de belles chansons et d'amour, – qui, du Roucas, regarde le Ventoux – portant haut sa bosse géante.

Les martinets poussent d'aigres cris, l'air est clair, – et, large comme un bras de mer, le Rhône va, houppé d'écume, – rapide, plein de tournoiements, – de murmures et d'engloutissements, – et droit aux ponts comme un taureau donne des coups de tête.

Voici que vogue d'aval, – côtoyant presque la rive, – un bateau avec cheminée – et roues de chaque côté – qui ne cessent de battre le courant ; – il déploie sa fumée en bannière.

Un peu vieux, il est rapiécé – (de bouts) de rombalière⁷⁶, il tire fatigué ; – sa charge est (faite) de barriques vides. – Il

⁷⁶ Morceau de planche, dont on se sert pour boucher des trous dans la coque.

a, malgré cela, cinq timoniers – qui ne sont jamais les derniers à mettre à l'œuvre leurs mains rudes ; – il a, malgré cela, cinq timoniers.

II Comme elle trime, la vaillante troupe, – sur le petit pont échafaudé en poupe ! – il faut que le fleuve soit dompté ! – Elle tire, sue, pousse, l'échine – se tend et s'arque la poitrine – où clame le cœur embrasé.

Tenace, elle laboure le Rhône, – sans qu'un peu le poing ne lui cuise, – riant des échardes ou des entailles ; – elle attend sans peur les tourmentes ; – elle fait crisser les ferrures – du gouvernail en bon chêne.

Le bateau va toujours, il passe – à côté de la verte Barthelasse, – et pour enfiler l'arche du pont, – les cinq hommes manœuvrent roide ; – hardi, les braves ! Que tout craque ! – Un autre vaisseau arrive d'amont.

Voyez-le ! On dirait qu'il a des ailes, – et dans l'eau qui bouillonne, ses pelles – tournent à vous éblouir ; – à toute vapeur, il vole, vole ; – brûlante, ronfle la chaudière, – et son tuyau ronfle, plein de fumée ; – à toute vapeur il vole, vole !

III Monstre par un Titan lâché, – derrière une pile il est caché – à celui qui, montant, se tourne, – et le montre à ses vaillants ; – sur-le-champ s'élève des deux (bateaux) – un farouche cri d'épouvante et de colère.

Bientôt, sans pouvoir s'arrêter, — proue contre proue ils vont se heurter — comme des bâliers haineux ; — toutes les bandes craqueront, — étraves et persintes⁷⁷ se fendront, — hélas ! comme de frêles noix.

Bientôt, tout sera sens dessus dessous, — écrasé, en morceaux, déferré ; — l'eau s'engloutira, fangeuse, — dans la cale où se met l'estive⁷⁸, par les trous profonds ; — les bateaux iront au fond — avec leur troupe vigoureuse.

« Aux canots ! » brament aux timoniers — les gens pressés sur les tabliers — du pont colossal qui tremble ; — aux canots ! abandonnez les vapeurs ! Quoi ! On les prend pour des lâches ! Et fier, chaque homme davantage se raffermit. Quoi ! on les prend pour des lâches !

IV Allons, les lutteurs superbes ! Rayés de veines et de nerfs, les bras résistent, les doigts — s'enchâssent à la dure barre, — la jointure de la jambe craque, le jarret — se gonfle et les pieds sont roidis.

Certes, le vapeur d'aval frappe l'eau, — les gonds grincent et la queue (du gouvernail) — trace un demi-cercle vers le bord ; — puis, sur la droite tourne, prompte, — une poussée sauve (le bateau) ; — adieu le naufrage et la mort !

Les bateaux se croisent, lancent des éclairs, — terribles, les fumées se mêlent, — et les dix timoniers hardis — se saluent

⁷⁷ Ou préceinte, bordage d'un navire en bois.

⁷⁸ C'est-à-dire le contrepoids, le lest.

d'un grand cri de joie, – en fuyant dans un rayon de gloire,
– par les spectateurs applaudis.

Et dans un instant, tout s'apaise, – vers les profondeurs et vers les cimes ; Avignon calme dentelle le ciel, – la Barthelasse ombreuse a plus d'une voix amoureuse – de jeune galant, de jeune fille et d'oiseau, – elle a plus d'une voix amoureuse.

V Timoniers, vaillants méridionaux, salut trois fois ! Vous êtes des immortels ! – La sainte patrie admire – vos bras athlétiques, – hommes dignes des temps antiques, – robustes frères de Cynégire.

O travailleurs à envier ! – Je voudrais bien savoir manier – et la gradine et la massette – pour sculpter dans le Paros – votre beau groupe de héros, – qui des vilenies console !

Je vous ferais dans votre vigueur, – le pied déchaussé et la tête nue, – enfants de l'éternelle peine, – au timon, les uns les reins pliés en arrière, – les autres poussant, débraillés, le front ridé, gonflant la veine.

Sur un pilier du pont magnifique, arc de triomphe étonnant, – où, dessous, votre bateau passe, – vous seriez dressés, loin des lâches, – fiers, trouant les rayons clairs, – de votre stature plus que grande, – fiers, trouant les rayons clairs !

Le poème est daté d'Avignon, le 22 mai 1877. Il est dédié *al cap mèstre Frederi Mistral*, à qui Fourès l'a aussitôt personnellement

envoyé (en effet Mistral l'a reçu le 5 juin 1877⁷⁹). Est-ce le souvenir ou l'enthousiasme qui agrandit la vision de Fourès, lorsqu'il parle du pont d'Avignon comme d'un *arc de trioumble espetaclous*, sous les arches duquel il fait se croiser deux bateaux à vapeur ? Cela n'est évidemment pas possible, car depuis la partielle destruction du pont Saint-Bénézet au XVII^e siècle, Avignon n'eut un nouveau pont de pierre qu'en 1909 ; à l'époque du poème de Fourès, il y avait un pont suspendu. Pourtant, Auguste Fourès s'est rendu à Avignon le 21 mai 1876 pour la proclamation des nouveaux statuts du Félibrige, puis pour la Sainte-Estelle de 1877⁸⁰. D'autre part la réponse de Mistral à la réception du poème indique que l'événement relaté se produisit sous les yeux de Fourès et des félibres rassemblés, puisqu'il le félicite d'avoir su restituer la scène : *Avès, dins aquelo pèço auto, vigourousamen retrai l'espetaclle terrible e magnifi d'aquelei dos vapour que, d'en tant-lèu, s'entro-tustavon sus lou Rose, au moumen que felibrejavian galoi souto lis aubo.* (« Vous avez, dans ce poème élevé, vigoureusement dépeint le spectacle terrible et magnifique de ces deux bateaux à vapeur, qui manquèrent s'entrechoquer sur le Rhône, pendant que nous tenions notre joyeuse assemblée de félibres sous les peupliers. ») Et il ajoute : *Vous remercie subre-tout pèr aquelei bràvi marinié que sauvèron li dos barco e que sauvas à voste tour dóu negre óublit en lis estampant tóuti dre dins vòsti vers de brounze.* (« Je vous remercie surtout pour ces braves mariniers qui sauvèrent les deux barques et que vous sauvez à votre tour de l'oubli en les imprimant tout droits dans vos vers de bronze. »)⁸¹ Ainsi, lorsque,

⁷⁹ Cf. Jean Fourié, « Mistral et les félibres de l'Aude (III) : Auguste Fourès », *op. cit.*, p. 13.

⁸⁰ Cf. René Jouveau, *Histoire du Félibrige (1876-1914)*, *op. cit.*, p. 26.

⁸¹ Lettre de Mistral à Fourès le 5 juin 1877, citée par Jean Fourié, *op. cit.*, p. 13.

comme René Lizop, l'on considère le poème de Fourès comme « une source probable du *Poème du Rhône* »⁸², il faut savoir que Mistral a également assisté à la scène, et que le spectacle direct de cette *mau-parado*, devant la ville d'Avignon, ne pouvait manquer de marquer son souvenir au moins autant que le poème, lorsqu'il allait écrire le chant XII du sien.

François Delille, *Lou Revestidou o lis equipage dóu Rose* (1880)

Trois années seulement après *Les Valents timouniés*, Mistral reçoit le poème sur le halage du Rhône de François Delille : *Lou Revestidou o lis equipage dóu Rose*. Il est intéressant de noter au passage que les textes sur le Rhône confluent vers lui : après l'exemplaire de Fourès (dédié *Al cap-mèstre Frederi Mistral*) et celui-ci qui lui est publiquement dédicacé, celui de Moutier sera également offert et dédié au Maître, en 1896. François Delille est né à Marseille en 1817 et mort à Sanary-sur-Mer (Var) en 1889. Professeur de mathématiques, il vécut à Paris la plus grande partie de sa vie, puis, de retour à Marseille, en 1878, il entra au Félibrige dont il devint majoral en 1881. *Lou Revestidou*, composé de 24 quatrains, est daté de Paris, septembre 1880, et a été publié dans *L'Armana Prouvençau pèr 1882*⁸³. Il tient déjà de l'enquête orale, étant présenté comme la transposition d'un récit fait à l'auteur par *un vièi marinié d'Andanço*, un ancien marinier d'Andance, devenu passeur. Et celui-ci décrit une scène de halage (c'est-à-dire la remontée d'un train de barque vers Lyon), la vaillance des équipages qui ont surmonté le mauvais passage du

⁸² R. Lizop, « Une source probable du Poème du Rhône », *Annales de l'Institut d'études Occitanes*, n° 1, 1948, p.41-49.

⁸³ P. 40-43.

« *Revestidou* »⁸⁴, près d'Orange, et une escale à l'auberge du même nom :

*LOU REVESTIDOU O lis Equipage
dóu Rose*

¹ « *Fai tira, moun brave equipage !
Ja ! ja ! mi setanto chivau !
Dóu Rose ounouras lou ribage,
Quand lou trepas d'amount, d'avau. »*

⁵ *Es ansin que, coume un cierge,
A la pro dóu mèstre batèu,
Crido : « À l'aigo ! au noum de la Vierge ! »
Lou patroun aussant soun capèu.*

⁹ « *Fai tira ! » li baile repeton.
Ja ! ja ! ja ! mi valènt chivau !
E, dóu tèms qu'en l'èr li fouit peton,*

⁸⁴ Cf. dans *Lou Pouèmo dóu Rose*, la chansons des mariniers, à Avignon, chant XI, laisse CI, strophe 4 : *Dins la Prouvènço avèn fa pihò / E rascla lou Revestidou*. « Nous avons raflé la Provence – et raclé le Revestidou. » Le baron Raverat indique les raisons de la mauvaise réputation de ce passage : « Le nom de Revestidou est un mot emprunté aux mariniers du bas Rhône et au patois du pays. Il exprime l'idée d'un remous occasionné par un courant rapide, une *meuille*, un retour, un revirement d'eau, conséquemment une passe difficile, une véritable *mort qui trompe*. En effet, l'impétuosité du fleuve fait refluer les eaux dans la partie inférieure du bras de Caderousse, tout comme dans nos lônes de Pierre-Bénite et d'ailleurs. Quand le grand Rhône passait à Caderousse, telle était la vitesse de son cours que l'on se vit obligé d'y établir un treuil pour revestir, pour remonter les bateaux. » *La vallée du Rhône de Lyon à la mer (en bateau à vapeur)*, édité et diffusé par la Compagnie Générale de Navigation, 1889 (p. 157-158).

De vòsti pèd gisclon d'uiau.

¹³ *Grand, bèu, gaiard, plen de souplesso,
Clin, susant, lou jarret tibla,
La maio, à la barco mestresso,
Pèr quatre vous tèn acoubla.*

¹⁷ *E contro aigo lou trin remounto,
A la filo van li batèu ;
Ploù, lou vènt coto... rèn vous doumto,
Ni vènt, ni plueio, ni soulèu.*

²¹ *Long de la draio mariniero,
Gafas souvènt, nadas de-fes,
Travessas riéu, auve, ribiero :
D'arrestadou, n'en cregnès ges.*

²⁵ *Ansindo, d'Arle o de Bèu-Caire,
De Tarascoun o d'Avignoun,
Adusès, arderous tiraire,
Lou cargamen jusqu'à Lioun.*

²⁹ *Que de vilo, que de village,
Que de mountagno e de castèu,
Li marinié, dins aquéu viage,
An vist de subre si batèu !*

³³ *Pènson, dóu tèms, à si poulido,
À si femeto, à si droulet,
Que, pèr fin de gagna la vido,
Fau tant souvènt leissa soulet.*

³⁷ *Mai, veici l'endré dificile,
A prouchan dóu Revestidou :
Bèu chivalas, anas tranquile,
E tenès bèn lou trepadou.*

⁴¹ *I'a sièis batèu : fau li desfaire,
À cha dous franqui lou glavas,
E lucha, bràvi barquejaire,
Contro revòu, gravo e fangas !*

⁴⁵ *Soun sourti dóu marrit passage,
Car avien tout bèn alesti ;
E li marin, segound l'usage,
Dison, countènt : « Sian revesti ! »*

⁴⁹ *Alor s'envan à la Durbano,
L'aubergo dóu Revestidou ;
D'óume e de piblo i'a d'andano :
Es lou grand mas dóu terradou.*

⁵³ *I'a remiso e superbe estable :
Cènt chivau i'anarien dedin !
Se ié béu lou vin deleitable
De Castèu-Nòu, vin papalin.*

⁵⁷ *Es bèn servido, la taulado ;
Vers Pecoul se galejo proun ;
Aqui se passo la nuechado,
E mai que d'un n'en sort redoun.*

⁶¹ *Mai, anen, foro la pereso !*

*Fau qu'à Lioun arriben lèu :
 À-Diéu-sias, la bello bourgeso !
 E zóu ! alargon li batèu.*

⁶⁵ *E la rejano, la grand-maio,
 La carato, lou cap-d'arrié
 Soun estaca. Tout es en aio ;
 Lou patroun emé soun prouvié*

⁶⁹ *Soun atentiéu, devers la poupo.
 Lou vin es dins lou poutara ;
 Lou pichoun mòssi fai la soupo.
 À soun tour chascun dourmira.*

⁷³ *Es mai partido la manado
 De bèsti, d'ome valerous.
 An représ sa duro journado ;
 Se plagnon pas : soun fort e dous.*

⁷⁷ *E soun viage es coume la vido ;
 Soun gai, soun triste, an frech, an caud.
 Li jour passon, l'obro es coumplido,
 Au bout dóu camin, lou repau !*

⁸¹ *« Fai tira, moun brave equipage !
 Ja ! ja ! mi setanto chivau !
 Dóu Rose ounouras lou ribage,
 Quand lou trepas d'amount, d'avau. »*

⁸⁵ *Di trin dóu Rose, dins sa bòri,
 Un passaire, un franc pescadou,*

*M'a counta 'n jour aquelo istòri
Au pountoun dóu Revestidou.*

⁸⁹ *Èro un vièi marinié d'Andanço,
Dins si bèus an baile premié.
« En aquéu tèms de benuranço,
Barqueja, qu'èro un bon mestié !*

⁹³ *Me diguè. Mai, camin de fèrri
E vapour nous an fa fini.
Cridaren plus : Reiaume !... Empèri !...
Tout acò n'es qu'un souveni ! »*

« En avant, mon vaillant équipage ! – Dia ! dia ! mes soixante-dix chevaux ! – Du Rhône vous honorez le rivage, – quand vous le foulez en amont, en aval. »

C'est ainsi que, droit comme un cierge, – à la proue de la barque maîtresse, – crie : « À l'eau ! au nom de la Vierge ! » – le patron en haussant son chapeau.

« En avant ! », répètent les conducteurs. – Dia ! dia ! dia ! mes vaillants chevaux ! – Et, tandis qu'en l'air les fouets claquent, – de vos sabots jaillissent des éclairs.

Grands, beaux, forts, pleins de souplesse, – inclinés, suant, le jarret tendu, – le câble, à la barque maîtresse, – par quatre vous tient accouplés.

Et contre le courant le train remonte, – à la file vont les bateaux ; – Il pleut, le vent vous repousse... Rien ne vous dompte, – ni vent, ni pluie, ni soleil.

Le long de la voie marinière, – vous pataugez souvent, vous nagez parfois, – vous traversez ruisseaux, grèves et rivières : – vous ne craignez aucun obstacle.

Ainsi, d'Arles ou de Beaucaire, de Tarascon ou d'Avignon, vous apportez, ardents traîneurs, – le chargement jusqu'à Lyon.

Que de villes, que de villages, – que de montagnes et de châteaux, – les mariniers, dans ce voyage, – ont vu de leurs bateaux !

Dans ce temps ils pensent à leurs belles, – à leurs chères femmes, à leurs enfants, – que, pour gagner leur vie, – ils doivent si souvent laisser tout seuls.

Mais voici l'endroit difficile, – nous approchons du Revestidou : – Beaux chevaux, allez-y tranquillement, – et restez bien sur votre chemin.

Il y a six bateaux : il faut les détacher, – deux à deux franchir la masse d'eau, – et lutter, hardis mariniers, – contre les remous, le gravier et la boue !

Ils sont sortis du mauvais passage, – car ils avaient tout bien préparé ; et les marins, selon l'usage, – disent, contents : « Nous avons *revesti* ! »

Alors ils s'en vont à la Durbane, – l'auberge du Revestidou ; – il y a des allées d'ormes et de peupliers : – c'est le grand mas de la contrée.

Il y a des remises et des écuries superbes, – où cent chevaux tiendraient ! On y boit le vin délectable – de Châteauneuf, vin pontifical.

La table est bien servie ; – chez Pécoul on plaisante pas mal ; c'est là que l'on passe la nuit, – et plus d'un en sort le ventre rond.

Mais, allons, dehors la paresse ! – il faut que nous arrivions bientôt à Lyon : – Adieu, la belle hôtesse ! Et en avant, on lance les bateaux.

Et la cordelle⁸⁵, la grand « maille », la « caratte », le « ca d'arrière »,⁸⁶ sont attachés. – Tout est prêt à s'élancer ; – Le patron et son prouvier

sont attentifs, à la poupe. – Le vin est dans le grand pot ; – le petit mousse fait la soupe. – Chacun dormira à son tour.

⁸⁵ Corde servant à diriger la barque.

⁸⁶ Cf. Louis Menitrieux, *La Vie marinière du Rhône, sommaire étude de mœurs, par un Serrierois*, Annonay, 1909, p. 10 : « La maille s'attelait à six coubles de chevaux ; le *ca d'arrière* à quatre coubles ; le *ca du milieu* à trois coubles. » Il faut entendre par « couple » un couple de quatre chevaux.

Elle est repartie, la troupe – des bêtes, d'hommes valeureux. – Ils ont repris leur dure journée ; – Ils ne se plaignent pas : ils sont forts et doux.

Et leur voyage est comme la vie ; – ils sont gais, ou tristes, ils ont froid, ils ont chaud. – Les jours passent, l'œuvre s'accomplit : – au bout du chemin, le repos !

« En avant, mon vaillant équipage ! – Dia ! dia ! mes soixante-dix chevaux ! – Du Rhône vous honorez le rivage, – quand vous le foulez en amont, en aval. »

Des convois du Rhône, dans sa cahute, – un passeur, un vrai pêcheur, – m'a conté un jour cette histoire – au ponton du Revestidou.

C'était un vieux marinier d'Andance, – premier conducteur dans ses belles années. – « En ce temps béni, – conduire les barques, comme c'était un bon métier ! »

Me dit-il. Mais chemin de fer – et vapeur ont fait notre perte. – Nous ne crierons plus Royaume !... Empire ! ... – Tout cela n'est plus qu'un souvenir ! »

René Jouveau a relevé quelques « petits emprunts » de Mistral à ce poème dans un article intitulé *Uno font dóu Rose*, dans un numéro de *Fe* de 1943⁸⁷ : au départ des barques, lorsque maître Apian lance le signal en levant son chapeau, dans l'évocation des difficultés de la navigation, des familles des mariniers, des auberges, ou de la soupe à bord. Mais René

⁸⁷ « *Uno font dóu Rose* », *Fe*, février 1943, n° 35, p. 1-2.

Jouveau exagère sans doute l'importance de ce texte lorsqu'il suppose que Mistral en a tiré l'idée du « Rhône »⁸⁸. Les « emprunts » qu'il indique ne sont pas convaincants :

Quau saup memo se la coumençanço dóu cant XI : « Fai bon dourmi ! », n'es pas un souveni dóu vers de Delille : « À soun tour chascun dourmira » ? E se pourrié tambèn recounèisse dins lou vers de Delille : « Se plagnon pas : soun fort e dou », lou darrié vers dóu « Rose » : « Remountè vers Coundriéu, sènso mai dire. »

« Qui sait même si le début du chant XI : “Il fait bon dormir !”, n'est pas un souvenir du vers de Delille : “À soun tour chacun dormira” ? Et l'on pourrait aussi reconnaître dans le vers de Delille : “Ils ne se plaignent pas : ils sont forts et doux”, le dernier vers du *Rhône* : “Remonta vers Condrieu, sans autre plainte.” »

Il paraît évident que le claquement des fouets, les cris des mariniers et autres détails de leur vie quotidienne n'ont pas été pour Mistral une révélation du poème de Delille. Certes, ce poème a retenu son attention, puisqu'il l'a retouché pendant plus de deux ans avant de le publier dans l'*Armana*⁸⁹, tandis qu'il donnait entre temps son propre texte sur le halage (« *Li Carretié* », dans l'*Armana Prouvençau pèr 1881*), souhaitant

⁸⁸ « *L'idèio dóu Rose me semblo que Mistral l'ague destouscado dins un pouèmo dóu felibre Francès Delille qu'a pèr titre "Lou Revestidou vo lis Equipage dóu Rose", que pareiguè dins l'Armana Prouvençau de 1882* ».

⁸⁹ Mistral a tant retouché le poème de Delille, que celui-ci craint d'en perdre la paternité, au point qu'il lui demande de ne plus y ajouter de correction, « car ce seraient encore des améliorations et la pièce arriverait à n'être plus de moi, et je n'oserais plus la signer. » Lettre de François Delille à Frédéric Mistral, 15 septembre 1881 (Musée Mistral, Maillane).

vraisemblablement conserver l'antériorité. Nous dirions plus volontiers que le poème de Delille a contribué à l'ensemble de la documentation mistralienne, et plutôt dans le sens d'une imprégnation, que d'une source d'informations ou d'images nouvelles.

Albin Mazon, *Voyage au Bourg-Saint-Andéol* (1886)

À l'inverse, l'ouvrage du docteur Francus (pseudonyme d'Albin Mazon, historien du Vivarais, 1828-1908⁹⁰), *Voyage au Bourg-Saint-Andéol*, publié à Privas en 1886, a certainement représenté une véritable mine pour Mistral. Plus littéraire (au sens large du XIX^e siècle) que les guides de Raverat, Joanne, ou la somme de Lenthéric, son *Voyage au Bourg-Saint-Andéol* est particulièrement riche, et reste encore aujourd'hui une source d'informations importante sur la vie rhodanienne d'autrefois. Pierre Rollet affirme, sans étayer son assertion, que Mistral ne l'a utilisé qu'à partir de 1895⁹¹. Peut-être est-il possible que Mistral ait inséré tardivement dans son poème un certain nombre de détails techniques, mais il se trouve que le *Museon Arlaten* conserve l'exemplaire dédicacé en 1886 par Albin Mazon à Mistral, et crayonné par ce dernier. Il semble très probable, à l'encontre des suppositions de Pierre Rollet, que Mistral y a très tôt puisé, en raison du grand nombre d'emprunts au chapitre XII du *Voyage* (« le Rhône et l'ancien halage »), particulièrement

⁹⁰ Quelques indications concernant Albin Mazon sont données plus haut à propos des « Voyages sur le Rhône au XIX^e siècle ».

⁹¹ « Par l'étude des manuscrits, nous savons qu'à la fin de 1895 le poème est pratiquement achevé sauf en ce qui concerne un certain nombre de détails techniques qu'il puisera dans le livre d'Albin Mazon : *Voyage au Bourg-Saint-Andéol*. » (« Genèse du *Poème du Rhône* », *Oeuvres poétiques complètes* de F. Mistral, édition Ramoun Berenguié, Barcelone, 1966, t. II, p. CXXIV).

pour le chant I. Ces emprunts ont été signalés d'abord par Louis Pize, le poète vivarois, en 1928⁹², puis ils ont été en partie relevés par Jacques Reynaud dans « Une Source du *Poème du Rhône* »⁹³, (qui signale toutefois qu'il reste à étudier ceux faits au chapitre III, consacré à la fontaine de Tourne et à Mithra), puis par Jean Messié dans *La Revue du Vivarais*, en 1954⁹⁴, et enfin par Pierre Rollet dans l'apparat critique de son édition du *Pouèmo* en 1966. Un relevé complet nécessiterait un travail présenté sous forme de notes jointes au texte de Mistral ; nous nous contenterons de rappeler ici les correspondances les plus marquantes :

A. La description du train de barques :

Albin Mazon décrit quatre bateaux, Mistral en donnera sept au patron Apian, mais il respecte l'ordre donné par Mazon pour les trois premières :

1. La barque maîtresse : « avec sa proue effrontément relevée » (Mazon, p. 272) // *Emé sa pro taiudo, enourguïdo / Pèr l'esperoun de soun escasso forto*, « avec sa proue taillante, enorgueillie / par l'éperon de son étrave forte » (PdR, I, v, 18-19) ; « La cabine, située à l'arrière, servait de salle commune au patron et à l'équipage. On y cuisinait, on y mangeait et on y couchait, chacun dans son *cadre*, c'est-à-dire que chaque hamac était encastré dans un carré de bois. Le toit de la cabine s'appelait le *tiaume*, et c'est là que se tenait constamment le patron (Mazon, p. 272). // *Lou Caburle d'abord, emé soun tèume, / D'à poupo encastela – qu'aqui dessouto / Cadun la*

⁹² « Le docteur Francus et le Bourg-Saint-Andéol », *Revue du Vivarais*, tome XXXV, 1928, p. 230.

⁹³ « Une source du *Poème du Rhône* », *Notre Patrie, Cahier des amis de saint François*, n°3, Angoulême, 1940-1942, p. 41 à 54.

⁹⁴ « Les Sources vivaroises du *Poème du Rhône* de Mistral dans les œuvres du docteur Francus (Albin Mazon) », *La Revue du Vivarais*, tome LVIII, 1954, p. 31-36.

niue ié dourmié dins soun cadre. « Le Caburle d'abord, avec sa cabine / qui s'élevait en poupe, sous laquelle chacun la nuit dormait dans son hamac » (*PdR*, I, v, 15-17).

2. La *civadière* ainsi nommée « à cause de la provision d'avoine [*civado*] pour les chevaux qu'il portait au milieu des marchandises » (Mazon, p. 272). // *Pièi la pinello o barco civadiero / Que di chivau pourtavo la pasturo* ; « puis la *penelle* ou barque *civadière*, / qui portait la pâture des chevaux » (*PdR*, I, v, 20-21).
3. Et le « bateau de carate » (Mazon, p. 272, // *PdR*, I, v, 22).⁹⁵

B. Le rituel du départ, comprenant :

1. Une gestuelle – le patron se découvre et se signe : « Quand tout fut prêt, le patron leva son chapeau en l'air et donna l'ordre du départ » (Mazon, p. 277) // *fasènt lou signe / De la crous en levant soun capèu large, / Lou bras en l'èr,...* « faisant le signe / de la croix en soulevant son chapeau large, le bras en l'air, Maître Apian entre tous... » (*PdR*, I, VII, 21-23). Puis l'équipage imite le geste, et le Rhône est chaque fois comparé à un bénitier : « Tous les hommes à bord levèrent leurs chapeaux et se signèrent avec l'eau du Rhône, devenue pour la circonstance de l'eau bénite. » (Mazon, p. 281). // *Em' éu lis ome, closco descuberto, / Se soun signa, trempant lou det dins l'oundo / D'aquéu grand signadou.* « Les hommes avec lui, la tête découverte, / se sont signés, trempant le doigt dans l'onde / de ce grand bénitier » (*PdR*, I, VI, 28-30).

⁹⁵ Dans le *Tresor*, Mistral définit *la carato* comme une « cordelle qui relie une barque aux chevaux de halage » (et il renvoie à *maio*). C'est dans ce sens que le mot est donné dans *Lou Revestidou* de François Delille (vers 66). Albin Mazon, qui l'orthographie avec deux t, y associe le mot « charrette ».

2. Une formule – « ...le patron leva son chapeau en l'air et donna l'ordre du départ : *Au nom de Ziou e de la Santa Viergea, fa tira d'avant !* » (Mazon, p. 277)// *Lou bras en l'èr, Mèste Apian subre tòuti :/ — Au noum de Diéu e de la santo Vierge, / À Rose ! — crido.* « ...le bras en l'air, Maître Apian entre tous : / « Au nom de Dieu et de la sainte Vierge, / Au Rhône !... » (PdR, I, VII, 23-25).⁹⁶

Outre de nombreuses informations techniques et ethnographiques concernant les éléments de la croix des mariniers, l'attelage, le rôle du maréchal-ferrant et des mariniers de terre⁹⁷, les noms des célèbres patrons Cuminal et Marthouret⁹⁸, on sait que Mistral a trouvé dans le *Voyage au Bourg-Saint-Andéol* le modèle de maître Apian :

« C'était un grand diable, avec des yeux gris perçants, d'épais favoris, une face haute en couleur, mais qui, malgré ses brusques et rudes manières, laissait voir, toutefois, qu'il était bon homme au fond. Il portait des cadenettes ; ses cheveux étaient tressés sur les tempes, et deux énormes anneaux d'or lui servaient de boucles d'oreilles, ce qui était fort en usage chez les mariniers. »⁹⁹

⁹⁶ Voir aussi chant XI, XCIII, 5-6. Cette formule se trouve également dans *Lou Revestidou* de François Delille (strophe 2). Quant à l'expression *fa tira*, on la rencontre par ailleurs chez Mazon (p. 271) : « *D'avant haut ! Fa tiro !* » et dans *Lou Pouèmo*, I, I, 19, ainsi que dans le manuscrit « Les brebis épouvantées », et dans le roman d'Antony Réal, I, 1, III, p. 17. Elle apparaîtra ensuite dans la plupart des œuvres sur la batellerie rhodanienne du XXe siècle, mais il faut dire qu'il s'agit de la formule la plus usuelle en provençal pour donner à un cheval l'ordre du départ.

⁹⁷ Mazon, p. 274 ; PdR, XI, XCII.

⁹⁸ Mazon, p. 293 ; PdR, XI, XCII.

⁹⁹ Mazon, p. 273.

Il s'agit du patron du *Grand-Zidore*, Isidore Cuminal (1794-1850), que Charles-Albin Mazon avait rencontré dans sa jeunesse (Mistral évoque la renommée des Cuminal, les grands entrepreneurs de halage du Vivarais, au chant XII, CVI, 23-24). Le patron du Caburle se reconnaît sans peine :

*A de long péu en cadeneto griso
Que sus li tempe entrena ié retoumbon
Emé douz grand tourtis d'or que ié pènjon
À sis auriho. Es aut de fourcaduro
E, de sis iue lusènt sus chasco barco,
Dóu tèms que vèi se tout marcho dins l'ordre...¹⁰⁰*

Il a de longs cheveux en cadenettes grises
qui lui retombent tressés sur les tempes,
et deux grands anneaux d'or qui pendent
à ses oreilles. Il est haut d' enfourchure
et, de ses yeux luisants, sur chaque barque,
pendant qu'il voit si tout marche dans l'ordre....

Mistral a également puisé chez Albin Mazon le nom du *Caburle*, qui figurait dans une chanson de mariniers qu'il cite en note au chant I¹⁰¹ :

De Lyon notre départance
Avec trois bateaux chargés
De fer, de clous pour la Provence
Nous nous sommes en allés.

¹⁰⁰ *PdR*, I, VII, 37-42.

¹⁰¹ Mazon, p. 292.

Audit Condrieu en prenant terre
 Notre gouvernail s'est cassé,
 Fallut en acheter un autre,
 Le patron s'est trouvé blessé.

Voilà le Caburle à la touche.
 Le conducteur bien étonné.
 Fallut porter la maille en terre
 Et un allège aller chercher.

Au début de l'année 1896, ayant donné définitivement ce nom au bateau de maître Apian, Mistral cherche à savoir si le nom est attesté. Madame Mistral envoie la chanson à son père, Maurice Rivière, qui rend bientôt compte de ses enquêtes :

« Le Péage, le 18 Janvier 1896

Mon cher Mistral,

J'arrive à l'instant des Roches de Condrieu, conduit par M. et Mad. Leroux.

J'ai vu mon ami Dutrieux, patron de radeau ayant travaillé et travaillant encore sur les vapeurs. Ce mot de « Caburle » lui est inconnu, et il n'a jamais entendu la chanson que Marie m'a envoyée à ce sujet.

Son cousin Boissonnet de Condrieu, que vous connaissez, ignore également ce nom et cette chanson, suivant Dutrieux.

Il pense néanmoins que c'est bien un nom de bateau, et l'allège dont il est question le prouverait.

Quand vous irez à Avignon, si le Sirius est descendu dans cette localité, le patron, qui est un des premiers des bateaux à vapeur, pourra peut-être vous renseigner. De mon côté, je demanderai encore ce renseignement à des gens de connaissance.

Votre bien dévoué,
M. Rivière. »

Mais en juin 1896, alors que les premiers chants sont prêts à paraître dans *La Nouvelle Revue*, Maurice Rivière, qui vient de recevoir les épreuves, n'a toujours pas de résultat :

« Je n'ai pas encore de réponses relatives au mot *Caburle*, soit de Mad. Bastin, soit de Saint-Maurice.. Dimanche dernier nous sommes allés à la Mulatière (...), je me suis informé du mot précité auprès des mariniers du vapeur « L'Althen », qui arrivait de Provence. On l'ignore. »

Baron Raverat, *La Vallée du Rhône de Lyon à la mer* (1889)

Egalement important en tant que source d'informations est l'ouvrage du Lyonnais Achille Raverat (1812-1890¹⁰²), *La Vallée du Rhône de Lyon à la mer (En bateau à vapeur)*, publié à Lyon, en 1889. Ce guide de voyage aurait été selon Léon Teissier, le portulan des félibres descendant le Rhône en 1891, et celui de

¹⁰² Quelques indications biographiques sont données plus haut dans notre développement sur les monographies rhodaniennes, à propos des « voyages sur le Rhône au XIXe siècle ».

Mistral, en 1892¹⁰³. L'exemplaire personnel de Mistral est corné à la page 40, où le baron Raverat décrit la vie professionnelle et familiale des mariniers. Léon Teissier a recensé les principaux emprunts du *Pouèmo dóu Rose* à cet ouvrage dans un article intitulé « *Lou pourtulan dóu Pouèmo dóu Rose* », paru dans la revue *Calendau* en décembre 1940 (n° 84). Il s'agit d'abord du portrait des mariniers de Condrieu (p. 40-41), dont les premières laisses du chant I semblent s'inspirer de très près. Nous juxtaposons entre crochets le texte de Mistral à celui de Raverat (en complétant quelque peu le relevé de Teissier) :

« Condrieu était une pépinière de ces braves et hardis mariniers, qui, au beau temps des rigues, passaient une partie de leur vie sur le Rhône à la manœuvre des bateaux. » [Es uno raço d'ome caloussudo, / Galoio e bravo, li Coundriéulen. « C'est une race d'hommes robustement musclée, gaillarde et brave, les Condrillots. » (Laisse I, vers 3-4)] « Ils ne cédaient en rien à ceux de Givors et de Vernaison, si renommés pourtant sur les rives du fleuve. » [De Vernesoun, de Givors an bèu dire : / Renoumena pertout, de mudo en mudo, / Coundriéu en aquéu tèms èro la maire / Di grand patroun de Rose. « De Vernaison, de Givors, que parle-t-on ? / Epandant son renom sur tout le cours du fleuve, / Condrieu en ce temps était la mère / des grands patrons du Rhône. » (Laisse II, vers 16-19)] « On leur donnait le sobriquet caractéristique de *cul de piau*, parce que leur

¹⁰³ Pierre Rollet suggère que Mistral a pu faire l'acquisition du guide sur le Gladiateur, lors de son voyage en août 1892 (*Oeuvres Poétiques* de Frédéric Mistral, *op. cit.* p. CXXII). Il est certain en tout cas qu'après ce voyage Mistral l'a lu, puisqu'il en parle à Victor Colomb dans la lettre du 6 août 1892 (il est revenu de Valence), l'interrogeant sur le mot *rigue* (cf. *supra*, p. 410, note 66, et p. 411, note 67).

pantalon était garni, dans les fonds, de pièces de peau pour le préserver d'une usure trop prompte à laquelle les exposaient leurs durs travaux. » [*E li Canut flaugnard de la Crous-Rouso / Avien bèu ié crida « quiéu de pèu ! » Éli, / Bèn que pourtant li braio de basano...*], « et les Canuts falots de la Croix-Rousse / avaient beau leur crier : « culs de peau ! Eux, / bien que portant la culotte de cuir... » (Laisse II, vers 21-23)] « Ah ! il fallait les voir, ces braves mariniers, exposés à toutes les intempéries, brûlés par le soleil et l'air de la rivière, » [*L'uscle dóu jour e lou rebat de l'aigo / Ié dauron lou carage coume un brounze. / « le hâle du soleil et le reflet de l'eau / leur dorent le visage comme un bronze. »* (Laisse I, vers 6-7)], « montés sur leurs embarcations, criant, jurant contre une fausse manœuvre et renouvelant leurs forces par maintes accolades au large *potarat* « [*De poupo à pro cridant, jurant de-longo / E largamen, pèr se baia courage, / Au poutarras pintant la roujo tencho, / À bèu taioun tirant la car de l'oulo. « De la poupe à la proue criant, jurant sans cesse / et largement, pour se donner courage, / au pot énorme humant le rouge piot, / tirant à beaux lopins la chair de la marmite. »* (Laisse I, vers 12-15)] « Et, détail particulier à peu près perdu aujourd'hui, tous étaient tatoués sur l'avant-bras et sur la poitrine ; les uns portaient soit un cœur enflammé percé d'une flèche, symbole de fidélité et d'amour ; d'autres, soit une ancre et les attributs de leur métier, soit une croix et les instruments de la Passion, soit l'image de leur patron, soit celle de la sainte Vierge et de l'enfant Jésus. » (...) « Pendant que les hommes étaient adonnés à un métier pénible, les femmes s'occupaient aux travaux du ménage, cousaient des gants, faisaient de la dentelle et brodaient du tulle. L'éducation des vers à soie leur fournissait aussi, dans

la saison, une occupation des plus rémunératrices. Et, disons encore à la louange de ces braves femmes que, malgré leurs multiples occupations, elles trouvaient encore le temps d'augmenter leur famille d'un marmot chaque année. »

[*Femo de bon, li Coundriéulenco bello, / Is amourié quand vai greia la fueio, / Dins la michour de sa peitrino forto / Metien couva de si magnan la grano ; / En dentelino e pouncheto flourido / Pèr passo-tèms broudavon pièi la tulo ; / À pichot poun tambèn sabien trepougne / La pèu di gant e, bòni nourriguero, / Tóuti lis an fasien un chat superbe.*

« Maîtresses femmes, les belles Condrillotes, / aussitôt que bourgeonne la feuille des mûriers, / dans la bonne chaleur de leur poitrine forte / mettaient la graine des vers à soie couver ; / puis en dentelle fine et piqûre fleurie, / par passe-temps, elles brodaient le tulle ; / elles savaient aussi piquer à petits points / la peau des gants et, vaillantes nourrices, / faisaient un gars superbe chaque année. (Laisse II, vers 26-34)]

Ce ne sont pas là les seuls extraits pouvant être mis en parallèle, mais le passage ci-dessus est celui dont le texte de Mistral se rapproche le plus étroitement. Il faut y ajouter la vision de la cité des papes apparaissant, spectaculaire, dans le soleil couchant, et arrachant un « cri d'admiration » aux voyageurs :

« Tout à coup un cri d'admiration est poussé par les voyageurs devant le spectacle grandiose qui, à un détour du Rhône, se présente aux yeux de tous. On a devant soi un ensemble confus de monuments, d'où une masse colossale semble s'élancer vers le ciel. C'est Avignon qui apparaît au sein d'un splendide paysage illuminé par les rayons

chaudement colorés d'un de ces soleils couchants que l'on ne peut trouver que dans le midi de la France. »¹⁰⁴

De toute évidence, le tableau est à rapprocher de la première vision d'Avignon dans *Lou Pouèmo d'ou Rose* :

*Mai tout-d'un cop, tau qu'un ridèu de tiatre
Que s'escavarte, avau à l'avalido,
Dóu ribeirés e lis aubre e li colo,
Tout vai en s'aclatant, pèr desparèisse
Davans un couloussau clapas de tourre
Que lou soulèu couchant enfioco e pinto
De resplendour reialo e purpurenc.
Es Avignoun e lou Palais di Papo !
Avignoun ! Avignoun sus sa grand Roco !
Avignoun, la galioio campaniero
Qu'uno après l'autro en l'èr ausso li pouncho
De si clouchié clavela d'embourigo.*¹⁰⁵

Mais soudain, tel qu'un rideau de théâtre
qui en aval se tire à l'horizon,
les arbres du rivage et les collines,
tout va diminuant pour disparaître
devant un colossal entassement de tours
que le soleil couchant enflamme et peint
de splendeur royale, de pourpre splendide.
C'est Avignon et le Palais des Papes !
Avignon ! Avignon sur sa Roque géante !
Avignon, la sonneuse de la joie

¹⁰⁴ P. 165-166.

¹⁰⁵ *PdR*, VIII, LXIX, 12-23.

qui, l'une après l'autre, élève les pointes
de ses clochers tout semés de fleurons.

Pour les autres, il s'agit d'informations que Mistral a utilisées de façon plus discrète, sur certaines difficultés de la navigation, puis sur les villes riveraines et les « curiosités » : Vienne et ses fabriques de draps, Côte-Rôtie et ses vignes fameuses, les Trois-Dents du Mont-Pilat, Saint-Vallier et le souvenir de Diane de Poitiers, la Table du Roi, Valence et le clocher de Saint-Apollinaire, Crussol et le souvenir du sanguinaire baron des Adrets, la « Tour Maudite » du Cengle, le défilé de Donzère et ses Trois Demoiselles, Bourg-Saint-Andéol et le bas-relief de la fontaine de Tourne. Autant de descriptions dont il est difficile de dire si Mistral les a trouvées spécialement ici, ou dans d'autres ouvrages, comme ceux de Mazon et Millin, ou encore s'il les a tirées de ses propres observations de voyage. Il en est de même pour quelques détails typiques de la vie marinière, comme les apostrophes entre équipages se croisant sur le fleuve¹⁰⁶, dont témoignent également les romans sur la batellerie dont il sera question plus loin.

¹⁰⁶ « Notre *Gladiateur* échange un salut avec un vapeur de remonte, plus loin un grappin qui traîne à sa suite une longue file de bateaux lourdement chargés, ou encore avec un dragueur occupé à enlever du chenal les graviers amenés par la dernière crue. Il est à remarquer que lorsque deux bateaux se croisent, par mesure de prudence ils ralentissent leur marche. Les patrons en profitent pour se communiquer mutuellement des observations sur l'état du fleuve et sur tout ce qui peut intéresser la navigation. Pour cette conversation à distance, nos mariniers ont un langage particulier, en se faisant un porte-voix avec leurs mains, accompagnés de gestes télégraphiques. » (p. 67)

Charles Lenthéric, *Le Rhône, Histoire d'un fleuve* (1892)

Comme nous l'avons vu, Victor Colomb a signalé à Mistral le *Rhône, Histoire d'un fleuve*, de Charles Lenthéric, dès sa parution en 1892, et il faut reconnaître que cette publication arrivait à point nommé, au moment où Mistral rassemblait sa documentation. Mistral a pu puiser dans le premier tome, consacré à l'Antiquité, des précisions sur le culte de Mithra dans la vallée du Rhône, dont son personnage, le prince d'Orange, paraît bien informé. Au chant XII, lorsqu'il interprète à son tour l'« oracle » de la fontaine de Tourne, il semble se souvenir de ces lignes de Charles Lenthéric :

« Pour les Persans et pour les Guèbres, Mithra, symbolisé par le soleil et le feu, n'est autre que la divinité suprême. » (...) « On le représentait le plus souvent sous la forme d'un beau jeune homme, portant la coiffure syrienne, vêtu d'une courte tunique et plongeant son glaive dans le cou d'un taureau. Le sacrifice du taureau était, en effet, le fond de toute fête mithriaque. Le taureau, symbole de la puissance et de la Nuit, était terrassé et mis à mort par le jeune dieu du Jour, le Soleil. »¹⁰⁷

D'autre part, dans le deuxième tome, Mistral a pu trouver une confirmation scientifique de ce qu'il savait de la navigation, et des problèmes spécifiques causés par le cours du Rhône. Mais Mistral a su ne jamais alourdir son poème d'annotations trop techniques, ou de références historiques trop détaillées. Il s'est contenté de faire entrevoir, en quelques phrases, la splendeur d'un passé, comme par exemple pour l'« antique Vienne, / assise en autel sur les contreforts / du noble Dauphiné », avec le mont Pilat

¹⁰⁷ Tome I, chapitre IV, III : « Lyon sous l'empire », p. 437-438.

et le tombeau du « grand Boson »¹⁰⁸ : on ne retrouve pas trace dans son poème de la soixantaine de pages consacrées à l'antiquité de Vienne dans l'ouvrage de Lenthéric.

Antony Réal, *Les Crimes de Trestaillons* (1890)

Dès le début de ses investigations, Mistral a pu avoir connaissance du roman historique de Fernand Michel, *Les Crimes de Trestaillons*, paru en juin 1890 chez Sauvâtre, à Paris. Fernand Michel, alias Antony Réal, est né en 1828 à Solliès-Pont, près de Toulon. Il a passé son enfance à Sénas (Bouches-du-Rhône), suivi des études de droit à Aix et à Paris, avant de venir se fixer à Sérignan dans le Vaucluse, de 1850 à 1875. Son frère, Sextius Michel (1825-1906), est plus connu, ayant fait une carrière politique à Paris (il est maire de Vaugirard en 1871), et ayant succédé à Paul Arène à la tête du Félibrige de Paris. Antony Réal a écrit quelques poèmes, des romans, nouvelles et essais sans grande valeur, mais il est surtout connu pour avoir « ressuscité » le théâtre antique d'Orange, au cours de la fameuse soirée du 21 août 1869 qui est à l'origine des Chorégies, et à l'occasion de laquelle il fit la connaissance de Mistral. *Les Crimes de Trestaillons* relate des épisodes de la Terreur Blanche en Provence (en particulier ceux des guets-apens aux relais d'Avignon et d'Orgon pour assassiner l'empereur en route vers l'île d'Elbe), à travers l'histoire des chefs de bande Trestaillons et Quatretaillons. L'auteur situe l'action en 1814, lorsque « le Rhône n'avait encore rien perdu de son animation extraordinaire, [et que] sa navigation était encore une des plus importantes du monde. »¹⁰⁹ L'ancienne batellerie, et toute la vie qu'elle apportait au Rhône, lui tient visiblement à cœur, et, comme un certain nombre de

¹⁰⁸ *PdR*, I, XVII et XVIII.

¹⁰⁹ Ière partie, chap. I, § II, « Le Rhône en 1814 », p. 9.

scènes se déroulent sur le fleuve (le Rhône mistralien, entre Avignon et Beaucaire), cela lui donne l'occasion d'intégrer dans son roman quelques descriptions des traditions marinières : le halage, les exclamations propres aux mariniers, leurs chansons dans les fameuses auberges rhodaniennes. Voici comment apparaît un train de barques à la remonte, dans un chapitre intitulé « Les mariniers du Rhône » :

« En ce moment le Rhône présentait un de ces spectacles qu'on ne verra plus jamais.

Sept gros bateaux, amarrés les uns aux autres et remorqués par plus de cent chevaux sur deux rangées, remontaient le courant du fleuve.

Sur le premier bateau quatre bateliers patrons veillaient au gouvernail.

Une trentaine d'hommes, commandés par des patrons de terre, dirigeaient les attelages.

Le soleil couchant éclairait de ses rayons obliques cette masse flottante, chargée de productions du Midi, et ces magnifiques chevaux richement harnachés, et dont la plupart portaient des miroirs aux ételles de leurs colliers ;

Et l'on entendait des cris de commandement, les *ho* et les *hie* poussés sur la terre et sur l'eau.

Et ces voix cadencées s'alternaient à ravir et s'harmonisaient avec le bruit des vagues. »¹¹⁰

Certes, le chiffre sept, le jeu de lumière sur le fleuve et l'harmonie de la voix des hommes avec celle de l'eau, tout cela ne pouvait que retenir l'attention de Mistral, ainsi que l'incident suivant, où s'illustre encore une fois la bravoure des mariniers :

¹¹⁰ 1^{ère} partie, chap. I, § III, « Les mariniers du Rhône », p. 17.

« Tout à coup un cri de détresse part du premier bateau. *Raso d'avant... Raso d'avant...* (filez, filez vite), clament les bateliers.

– *Fa tira à l'eau; fa tira à l'eau...* (faites tirer, faites tirer), clament les patrons de terre.

À ce double commandement les mariniers patrons manœuvrent à la barre... Les chevaux, stimulés par leur guide, doublent le pas.

– Qu'arrive-t-il?

C'est la barque montée par M. Gandolphe et ses compagnons, qui, n'ayant pu traverser le fleuve avant le passage des bateaux, est menacée d'aller se briser sur l'un d'eux, entraînée qu'elle est par le courant.

À cette vue, un des mariniers s'est précipité au milieu des flots. On le voit nager à larges brassées, fendant les vagues qui semblent se séparer tout exprès pour lui permettre d'accomplir son acte de sauvetage.

En quelques minutes il atteint la barque en détresse.

Sauter dedans, s'emparer des deux rames, retourner en arrière, et donner ainsi aux bateaux le temps de laisser passer la frêle embarcation, tout cela fut l'affaire de quelques minutes.

Grâce donc à ce brave et dévoué marinier, M. Gandolphe et ses compagnons débarquèrent sains et saufs au chemin de halage de la rive gauche du Rhône. »¹¹¹

Antony Réal évoque ensuite les auberges du Rhône :

¹¹¹ 1ère partie, chap. I, § III « Les mariniers du Rhône », p. 17-18.

« Le chemin de halage (*lei caladas*) longeant la rive gauche du Rhône comptait, dans tout son parcours, une quantité considérable d'auberges communément appelées cabarets. Les cabarets du Rhône jouissaient d'une renommée dont on n'a pas perdu le souvenir. On peut dire qu'en quelque endroit que s'arrêtassent les bateaux, ils étaient sûrs de trouver bonne table pour les hommes, bon râtelier pour les chevaux. Quant aux bœufs qui, eux aussi, contribuaient à dompter le courant du fleuve, on ne leur faisait jamais les honneurs de l'hôtellerie, ils mangeaient dans les bateaux.

On peut se faire une idée de l'animation extraordinaire du chemin de halage du Rhône à cette époque, et de l'énorme quantité de riverains qui le peuplaient, en songeant que chaque jour il partait des équipages de bateaux de tous les ports principaux du fleuve, et qu'un équipage parti d'Arles, par exemple, n'arrivait souvent qu'après plus d'un mois à Lyon.

Même quand la navigation était bonne, on ne faisait guère plus de trois lieues par jour.

Les haltes étaient donc nombreuses et fréquentes.

Dans ces haltes – qui se prolongeaient souvent plusieurs jours – ce qui arrivait surtout quand le mauvais temps ou une crue subite empêchait la navigation – chaque cabaret devenait comme un petit village un jour de fête votive. »¹¹²

Puis la musique :

« Un convoi de bateaux ne partait jamais sans son corps de musique.

¹¹² *Ibidem*, p. 19.

Ce corps de musique – pourquoi ne l'appellerions-nous pas ainsi – n'était pas aussi nombreux que celui du Grand-Opéra de Paris, non... Deux seuls musiciens le compossaient :

Un fifre et un tambourin !

Mais quand le son de ces deux instruments se mêlaient au bruit des vagues, au souffle du mistral et aux chansons des mariniers, – c'était un orchestre complet.

Un équipage était-il en halte, bientôt on voyait accourir les garçons et les filles des campagnes et des villages voisins.

Et l'orchestre méridional ne tardait pas à préluder sous les ombrages.

On chantait des barcarolles et l'on dansait branles, farandoles et pastourelles.

Un vieux patron – matelot du Rhône en 1815, me disait naguère – et son front rayonnait à ce souvenir :

– Avec quel bonheur je me rappelle cette chanson provençale intitulée : – *Lei fihos de Béoucaïre* – il me semble encore l'entendre, comme en ces heures du soir où sous les ombrages des grands saules, filles et garçons la chantaient avec accompagnement du fifre et du tambourin.

Ecoutez!

Et le vieillard d'une voix émue chanta :

Lei fihos de Béoucaïre

I

Lou fifre et lou tambourin

Nous mettran toutis en trin!

Venes fihos de Beoucaïre

Veire vostei calignaire

Lou fifre et lou tambourin

*Nous mettran toutis en trin,
 Beoucaïrenco
 Beoucaïrenco
 Anen douna-nous la man,
 Vous aman
 Ben maï que lei Arlatenco.*

II

*Lou fifre et lou tambourin
 Nous mettran toutis en trin!
 Venes fihos de Beoucaïre
 Veire vostés calignaire
 Lou fifre et lou tambourin
 Nous mettran toutis en trin,
 Beoucaïrenco
 Beoucaïrenco
 Anen douna-nous la man,
 Vous aman
 Ben maï que lis Avignounenco.* ¹¹³

Mistral ne fut sans doute pas insensible à l'intervention du narrateur au sujet du vieux patron du Rhône qui lui aurait transmis la chanson, et peut-être trouve-t-elle un écho dans la laisse XXX du *Pouèmo dóu Rose*, avec la chanson des *Fiho de Valènço* : *Li fiho de Valènço / Sabon pas fai l'amour, li de Prouvènço / Lou fan la niue, lou jour...* (« Les filles de Valence / sont molles en amour, les Provençales / le font, la nuit, le jour... »)¹¹⁴. Après l'évocation de la

¹¹³ *Ibidem*, p. 19-21.

¹¹⁴ *PdR*, III, xxx, 3-5. Vincent Clap (cf. ci-dessous) pense que les *Fiho de Valenço* de la laisse xxx sont une transposition des *Fiho de Beaucaïre*. Comme Mistral citait déjà cette chanson dans la « *Riboto de Trencó-Taio* »,

vie des mariniers, il est question de la foire de Beaucaire, mais l'auteur en dit peu de chose, en dehors d'une description du théâtre de M. Loyal, sinon que « Nous pourrions dire de la foire de Beaucaire ce que nous avons dit du Rhône : Elle n'est plus aujourd'hui qu'un pâle reflet de ce qu'elle était autrefois. »¹¹⁵

Dans un article assez complet sur les sources du *Pouèmo d'ou Rose* paru dans *Avignon, Rhône & Comtat* en 1988¹¹⁶, Vincent Clap faisait remarquer, en reproduisant le chapitre sur les « mariniers du Rhône », que Mistral avait dû être frappé par le lieu de la scène (entre Beaucaire et Aramon), par le septain de barques, ainsi que par « l'heure et l'éclairage ». Selon lui, ce roman aurait joué « un rôle déterminant dans la décision de Frédéric Mistral de consacrer une œuvre poétique majeure à l'épopée de l'ancienne batellerie rhodanienne ». Il conclut même à l'une des premières visions littéraires du fleuve : « Ainsi Réal proposait-il à Mistral une vision littéraire, recomposée, transposée, sudiste, lumineuse du halage rhodanien. C'est la première fois qu'une évocation marinière, échappant au reportage fruste, réaliste, trivial, faisait l'objet d'une mutation poétique, devenait matériau d'art et d'art provençal ». Nous ne nous avancerions pas à parler de « mutation poétique » à propos de l'œuvre d'Antony Réal, mais, s'il est vrai que la batellerie y tient une place qu'aucun roman ne lui avait encore donnée, ce n'est encore qu'à titre documentaire, justement, et le Rhône n'y est

en 1890 (dans *L'Armana pèr 1891*), cela confirmerait qu'il a bien eu connaissance du roman dès sa parution, mais les deux chansons ne se ressemblent pas suffisamment pour que cela soit parfaitement probant.

¹¹⁵ Ière partie, chapitre I, § IV : « À la foire de Beaucaire », p. 55.

¹¹⁶ « Un texte inspirateur du Poème du Rhône », *Avignon, Rhône & Comtat* n°8, décembre 1988, p. 93-112.

qu'un décor qui n'a encore rien du mythe poétique que Mistral va créer.

Gabriel Gerin, *Mariniers du Rhône* (1894)

En revanche, quelques années après *Les Crimes de Trestaillons* paraissait le premier roman consacré à la batellerie et dont toute l'action se déroulait sur le Rhône : *Mariniers du Rhône* de Gabriel Gerin, qui, à notre connaissance, n'a jamais été signalé parmi les sources du *Pouèmo dóu Rose*, pas même par Pierre Rollet, bien qu'il fût indiqué à Mistral par Victor Colomb à l'automne 1893 :

« Je pense toujours à votre nouvel ouvrage que vous avez sur le métier. Je pense vous être agréable en vous signalant un volume qui, peut-être, vous sera utile : *Mariniers du Rhône*, par Gabriel Gerin, in fol. in 18, chez Ollendorff, Paris. »¹¹⁷

Sans doute Victor Colomb a-t-il été informé de l'édition du roman avant sa parution, car *Mariniers du Rhône* a bien paru chez Ollendorff, à Paris, mais en 1894. À cette époque, Mistral avait sans aucun doute composé l'essentiel de son épopee. Mais le roman a retenu notre attention en raison de l'intertextualité évidente qui le relie à *Mirèio* d'une part, et des coïncidences thématiques qui le rapprochent du *Pouèmo dóu Rose* d'autre part. Le héros, Pierre Régnier, est donc second pilote sur le bateau à vapeur *L'Océan*¹¹⁸ qui effectue le temps du roman plusieurs voyages sur le Rhône mistralien, de Lyon à la foire de Beaucaire,

¹¹⁷ Lettre de Colomb à Mistral, Valence, 23 octobre 1893.

¹¹⁸ *L'Océan* est, avec le *Méditerranée*, le premier bateau à vapeur lancé sur le Rhône en 1848 par les frères Bonnardel (ancienne famille de voituriers originaire de Condrieu) ; il effectuait bien le trajet Lyon-Arles.

ou jusqu'à Arles. Comme le frère aîné de Jean Roche qui a quitté Saint-Maurice pour une « belle hôtesse » provençale¹¹⁹, Pierre Régnier est amoureux de Mioun, la très jolie héritière d'un aubergiste de la Barthelasse, lequel, comme nous l'avons dit plus haut, refuse d'abord de donner sa fille à un simple marinier. La fin tragique en moins, cette histoire d'amours contrariées se ressent nettement de la lecture de *Mirèio*, d'ailleurs attestée dans le deuxième chapitre par la citation de ces vers : *E lou Rose, ounte tant de vilo / Pèr béure vènon à la filo...* que le romancier traduit ainsi : « Le Rhône (...) où tant de cités viennent boire à la file »¹²⁰. D'autre part, la trame romanesque offre quelques parallèles sensibles avec le poème de Mistral. La jeune fille est l'enfant unique de parents qui la chérissent et souhaitent faire de son mariage le couronnement de leur réussite. Au chapitre XII, Mioun envoie son amoureux à la Croix des Veuves, près de Barbentane, et à la Croix Saint-Julien, au bord du Rhône, persuadée comme Mireille que son bonheur dépend d'un pèlerinage. Pierre et Mioun rendront d'ailleurs une sorte d'hommage implicite à Mireille en faisant des Saintes-Maries le but de leur voyage de noces. L'on retrouve même la scène d'affrontement entre la jeune fille et son père en colère, ainsi que la bataille des prétendants : le fiancé choisi par le père provoque Pierre, comme Ourrias provoque Vincent, l'ayant surpris avec la belle. Mais dans le roman de Gerin, tout se termine bien, c'est le héros qui a le dessus, et non le rival, comme dans *Mirèio*. Enfin, en ce qui concerne la peinture du fleuve, la lecture de *Mirèio* transparaît surtout dans la dernière

¹¹⁹ *PdR.* V, XLVII, 24-25 : *Em'uno bello oustesso qu'èro véuso / L'einat s'es establi pèr aubergisto* (« Pour une belle hôtesse qu'il prit veuve, / l'aîné s'est établi comme aubergiste »).

¹²⁰ *Mirèio*, chant III, strophe 25. Gerin cite sans doute de mémoire, car la traduction de Mistral est légèrement différente : « Et le Rhône, où tant de cités, – pour boire, viennent à la file ».

page du roman, qui semble un trope de la sixième strophe du chant X, où s’alanguit le Rhône camarguais (*Lou Rose, emé sis oundo lasso, / E dourmihouso, e tranquillasso, / passavo...*). On la reconnaîtra aisément, délayée sous la plume de Gerin ; Pierre et Mioun, une fois mariés, se sont embarqués sur l’*Océan* pour traverser le fleuve, avant de prendre une voiture pour se rendre en pèlerinage aux Saintes-Maries :

« Ils naviguaient sur le Rhône élargi, paisible et majestueux, qui après avoir serré tant d’îles entre ses bras dans ses furieuses amours, étreignait maintenant la Camargue en une suprême étreinte. (...)

Epandu comme une nappe immense et tranquille, il paraissait ne plus couler, comme fatigué de sa longue course depuis les neiges éternelles, séjour des chamois et des aigles, entre les montagnes de sapins et de rhododendrons balayés par le Fœhn, jusques au pays des mirages et du sel, des taureaux et des chevaux sauvages, des flamants et des castors, des pins et des oliviers que secouent le mistral et le sirocco.

(...)

Déjà, à l’endroit où il perdait son nom, des nuages blancs se formaient au-dessus de la mer, à la fois tombe et berceau de tous les fleuves. Et poussés par une faible brise, ces nuages emportaient dans leurs flancs un Rhône aérien émigrant vers le Nord, qui allait se condenser en neige sur les Alpes helvétiques, sur les cimes de la Furca, pour engendrer un autre Rhône rajeuni, suivant les lois immuables de l’éternel recommencement des choses.

Et maintenant le vieux Rhône moribond portait l'humble couple, qui, dans une barque, assistait à son agonie.

Ses flots mourants se réveillaient, fouettés par la Méditerranée, qui bientôt recouvrait leur sillon fauve du linceul bleu de ses vagues.

Silencieux, Pierre et Mioun regardaient le grand Rhône s'abîmer dans le néant de la mer sous l'infini du ciel. »

Cette dernière phrase rappelle l'attitude de Mireille dans la deuxième strophe du chant X, qui *s'èro avastado / Sus lou grand Rose ; e d'assetado, / Countemplavo lis oundo em'un regard fousquet*, qui « s'était aventurée – sur le vaste Rhône ; et assise, – elle contemplait les ondes, d'un regard nébuleux. »

D'un autre côté, *Mariniers du Rhône* comporte quelques éléments qui auront dans *Lou Pouèmo dóu Rose* une place importante. En premier lieu, l'on remarque que les deux œuvres commencent par une fête au cours de laquelle le héros est consacré : là, le patron du *Caburle* sera élu « roi de la marine » pour la Saint-Nicolas¹²¹ ; ici, Pierre est vainqueur des joutes à la « fête de la vogue » de Saint-Pierre-le-Boeuf. Les joutes sont le moment où les « hardis pilotes » font démonstration de leur valeur, et, explique Gerin, il n'y a pas de fête du Rhône sans joute. En effet la fête du *Reinage* dans *Lou Pouèmo dóu Rose* a aussi ses joutes, *ounte li cadelas de Sant-Maurise / Emé li Givoursin s'apountelavon...* (« où les jeunes mâtins de Saint-Maurice / s'accotaient, s'aheurtaient avec ceux de Givors »)¹²².

¹²¹ *PdR*, I, v.

¹²² *PdR*, I, III, 18-19. Même si, comme l'indiqua Maurice Rivière à Mistral, à Saint-Maurice « il n'y a jamais eu de jouteur et l'on n'y a jamais jouté ». Lettre à Mistral du 19 août 1896 (Musée Mistral, Maillane) : deux mois après la parution des premiers chants dans *La Nouvelle Revue*.

Pierre Régnier a déjà beaucoup de Jean Roche : « C'était un *terrible*, renommé tout le long du Rhône pour sa force et son adresse, un de ces fils de mariniers qui savent nager longtemps avant d'épeler leur alphabet. » Il représente une lignée de fous du Rhône. Son grand-père est un ancien marinier, paralysé, qui de son banc contemple toute la journée ce fleuve, « la passion de toute sa vie »¹²³. Madame Régnier raconte comment il est pris d'une attaque à la vue des premiers toueurs¹²⁴ descendant le fleuve, lorsqu'il comprend que « c'était fini la marine de son temps. »¹²⁵ Comme la plupart des textes de cette période sur la batellerie, le roman exalte les valeurs héroïques du métier et décrit la vie quotidienne d'une navigation à vapeur dans laquelle les émotions, les habitudes et le vocabulaire sont restés ceux de la batellerie traditionnelle, comme peut en témoigner cet extrait rassemblant ces exclamations spécifiques des mariniers rhodaniens qui colorent aussi *Lou Pouèmo dóu Rose*¹²⁶ :

« Le père Maret et Pierre étaient au gouvernail. Jules et Calisto à l'avant chacun d'un côté, le *pan* en main, sondaient et suivant les indications, criaient :

- Pan !
- Pan couvert !
- Pan *laur* ! (large)

¹²³ *Mariniers du Rhône*, p. 14.

¹²⁴ Remorqueur fonctionnant par un système de traction, au moyen d'un chaîne immergée. Sur le Rhône, c'est un système de touage à relais qui fut adopté en 1892 par la Compagnie Générale de Navigation (à laquelle la Compagnie des frères Bonnardel s'était intégrée en 1862), détail qui situe entre 1892 et 1894 l'action et la rédaction de *Mariniers du Rhône*. Sur le touage rhodanien, consulter *Vapeurs sur le Rhône, Histoire scientifique et technique de la navigation à vapeur de Lyon à la mer*, de Jean-Marc Combe et Bernard Escudié, Presse Universitaire de Lyon, 1991, p. 323-370.

¹²⁵ *Mariniers du Rhône*, p. 328.

¹²⁶ *PdR*, I, IX, 1-12.

– Pan et demi !

– Pan au demi-laur !

Et quand ils tâtonnaient incertains :

– Pan hum ! Hum ! Formule non officielle, mais qui traduisait leurs hésitations.

D'autres fois, ils lançaient d'une voix impérative une exclamation bizarre :

– Pique au Riaume !

ou bien :

– Pique à l'Empi ! »¹²⁷

Le roman recèle encore un certain nombre de détails que l'on pourrait rapprocher du *Pouèmo dóu Rose*, en particulier le fait que tous les mariniers sont un peu amoureux de l'héroïne, qu'ils attendent avec impatience de retrouver, et qu'ils ont dotée du surnom de « la Belle Arlèse », parce qu'elle porte le costume d'Arles, son pays d'origine¹²⁸. Rappelons que l'Anglore, qui n'a pas moins de succès, ne porte elle aussi que le surnom que lui a décerné l'équipage du Caburle. Enfin, le dernier point commun notable réside dans le rôle de la prédiction, même si chez Gerin elle est moins exploitée et d'une portée moindre. À Beaucaire, Pierre rencontre une diseuse de bonne aventure qui lui prédit un danger sur les eaux. C'est à Avignon qu'une des trois Vénitiennes lit dans la main du prince une menace semblable¹²⁹. Mais à Beaucaire Guilhem sera frappé dans le dos, en signe, à nouveau, de mort prochaine¹³⁰. De son côté Mioun interprète l'oracle d'une sorcière, qui va dans le même sens (c'est pourquoi elle envoie son prétendant en pèlerinage). Chez Gerin, lorsque effectivement le

¹²⁷ *Mariniers du Rhône*, p. 216.

¹²⁸ *Mariniers du Rhône*, p. 34.

¹²⁹ *PdR*, VIII, LXXII, 14-16.

¹³⁰ *PdR*, X, LXXXVIII, 35 et s.

bateau s'engrave à la remontée, le patron Maret maudit la sorcière qui leur a sans doute porté malheur, de même que maître Apian rejettéra sur l'Anglore une responsabilité occulte dans le naufrage qu'elle avait prophétisé¹³¹.

« Les Brebis épouvantées »

Signalons enfin un manuscrit d'une dizaine de pages, recopié de la main de Maurice Rivière, intitulé *Le feye ébravajuet*¹³², qui détaille les techniques et coutumes du halage, et rapporte des légendes populaires, dont celle qui donne son titre au manuscrit : une histoire de troupeaux poursuivis par des serpents sorciers. Nous ne pouvons en donner ici l'intégralité, mais il s'agit du témoignage direct du fils d'un conducteur de halage, et presque toutes les informations qu'il fournit sont utilisées dans *Lou Pouèmo dóu Rose*. Les souvenirs qu'il évoque se rapportent à une période correspondant à celle que décrit le *Pouèmo* :

« En 183..., la digue des Dames venait d'être achevée. Les bateaux à vapeur, qui devaient plus tard détrôner puis remplacer les équipages, remontaient sur le Rhône, sans effort, en crachant une fumée épaisse par une cheminée énorme. »

Il donne ensuite des noms de bateaux à vapeur, dont celui du Crocodile, que Mistral trouvera également chez Albin Mazon¹³³. C'était le temps où coexistaient sur le Rhône les premiers bateaux

¹³¹ *PdR*, XII, CXIV, 4-7.

¹³² « Les Brebis épouvantées », « Légende historique ». Manuscrit conservé au Musée Mistral, à Maillane, recopié par Maurice Rivière pour Mistral, et noté par lui : “ manuscrit f°169 / Contes et Légendes. ” Il n'indique pas sa source.

¹³³ *Op. cit.*, p. 265. Le *Crocodile* était le nom d'un bateau à vapeur appartenant à la compagnie des frères Gauthier, vers 1835.

à vapeur et les anciens trains de barques, dont le Rhône comptait encore, au dire de l'auteur, « environ quatre-vingt ». Il en donne une description analogue à ce que Mistral a pu trouver par ailleurs :

« Un équipage se composait de dix à vingt couples ; pour mieux dire de quarante à quatre-vingt chevaux, soit quatre par couple. Ces chevaux qui étaient de la plus grande taille, forts et vigoureux, pouvaient remonter de quatre à huit grandes barques, telles que Sicelandes, Savoyardes, Savoyardeaux, Sapines et barquettes, etc. Chaque barque avait son barquet. En outre il se trouvait encore de quatre à cinq bateaux plats qui servaient à faire la descente aux chevaux sur le Rhône et à le traverser suivant les besoins de la navigation. »

Le trajet évoqué correspond à celui du Caburle, de Lyon à Beaucaire ou à Arles, le narrateur mentionnant l'importance de la foire de Beaucaire :

« Ces équipages remontaient d'Arles ou de Beaucaire à Lyon toutes les marchandises du Midi et du Levant qui étaient emmenées par les innombrables navires venant de tout l'univers, à Beaucaire, à sa foire de Juillet, foire célèbre autrefois, mais qui a perdu maintenant presque toute son importance.

Ensuite les bateaux redescendaient de Lyon en Arles les produits de la région du Nord. »

Il décrit ensuite l'organisation de l'équipage, et la technique du halage :

« Le câble principal (la maille) qui était fixé au premier bateau et où les chevaux étaient attelés quatre à quatre, était énorme. Il se rompait souvent, et chaque équipage avait un ou plusieurs mariniers pour le raccommoder avec des bouts de cordes, entourant leur ceinture. »

Le récit est clairsemé d'interjections de mariniers, comme le fameux « Royaume, Empire ! », ou le « *Fai tira !* » qui scande le *Pouèmo*, ou le « *Dia !* », orthographié *Tsia*, que l'on retrouve également dans le poème de Delille, sous la forme « *Ja* ». Et l'auteur rapporte une scène qui deviendra un morceau d'anthologie dans *Lou Pouèmo dóu Rose* (chant I, laisse IX), celle du *Pater* récité quotidiennement par le patron, et entrecoupé d'exclamations peu orthodoxes :

Les mariniers étaient profondément religieux ; ils ne manquaient jamais de dire la prière en commun. Le Baile, d'une voix forte, la récitait, et tous les charretiers et mariniers y répondaient. Chose comique, au milieu du *Pater* qu'ils récitaient avec la prononciation condrilotte, le patron s'arrêtait et disait en s'animant :

« *Dsia ! nom de Dsié... Charûgne ! fais don aincié quo qué dârâa ! Et vous espiiglié faîte don petau lu foué, gorrin que vous esso !* »

Et Jean Tavelle, avec ses ânes, disait à son père :

« *Tsire à hûe, voulur de bon Dsié ! pigliârò, assassin, te vai faire étufô tutto quella cavallarié !* »

Comme maître Apian, les patrons apparaissent comme des patriarches :

« Les patrons étaient toujours écoutés avec déférence, et quand ils commandaient : « Pousse le gouvernail ! Royaume, Empire ! » ils (les mariniers) poussaient à gauche ou à droite sans observation. »

Mistral a souligné dans la marge au crayon rouge ce passage sur les repas des mariniers, qui contient de nombreuses correspondances avec les descriptions de repas, d'une part, et d'autre part avec l'image des « géants » dans le regard d'un enfant¹³⁴, que l'on rencontre dans *Lou Pouèmo dóu Rose* :

« J'ai assisté plusieurs fois à leurs soupers. C'étaient des festins. Mon père était conducteur chez Jean la Tasse (Flacher) dans ce moment. Un jour à l'occasion de sa fête, il m'emmena dîner avec lui à la Garde, auberge presque en face de Saint-Pierre de Bœuf.

Nous mangeâmes d'abord la salade, suivant l'habitude ; puis le bœuf, le poisson, une dinde, le gigot, des poulets et après une énorme soupe au fromage. Ce n'étaient pas des plats comme on en confectionne à Paris, mais ils étaient de la dimension de ceux qu'on servait aux héros d'Homère ou aux géants de l'Antiquité. Quelles rasades on buvait ! Personne ne versait à son voisin ; la dame-jeanne allait successivement d'une main à l'autre ; chacun se versait à plein bord et vidait son verre. Puis vint le dessert : la moitié d'un pain de gruyère, une brouettée de pommes et de poires, une mesure de dragées (je me souviens d'en avoir rempli mes poches) ; et puis le café, et puis l'eau de vie qu'ils buvaient comme du lait.

¹³⁴ Cf. *supra* note 10.

Après on se mit à chanter ; mon père, avec sa voix de stentor, commença ; ensuite on me fit monter sur une chaise, et je chantai les repris que je savais par cœur (j'avais cinq ans). C'était le temps naïf et primitif. »

Par-delà les informations d'ordre ethnographique ou simplement culinaires que ce texte vient apporter ou confirmer, ce que Mistral souligne dans la marge, c'est surtout l'image des « géants », suggérant un temps joyeux et démesuré, gargantuesque (l'on se souviendra de la présence de Gargantua sur le Rhône et dans le *Pouèmo*), ou encore le temps des origines (les géants pouvant également renvoyer aux Titans d'un âge d'or), le « temps naïf et primitif », que Mistral invoque avec nostalgie : *O tèms di vièi, tèms gai, tèms de simplesso*¹³⁵... La deuxième partie du texte met en scène des bergères de Saint-Maurice se racontant des histoires de diables et de diableries : enlèvements, animaux surnaturels, balots de paille hantés, sorciers et serpents maléfiques. Tout à coup dans la conversation se produit justement une de ces diableries ; la scène (qui donne son titre au texte) montre un troupeau de brebis mis en fuite par une vague de serpents ensorcelés. Il est possible, comme le pense Pierre Rollet¹³⁶, que Mistral ait pensé à cette scène au chant VII, lorsqu'il est question du Drac sortant du fleuve « vers les rochers de Donzère » (c'est-à-dire non loin de Mondragon, dont le nom semble rappeler la présence du Drac), et ce – détail notable – à travers le témoignage des mariniers. Il s'agit aussi du seul passage dans lequel Mistral représente le Drac sous la forme d'un simple serpent (ailleurs il

¹³⁵ *PdR*, I, III, 20.

¹³⁶ « Le récit relatif au Drac qui sort du fleuve et pénètre dans les blés est inspiré par une légende que Maurice Rivière a transcrise et adressée à Mistral, sous le titre *Les brebis épouvantées* » *Œuvres complètes* de Frédéric Mistral, *op. cit.*, Notes, p. CLXXIV.

apparaît, comme Triton, moitié humain, moitié serpent) ; on y l'image de la vague, ainsi que l'épouvante des témoins¹³⁷.

Avec ce dernier texte, nous abordons la question des sources du légendaire du *Pouèmo dóu Rose*. Parmi les ouvrages que Mistral consultait à propos de la batellerie, certains contenaient aussi des légendes (notamment ceux d'Achille Raverat et d'Albin Mazon), comme faisant partie intégrante, surtout aux yeux d'un érudit du dix-neuvième, de l'identité historique du fleuve. Mais il s'agit d'un autre volet de cette étude. Mais celle-ci, principalement centrée sur la représentation de la batellerie, permet d'ores et déjà de donner une idée du travail de documentation qu'effectua Mistral, certes, mais aussi, nous l'espérons, de la juste place de cette documentation. En effet, nous avons de nombreuses raisons de penser que l'écriture du Rhône s'imposait à Mistral comme une évidence dans les années 1890, et aucune des œuvres auxquelles il a puisé des informations n'a, à notre avis, joué un rôle de déclencheur, lui donnant « l'idée du Rhône ». Il n'y aura donc pas de polémique sur la « vraie source » du *Pouèmo dóu Rose* comme il en a une pour la Loire, car, s'il fallait vraiment se demander où Mistral a pris cette idée, c'est dans l'air de son temps qu'il faudrait chercher¹³⁸.

CÉLINE MAGRINI

¹³⁷ *PdR*, VII, LVIII, 12-19.

¹³⁸ Sur cette question de l'air du temps et de l'« évidence » d'un livre du Rhône dans les années 1890, nous renvoyons à notre préface du *Pouèmo dóu Rose* de l'édition A l'asard Bautesar, 2015.

À LA RECHERCHE D'UNE CONFRATERNITÉ : LA LITTÉRATURE D'OC ET LA LITTÉRATURE D'OÏL AU XVII^e SIÈCLE

Ne nions pas, d'emblée, la part de paradoxe que la recherche de fraternité entre deux langues devenues ennemis au cours du temps recèle. Et le XVII^e siècle - pas plus que son prédecesseur - ne cherche à enrayer le processus de suprématie de la langue d'oïl sur la langue d'oc. Dès les premières années de son règne, Louis XIII confirme et épouse ce mouvement : en 1620, quand il s'agit de statuer sur la langue usitée au Parlement de Navarre, le jeune monarque pourtant fils de Gascon est tout à fait clair : *Voulons en outre et ordonnons que les ordonnances, arrêts et procédures de notre dite cour de parlement soient faits et expédiés en langage français*. Est-il utile de préciser que, plus tard, la poigne de Richelieu et, encore plus tard, celle du Roi Soleil, ne feront que parachever ces efforts de prépondérance du français ?

Pourtant, malgré cette division partielle qui tend, chaque jour un peu plus, à scinder le pays en deux univers linguistiques dont l'un est censé prendre le pas sur l'autre, l'appartenance à un même territoire et un même ensemble culturel se fait sentir. On peut raisonnablement penser que la victoire d'un idiome dans une lutte plurilinguistique n'a pas empêché les phénomènes d'acculturation réciproque. On pourra alors raisonnablement penser que le phénomène littéraire lui-même en est témoin.

DIVERS POINTS DE CONTACT

Séparer écrivains d'oc et écrivains d'oïl serait inexact d'abord au regard de l'Histoire. Les artistes des deux langues ne s'ignorent pas ; et comment le pourraient-ils quand ils partagent bien des choses ? - Des protecteurs déjà : Henri de Montmorency est le mécène de Théophile de Viau, mais également celui de

Pierre Goudelin et Daniel Le Sage. De même, Adrien de Monluc, ou si l'on préfère le comte de Cramail, féru de Lettres, auteur lui-même de plusieurs ouvrages en français tels que *Les Jeux de l'inconnu*, est davantage bienveillant envers François Cortète qu'envers Charles Sorel.

Le plus souvent, les artistes n'ont nul besoin de mécène pour se rencontrer, échanger des propos, voire se lier d'amitié. Le bénédictin Bernard Grimaud, écrivain de langue d'oc, connaît Scarron. Le gentilhomme provençal Pierre de Chastuelh Galaup (1643-1727), lui, est l'ami de Du Périer ; ce dernier, d'ailleurs, l'exhortera à composer une *Ode à la Hollande* dans laquelle il veut prouver que la langue provençale est propre à chanter les sujets les plus sublimes. Plus intégré encore au milieu littéraire français et plus particulièrement parisien, Monseigneur Godeau, évêque de Grasse, est d'abord l'élève de Guez de Balzac, puis l'intime de Conrart et de Vaugelas. Il ne nous reste aucun de ses sermons provençaux qui firent une vive impression sur les contemporains. Ainsi que l'écrit Charles Camproux, *peut-être un jour les secrets de quelques archives nous livreront-ils ces sermons en provençal* ; alors, en attendant Godeau...

À l'aide de ces quelques éléments seulement nous saurions que les écrivains d'oïl ne pouvaient ignorer la production littéraire de l'idiome du Midi. Ils ne l'ignoraient pas et même participaient quelquefois à son sort. Qui recueille et édite les œuvres de Pierre Goudelin ? - Baro, le propre secrétaire d'Honoré d'Urfé. Faut-il s'essayer dans l'autre langue ? Les écrivains de la partie septentrionale de la France s'y essaient. Guillaume Du Vair est l'auteur d'une *granda*, brève pièce poétique inspirée des troubadours. Du Périer, encore, compose deux sonnets en provençal. Du Bartas, avant que commence le Grand Siècle, a laissé un poème trilingue pour célébrer l'entrée de Marguerite de Valois à Nérac : une composition latine, une composition française, et une composition gasconne dont voici un extrait :

*Creich, ô petit Nerac ! Nerac, creich tas barralhes,
Leue tas tous au cèu : cinte de tas muralhes*

*Tout so que de plus bet cintec iamés lou moun.
 Clare halbe deu jour, bêt escoune de grassie,
 Huch léu, huch, bé mucha sur l'aute moun ta fassie :
 Assiu raye un lugran plus lusen que lou toun.*

*O merle! ô roussignol! ô meillengue! ô leuneiche!
 Courès dou bêt casau que la Baïse engreiche,
 Saludats d'un dous cant la plus bere deu moun.
 O parc, cargue de fruts tous arbres plus saubatjes!
 Per arcouilhi ta daune acate tous ramatges :
 Parc nou se bic iamés tant d'aunou que lou toun.*

*Tu siés la ben bengude, Estele qui gouernes
 Nostre macau batut d'auratge é de subernes,
 Et d'un esphia courtès desencrumes lou moun.
 Esperit angelic, la bère de las bères,
 Moun cot de cent huiers, é de cent primaueres,
 Nou pousque este pelat d'aute jun que deu toun.*

(Grandis, ô petit Nérac! Nérac, élargis tes barrières ; lève tes tours au ciel, car tu enveloppes de tes murailles tout ce que jamais le monde a renfermé de plus beau. Aube claire du jour, va-t'en, de grâce, et te dérobe. Fuis vite ; fuis! Va, sur l'autre hémisphère, montrer ta face. Ici brille un rayon plus éclatant que le tien.)

(O merle, ô rossignol, ô mésange, ô linotte, chantres du beau jardin que féconde la Baïse, saluez d'un doux chant la plus belle du monde! O parc, charge de fruits tes arbres les plus sauvages ; incline tes rameaux pour accueillir ta dame. Parc, jamais on ne vit honneur comparable au tien.)

(Sois la bienvenue, étoile qui gouvernes notre *destin* battu de l'orage, de la marée, et qui dissipes, d'un regard courtois, les ténèbres du monde! Esprit angélique, belle des belles, puisse, durant cent hivers et cent printemps mon cou ne pas porter les

marques d'un autre joug que le tien.)

Traduction André Berry

Quand il s'agit d'imiter la langue employée dans le Midi de la France, Molière qui, de 1653 à 1658, a eu l'occasion de connaître les principaux centres urbains du Midi, offre par exemple les deux scènes très typées de *Monsieur de Pourceaugnac*.

Inversement, les influences de la langue d'oïl ont des concrétisations très précises dans la production d'oc, concrétisations qui vont de la simple traduction d'un texte français, à son imitation, ou même sa parodie. Michel Ribes traduit dans son idiome les tragédies religieuses de Corneille et de Racine. Les deux auteurs gascons, Bertran Larade et Jacob de Gassion (1578-1635), eux, prennent à tâche d'imiter la littérature française qui était à la mode au XVIème siècle. Enfin, le languedocien J. Daubian Delisle, de Castres, offre au public un *Misanthrope travesti*, adaptation des plus libres et des plus parodiques de la pièce de Molière en langue d'oc.

DES SIMILITUDES LITTERAIRES

De façon explicite, nous l'avons vu, la littérature d'oïl et celle d'oc communiquent, et des relais de l'une à l'autre sont agencés ; mais qu'en est-il de façon implicite ? L'air du temps, mettant au goût du jour des modes littéraires nouvelles, a-t-il joué son rôle ? - Certainement, mais ne soyons pas dupes : c'est la littérature d'oïl qui est la grande novatrice au XVIIème siècle, et s'il y a confraternité entre production du Midi et du Nord, nous la devons davantage à la prédominance d'un modèle français prestigieux.

En quoi consiste cette confraternité ? - Dans l'élaboration de textes inclus dans des genres communs. Par exemple, on note, dans les deux domaines culturels, une production littéraire en rapport avec des événements précis. Durant la Fronde, il y eut des mazarinades en français, bien sûr,

mais il y en eut également en langue d'oc et plus particulièrement à Bordeaux. Les similitudes peuvent se faire plus précises encore : la réalisation du Canal du Midi suscite la dédicace de Denis Veiras à Riquet en exergue de son *Histoire des sévarambes*, un auteur provençalisant anonyme écrit, lui, l'*Acoumplissomen del Canal ou las Nossos de l'Ocean è de le Mediterraneo, faitos à Castelnaudary le 19 mai 1684* (L'Accomplissement du Canal ou les noces de l'Océan et de la Méditerranée, faites à Castelnaudary le 19 mai 1684).

D'une manière générale, les sources d'inspiration des écrivains d'oïl et des écrivains d'oc sont sensiblement les mêmes, et l'Antiquité tient une grande place parmi celles-ci.

Si Bernard Grimaud adapte, en 1644, la *Batrachomyomachie* du pseudo-Homère et en tire son *Granolratomachia*, la grande majorité des artistes d'oc, comme bon nombre de leurs contemporains d'oïl, se tourne vers Virgile. Similitude frappante : Jean de Valès, de Montech, près de Montauban, publie son *Virgili travestit* en même temps que celui de Scarron. En 1652, de Bergoing propose un *Vergili abilhat à la burlesca* qui est plus une traduction qu'une réelle création dans le genre burlesque ; en 1686, Jean-Louis Guitard fait lui aussi sa traduction de l'*Enéide* ; Guillaume Delprat propose une traduction des *Bucoliques*, publiée à Agen, sous le titre *Las Bucolicos de Birgilo*.

L'imitation des Anciens ne se borne pas, bien entendu, au seul Virgile. René Pintard a mis en lumière l'héritage culturel envers lequel le libertinage érudit du début du siècle était redevable - la littérature d'oc connaît la même dette. Du Gay et Roudil s'inspirent d'Horace ; Baron imite Ausone ; Gémarrenc, avocat au Parlement de Toulouse, traduit Martial et Jean de Valès met en vers gascons les satires de Perse.

À côté de cette inspiration toute païenne, oc et oïl proposent toutes deux une littérature d'inspiration chrétienne. Dans le domaine de l'hagiographie, l'un des textes les plus remarquables est *Le dret cami del cèl* (Le droit chemin du ciel) de Bernard Grimaud, qui narre, en 12000 vers, la vie de saint

Benoît. Mais c'est le domaine de la traduction et de l'*Imitation* qui bénéficie le plus de la faconde des artistes. On pense, bien sûr, à l'*Imitation de Jésus-Christ* de Pierre Corneille ; il faut également penser à l'Auvergnat Joseph Pastourel (mort en 1676) et à son frère Gabriel qui ont écrit une paraphrase du troisième livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*. La langue d'oc présente, elle aussi, bon nombre de traductions des psaumes : Jean de Valès publie en 1652 à Montauban *Lous set psaumes penitencials de David* et les frères Laborieux, de leur côté, font paraître une *Paraphrase des sept psaumes de la Pénitence*.

En matière religieuse, le domaine juif n'est pas oublié. On se souvient du goût de certains écrivains français, au début du XVIIème siècle, tel que Jacques Gaffarel par exemple, pour la culture hébraïque. Il convient de signaler, à ce propos, l'existence en langue d'oc d'un théâtre religieux juif, notamment celui du rabbin Mardochée Astruc, de l'Isle, qui publie à la fin du siècle une *Tragédie de la Reine Esther*.

En marge de ces grands genres employés autant dans le domaine français que dans le domaine provençal, et la volonté d'emprunter les mêmes voies littéraires, certains soucis artistiques sont eux-mêmes similaires. Le goût du réalisme, par exemple, qui se manifeste en langue d'oïl à l'aide notamment du roman comique et du roman satirique, a des échos dans la littérature d'oc. C'est ce même souci de retranscription du réel dans son intégralité qui guide Jean Michel, de Nîmes, Reynier, de Briançon, Pierre Cléric qui s'attache à décrire les rues nauséabondes de Béziers dans son placet *Aux pouliciens*, ou encore Millet qui publie en 1665 *La Bourgeoisie de Grenoble*.

UN EXEMPLE PARTICULIER : LES CHANSONS DE CLAUDE BRUEYS ET LE LIBERTINAGE D'OÏL

Pour couper court avec l'aspect inévitablement compilateur des similitudes repérables entre littérature d'oc et littérature d'oïl, un bon exemple de cette confraternité culturelle des deux langues et de leur influence réciproque, est l'étude plus

détaillée des chansons de Claude Brueys et leur ressemblance avec le discours libertin du début du siècle en langue française.

À la fin de son recueil paru en 1628, *Lou Jardin deys Musos provensalos*, l'auteur aixois propose quelques 66 chansons provençales dont le sujet principal est l'amour. Le temps y était propice : deux ans avant la parution du *Jardin deys Musos provensalos*, Angot de l'Eperonnière remarquait déjà dans ses *Exercices de ce Temps* :

*Que la mode est d'apprendre en l'Amour les mystères,
Et sur parchemin vierge escrire caractères.*

Et justement, au lieu d'en faire l'apologie, les zélateurs de la libre pensée se sont davantage consacrés à peindre les tourments de l'amour, sans négliger les images que leur faconde leur fournissait. Pour Théophile, qu'est-ce que l'amour ?

*C'est un fiévreux tourment, qui, travaillant notre âme,
Luy donne des accez et de glace et de flame,
S'attache à nos esprits comme la fievre au corps,
Jusqu'à ce que l'humeur en soit toute dehors.*

Pour Brueys ? - Même opinion quoique exprimée différemment : s'il reprend souvent les mêmes vocables, l'auteur aixois ne manque pas de verve. De l'expression la plus adoucie d'un amour *qui me va troublan* (qui me trouble), en passant par l'épithète *amar* (amer), en passant à l'image d'un amoureux qui ne connaît que le verbe *patir* (souffrir), on aboutit aux excès de *tourturo* (torture), de *doulour* (douleur), de *fuec* (feu) et surtout des termes très fréquemment associés de *penno* et *tourment* (peine et tourment). Que Brueys ait envie de décrire, parallèlement, l'aspect plus particulièrement psychologique d'une telle souffrance, il ne s'en prive pas, à l'exemple de la chanson 38 :

*Ressenti vno quinto majour
Roudelar dins ma testo
Senso repaux viui tousiour
Et non senso tempesto.
(Je ressens une fièvre intense
tourner dans ma tête ;*

sans repos je vis continuellement
et non pas sans tourments.)

Brueys et les libertins sont d'accord pour intégrer l'amour au nombre des maladies. Sorel le fait de façon métaphorique, évoque *la fiebvre d'amour*, Théophile, moins conventionnel, se plaît davantage à en décrire les symptômes et mettre en garde tout amoureux : *voyez que desjà vous commencez à vous en treuver mal*, dit-il, *la melancholie vous saisit, les soupirs vous eschappent, vous ne mangez plus qu'avec degoust, vous n'avez plus un sommeil qu'interrompu, ny des songes qu'avec des vapeurs mal digerées, qui ne vous representent que precipices et que visions d'espouventements*. Brueys, moins prolix en la matière, se contente d'affirmer que l'amour est un *mau* (mal), l'amoureux un *malau* (malade) et, par voie de conséquence, qu'il importe avant tout de *garir* (guérir) ou, du moins, de *cercar lou remedi* (chercher le remède).

Première cause de désespoir, en effet : la crise qui oppose d'un côté un amant qui quémande de plus en plus de faveurs, et de l'autre une maîtresse de moins en moins résolue à en prodiguer. Quand bien même celle-ci s'est décidé à accorder quelques mignards plaisirs, l'amoureux ne peut s'en contenter. Saint-Pavin s'explique avec clarté à sa dame :

*Je ne suis pas d'humeur facile à contenter,
Vous avez fait beaucoup, je préteins davantage,
Ce que vous réservez est plus à mon usage,
Mon bonheur en dépend et je veux l'emporter.*

Plus sournois - mais dont le dessein est équivalent - est l'amoureux de la *Canson en dialogve* (chanson 8). Sa bien-aimée l'a compris et sait qu'elle observera par la suite une escalade des faveurs demandées. Pourquoi, dès la première requête de son soupirant, veut-elle *recercar vn delay* ? (rechercher un délai)

*Es qu'ay pou si me dispensi
Que voudrés quauquarren may , répond-elle à son amant.
(c'est que j'ai peur, si je m'en dispense,
Que vous voudrez quelque chose de plus).*

Que la dame ait de la fermeté, soit ! Saint-Pavin le remarquait

déjà :

*Jamais des amoureux caprices
Son esprit ne fut agité,
Les soins, les respects, les services,
N'ébranlent point sa fermeté,*

mais qu'elle s'entête en une longue et injustifiée obstination à ne point répondre aux désirs de l'amant, Brueys ne peut l'accepter. La revanche du soupirant est verbale et la belle se voit taxée d'*obstinado* (obstinée), de *rebello* (rebelle), de *rebetenquo* (revêche), d'*ingratto* (ingrate) ou de *crudello* (cruelle).

Autre obstacle à l'amour : la vieillesse. Et se dresse alors le spectre de l'impuissance. Les textes de Brueys ainsi que les textes satiriques et libertins sont de la même verve et du même goût en la matière ; mais outre la forme, l'idée (libertine, bien sûr) est aussi la même : une femme n'est communément ni une Suzanne ni une Madeleine, elle ressent le plus vif plaisir lors du coït, et le plus vif déplaisir quand celui-ci est gâché par l'impuissance de son partenaire. Saint-Pavin le sait par expérience :

*Après deux ou trois mois d'absence
Le v... plus mol que du coton,
Je fus hier où Jeanneton
M'attendoit avec impatience.*

*Là, pour forcer mon impuissance,
Tout d'abord je lui pris le c...,
Et sans faire plus de façon
Je la f... comme je pense.*

*Jeanneton pour recommencer
Sollicitoit mon v... d'arcer
Mais trompant son attente vaine,*

*De dépit de le voir rendu,
Me dit, vrayment c'est bien la peine*

De vous avoir tant attendu.

La dame de la chanson 44 a le droit aussi de se plaindre de son mari : *sa plumo es plegado* (sa plume est pliée), de même que celle de la chanson 43 qui a un conjoint plein *d'incapacitat* (d'incapacité), ou encore celle de la chanson 56 qui lance à un vieux soupirant : *siés feble contro vn pioucelagi* (tu es faible contre un pucelage).

La contestation libertine, qu'elle soit de Brueys ou des auteurs d'oïl, atteint un summum de hardiesse quand elle accuse le principe de l'honneur d'être l'obstacle le plus haut à l'amour. Sorel parle de *l'honneur, ce cruel Tyran de nos désirs*, Théophile évoque *la honte et le devoir, et ce fascheux honneur, / Ennemys conjurez de tout nostre bonheur*. La chanson d'amour 21 s'aligne avec netteté sur de telles affirmations :

*L'Honnour fon inuentado
Per troublar noüostre ben,
Touto fremo auisado
N'a iamais cresut ren.
Maugra sie fach l'honnour
Que de nuech et de iour
Conuertis noüostre rire' en doulour
Quasi tousiour .*

(l'honneur fut inventé
pour troubler notre bien,
toute femme avisée
n'y a jamais cru.
malgré tout, s'est établi l'honneur
qui, nuit et jour,
convertit notre rire en douleur,
presque toujours.)

Et d'ailleurs, pourquoi se refuser à l'amour ? Pour Saint-Pavin, le péché est plutôt de ne point respecter la nature et de la frustrer de ce désir légitime qu'elle a suscité. Aussi s'empresse-t-il d'éduquer sur ce point la jeune Iris qui ne s'est pas encore servi de son *Trésor caché* :

Ce vous est un grand avantage,

*Qu'à ce bien l'on n'ait point touché ;
Mais ne le pas mettre en usage,
Croiez-moy, c'est un grand péché.*

*La nature qui vous le donne
Veut qu'on s'en serve, amour l'ordonne,
Il faut leur obéir enfin .*

Ce sacro-saint respect de l'amour, inclus dans le respect de la nature, est omniprésent chez Brueys, que ce soit à l'aide d'images évocatrices comme celle d'un amant *affamat* (affamé), ou encore celle d'*Vno bello fremo timido* (une belle femme timide) qui n'és *ren qu'vn aubre senso fruc* (n'est rien qu'un arbre sans fruit), ou à l'aide de formulations plus brutales. Les maquerelles justifient leur fonction :

*N'autres fasen que naturo,
Recebe sa nourrituro,
(Nous autres, nous faisons de telle sorte que nature
reçoive sa nourriture)
les femmes, elles,
Contenton naturo,
D'vno plomo duro,
(contentent nature
avec une plume dure).*

On voit ainsi, de loin en loin, comment en oc comme en
oïl on bâtit un *carpe diem* amoureux et sexuel. Alors que des
Barreaux écrit :

*Prenons tous les plaisirs que permet la Nature,
Pendant que nous voyons la lumière du jour,*

Brueys précise de quels plaisirs il s'agit, et par la voix des
maquerelles exhorte la gent féminine :

*Dameisello ben appressos,
Tant Chambrieros, que Mestressos
Gittas vous au passatens,
Pueis qu'aués lesir de soubro,
Vesen que iamays lou tens
Qu'és perdu, non si recoubro.*

(Demoiselles bien avisées,
Tant chambrières que maîtresses de maison,
Abandonnez-vous aux plaisirs de l'amour,
Puisque vous en avez le loisir de reste ;
Nous voyons que jamais le temps
Perdu ne se retrouve).

C'est ainsi que, communément, dans le Nord avec les libertins, dans le Sud avec Brueys, on envisage les relations amoureuses - ultime similitude entre la littérature d'oc et la littérature d'oïl que nous proposerons, en espérant qu'elle puisse confirmer qu'il y eut bien, au XVIIème siècle, entre elles, une réelle confraternité.

Emmanuel DESILES
Université d'Aix-Marseille

COMPTES-RENDUS DE LECTURE

Xavier de Fourvière, *Journau de Camargo (1883-1885)*, Saint-Remy-de-Provence, Centre de Recherches et d'Études Méridionales, 2018.

Le Père prémontré Xavier de Fourvière (à l'état civil Albert Rieux), né en 1853 à Robion (Vaucluse), est incontestablement l'un des personnages marquants de la Renaissance provençale du XIX^e siècle, comme en témoignent le nombre et la variété de ses œuvres. Si tous les provençalisans se sont servis et se servent encore de son très pratique dictionnaire *Lou Pichot Tresor* (1902), si sa *Grammaire provençale* (régulièrement rééditée depuis 1899) en vaut toujours bien d'autres (d'autant qu'elle est accompagnée d'un très vivant *Petit guide de la conversation provençale*), on connaît aussi ses traductions, à ce jour inégalées, des *Evangèli* (1904) et de l'*Imitacioun de Jèsu-Crist* (1913), ainsi que les volumes où sont recueillis ses « conférences bibliques » de Marseille (*La Creacioun dóu Mounde, Li Patriarcho*), et les récits de deux voyages, l'un en Angleterre (*Escourregudo en Anglo-Terro*, 1897), l'autre dans les Alpes (*En mountagno*, 1899). On lui doit encore un recueil de noëls (*Ma Garbeto de Nouvè*, 1882), un autre de *Cantico prouvençau* (1887), deux pastorales (*Li Pastrihouno de Betelèn*, 1882 ; *Lou brès de l'Enfant Jèsu*, 1894), nombre de sermons publiés en plaquettes (dont l'oraison funèbre de Joseph Roumanille, 1891) et une quantité impressionnante d'articles, parus notamment dans le périodique *Lou Gau*, qu'il dirigea de 1897 à 1910.

Depuis son décès en 1912, pourtant, aucun inédit substantiel n'avait été divulgué – et tel est bien le premier intérêt de la présente publication, qui rassemble les documents relatifs à son séjour en Camargue, en 1883-1885, et notamment une longue lettre à Frédéric Mistral et de nombreuses pages de son vaste *Journau* manuscrit, qu'il commença alors justement, depuis son exil camarguais, à adresser à sa mère, en français d'abord, puis

très vite en provençal.

Leur édition, dans un volume de 184 pages (grand format), s'ouvre, aux pages 5 à 22, sur une étude de Jean Brot (actuel bibliothécaire de l'abbaye de Frigolet, dont dépendait Xavier de Fourvière), consacrée à la trajectoire générale du Prémontré et, en particulier, à la continuité de ses efforts, depuis sa jeunesse, pour parvenir à faire attribuer au provençal une place dans la prédication et, plus généralement, dans la considération de la hiérarchie ecclésiastique. Le reste du volume est dû à Claude Mauron, professeur à l'Université d'Aix-Marseille, qui s'est attaché à procurer ici une édition commentée, exhaustive et rigoureuse, comme l'exégèse des textes provençaux contemporains n'en a guère vu paraître depuis l'édition des *Isclo d'Or* de Frédéric Mistral, par les soins de Jean Boutière et de René Dumas, parue en 1970.

L'introduction (p. 23-36) situe le séjour, en général ignoré, de Xavier de Fourvière en Camargue, de 1883 à 1885, comme vicaire au presbytère de Barcarin (près de Salin-de-Giraud), dans son contexte géographique (la Camargue, un environnement fort peu avenant, en cette décennie 1880-1890) et historique (durant une période marquée par les vives tensions entre l'Église et l'État) : le jeune prêtre met à profit cet isolement, cet enracinement populaire, pour développer sa pratique de la prédication *en lengo nostro*, qu'il ira manifester parallèlement dans les secteurs d'Arles et d'Avignon, en se heurtant souvent aux réticences des autorités épiscopales. La présentation des divers documents réunis, ensuite, fait l'objet d'une note détaillée (p. 36-47), complétée par le relevé impressionnant des sources (manuscrits, archives, périodiques, publications locales) utilisées dans l'annotation.

Les textes eux-mêmes sont reproduits (p. 48-173) avec une traduction française précise en regard, laquelle se caractérise par une attention minutieuse aux nuances de cette écriture provençale, à la fois spontanée et nourrie de références religieuses et littéraires. Une annotation abondante, commodément située en bas de page, éclaire l'ensemble des événements mentionnés (par

exemple le naufrage d'un trois-mâts italien près des Saintes-Maries-de-la-Mer, ou la visite de l'Archevêque d'Aix chez l'industriel Péchiney), identifie les personnages que fréquente Xavier de Fourvière (dans son milieu familial à Robion, au couvent de Frigolet, dans les hameaux camarguais, parmi le clergé avignonnais), commente les observations auxquelles il se livre (sur les chasses en Camargue, ou les fluctuations du Rhône), et, en outre, procure en maints endroits des commentaires touchant au provençal ici représenté, qu'il s'agisse de traits de vocabulaire, de syntaxe et de stylistique, sans oublier l'élucidation des multiples références – souvent implicites – aux œuvres de Mistral ou de Roumanille. De la sorte, l'on assiste à la naissance du prosateur éminent que deviendra très vite, de l'avis général, Xavier de Fourvière...

Le volume s'achève (p. 174-179) sur un cahier iconographique reproduisant notamment les clichés pris, à l'époque, en Camargue, par les photographes Carle Naudot et Gaston Bouzanquet.

Clément Palot

PARUTIONS À SIGNALER

« L’Aubre », n° 53 de *L’Astrado*, revue bilingue de Provence, 2016, 160 p. Livraison annuelle thématique, comprenant des études et créations linguistiques, littéraires et culturelles de bonne tenue sans être réservées aux spécialistes. En 2018, sur l thème de l’arbre¹.

Bizà Neirà / Bizo Neiro, revue auvergnate bilingue, n° 167 et 168, 2018, avec entre autres des études linguistiques et dialectologiques très pertinentes et très utiles sur l’auvergnat par P. Bonnaud et K.-H. Reichel².

Les Cahiers du Bayle Vert, n° 8, « Autour de Tristan... », 102 p³. Cette superbe revue poursuit l’étude et la valorisation de l’œuvre littéraire de l’immense artiste, poète, prosateur et dramaturge provençal du XXe siècle Mas-Felipe Delavouët.

Domenge, J.-L., *Le monde surréaliste du folklore enfantin en Provence*, t. 1, Ct Cézaire/Siagne, éd. Cantar lou Païs, 2018, 464 p. C’est le 9^e volume de la collection « Contes et chansons populaires de Provence » dans laquelle J.-L. Domenge poursuit son remarquable travail de collecte ethnographique et linguistique.

Jouve, F., *Lou Papo di fournié*, recueil de nouvelles en provençal, présentation et traduction par L. Besson, Montfaucon, éd. A l’Asard Bautezan !, 2018, 141 p. Réédition d’un classique de la littérature provençale.

Jouve, F., *La Boulo di gàrri*, recueil de nouvelles en provençal, traduction par L. Besson, Montfaucon, éd. A l’Asard

¹ L’Astrado prouvençalo, 7 les Fauvettes, 13130 Berre l’Étang.

² 11 rue des Saulées, 63400 Chamalières.

³ Centre Mas-Felipe Delavouët, Le Bayle Vert, 1450 Grans.

Bautezan !, 2018, 237 p. Réédition d'un classique de la littérature provençale.

Turc, J.-M., *Zóu ! Un pau de gramatico ! 70 fiches pour apprendre ou réviser les bases de la grammaire provençale avec exercices corrigés*, Paris, Ellipses, 2018, 176 p. Vient compléter les fiches de vocabulaire provençal parues chez le même éditeur en 2016.

Gras, F., *Li Rouge dóu Miejour, t. 2 : La Terrour roujo*, Marsiho, Prouvènço Aro, 2018, 424 p. Réédition d'un classique de la littérature provençale.

Jouveau, A., *Garbello de proso prouvençalo*, Marsiho, Prouvènço Aro, 2018, 342 p., recueil de l'œuvre en prose d'un classique de la littérature provençale du XIXe siècle.

Giély, B., *Auzias Jouveau. Lou libre de sa vido*, Marsiho, Prouvènço Aro, 2017, 139 p. Biographie en provençal de l'auteur et activiste provençal pour le centenaire de sa mort.

TABLE

LAETITIA MORIN

La langue d'oc dans la Drôme.
 État des lieux, géolinguistique
 et perspectives sociolinguistiques

5**JEAN-FRANÇOIS COUROUAU ET
CHRISTINE DOUSSET-SEIDEN**

Un texte révolutionnaire bilingue
 occitan-français : le *Dialogo entré dus
 Insurjats (an VII)*.
 Édition critique et traduction

27**CÉLINE MAGRINI**

Les sources d'inspiration
 du *Pouèmo dóu Rose*

67**EMMANUEL DESILES**

À la recherche d'une confraternité :
 la littérature d'oc et la littérature d'oïl
 au XVII^e siècle

151**COMPTE RENDUS****VIENT DE PARAÎTRE****163**